

Nouvelle Série

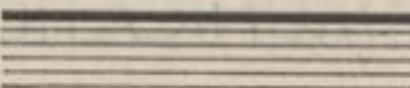
Le N°: 150 frs

N° 10'

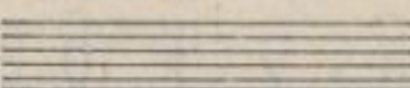
**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



1^{er} Trimestre 1957



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - **NIMES**

1957

TABLE DE L'ANNEE 1957

FAITS ACADEMIQUES

Installation du Bureau	3
M. André Chamson, membre non résidant	37
Adhésion à la Fédération régionaliste	38
Mise en ordre des archives, par M. Livet	38
Concours Fauré-Frémiet	38-136
M. le Marquis de Lordat, membre correspondant	43-56
Congrès de la Fédération historique du Languedoc..	56
Décès de M. Antonin, membre résidant	56
Décès de M. le Commandant Barbe, membre cor- respondant	57
M. Richard, élu membre non résidant	87
Présidence de M. le Préfet	89-101
M. Sablou, élu membre résidant	102
Fixation des Cotisations	107
Eloge de M. Pierre Costier à l'Académie d'Aix	133
Nomination de M. le Pasteur Brunel, comme mem- bre résidant	133
Renouvellement du Bureau	136
Subvention du Conseil Général	136

COMMUNICATIONS

M. le Chanoine Bruyère : La bête du Gévaudan	4
La bête des Cévennes	57
La Verte Erin	129
M. Braud : Le dernier tour de magie de Balzac	7
M. Barnouin : Les bornes 9 et 10 de la Voie Do- mitienne	9

M. le Colonel de Balincourt : La Païva et les Donnersmarck	18
M. le Docteur Baillet : Centenaire de Musset. Un amour d'Automne	87
M. le Bâtonnier Bosc : L'extravagante aventure de la Marquise d'Horfé	101
Œuvre littéraire de Léonard de Vinci	110
Hommage au Cyprés	133
M. le Bâtonnier Fabre : La trahison du Général de Bourmont	38
La chronologie fontaisiste d'E. Rostand	112
M. Enjoubert : Un grand magistrat provençal	43
Romé de Villeneuve	107
M. Gibelin : Henri Heine	37
M. Hutter : La mirifique histoire des confréries vineuses	136
M ^{lle} Lavondès : L'Université de Nîmes	89
M. de Joly : L'année spéléologique	133
Marquis de Lordat : Les Templiers en Haute- Ariège et les Cathares	61
Quand un Roi de France portait un nom languedocien	105
M. A. Nadal : Les astéroïdes; la Planète Nemausa	134
M. de Régis : Le Château de La Tour	7
M. Raoul Stéphan : Les romans historiques cé- venols	88
Docteur Max Vincent : Un naturaliste, M. Poivre	56

HOMMAGES

M ^{me} Simone Robert : Histoire de Sommières	7
M. Gérard Duverne : Poèmes	9-106
M ^{me} Martin-Guis : Sous le Cercle de ma lampe; Sous la Tonnelle en fleurs	43-59
M. Chambon : Histoire du Château de Rousson	107
M. Fauré-Frémiot : Mon père	109
M. le Pasteur Cadix : En Cévennes	137
M. Bruchesi : Le Canada	137



SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

Pages

Installation du Bureau	3
M. André Chamson, membre non-résidant	37
Adhésion à la Fédération régionaliste	38
Mise en ordre des archives par M. Livet	38
Concours Fauré-Frémiet	38

COMMUNICATIONS

M. le Chanoine Bruyère : La Bête du Gévaudan	4
M. Braud, membre correspondant : Dernier tour de magie de Balzac	7
M. de Régis : Le Château de La Tour	8
M. Barnouin : Les bornes 9 et 10 de la Voie Do- mitienne	9
M. le Colonel de Balincourt : La Païva et les Donnersmark	18
M. Gibelin : Henri Heine	37
M. Fabre : La trahison du Général de Bourmont	38

HOMMAGES

M ^{me} Simone Robert : Histoire de Sommières	7
M ^{me} Duverne : Poésies	9

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

SEANCE DU 18 JANVIER 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur le Bâtonnier de Montaut.

Etaient présents : Mlle Lavondès, M.M. de Balin-goubert, de Régis, Barnouin, Hugues, Thérond, membres Seston, Chanoine Cantaloube, Chanoine Bruyère, Engoubert, de Régis, Barnouin, Hugues, Théron, membres résidants ; M^e des Guerrois, Secrétaire Adjoint.

Le Président exprime à la Compagnie tout le plaisir qu'il a eu pendant ses deux années à exercer ses fonctions et tout le charme qu'il a goûté à entendre et à commenter les diverses communications ainsi que tout le fruit qu'il a retiré de ses travaux.

Il regrette que l'activité de l'Académie ne soit pas assez connue et exprime le vœu que plusieurs séances publiques lui permettent d'entrer davantage en contact avec la population nimoise.

Se tournant ensuite vers Mlle Lavondès, dont les fonctions présidentielles débutent ce jour, il lui dit tout le plaisir qu'il a, à installer la filleule de Charles Gide, son ancien professeur et l'auteur d'ouvrages réputés sur

Olivier de Serres — sur les Abeilles — et sur le Cheval — dont il a particulièrement goûté la valeur.

Prenant place à la présidence, Mlle Lavondès indique son émotion de succéder à M^e de Montaut dont la succession constitue une lourde charge, étant donné sa valeur. Elle s'efforcera, dit-elle, de mériter la confiance de ses confrères dans ses fonctions présidentielles, se montrant digne de l'honneur qui lui a été fait.

La parole est ensuite donnée à M. le Chanoine Bruyère qui donne lecture de sa communication sur la Bête du Gévaudan, nom sous lequel on a désigné l'animal qui pendant trois ans de 1764 à 1767, jeta la terreur dans cette région et dans la Basse Auvergne, où il fit de nombreuses victimes.

Elle commença ses méfaits en Juin 1764. Plusieurs battues organisées pour la tuer, n'ayant pas donné de résultat, le Commandant Militaire du Languedoc fit venir de Clermont-Ferrand, dans le Gévaudan, un détachement de 57 dragons commandés par M. Duhamel. Un de ses officiers vit un jour la bête et la poursuivit, le sabre haut, mais il fut arrêté par une muraille que l'animal franchit aisément. Pour stimuler le zèle des soldats et des habitants, ainsi que des chasseurs d'autres régions, les Etats du Languedoc promirent 6.000 livres (3.000.000 de frs). Le Roi Louis XV, la même somme, l'Evêque de Mende, 1.000 livres (500.000 frs), à qui réussirait à tuer la bête.

Cette dernière passionnait l'opinion publique. Les Gazettes parlaient d'elle, et des plaintes inspirées par les ravages que causait l'animal, étaient chantées dans Paris, en même temps que des estampes reproduisaient, de façon plus ou moins exacte, son aspect et des scènes de carnage.

Les Dragons n'ayant pas réussi dans leurs tâches, le Roi envoya dans le Gévaudan, un gentilhomme Normand, M. Denneval qui, dans sa Province avait détruit un très grand nombre de loups. Il arriva, le 17 Février 1765, avec son fils, trente bons tireurs et huit gros chiens Danois. Malgré les battues qu'il organisa avec le concours des villageois des Pays, il n'eut pas plus de succès.

Avant sa venue, on avait admiré la présence d'esprit et de courage avec lesquelles un enfant de douze ans, Jacques Portefaix avait protégé quatre autres garçons et deux petites filles, plus jeunes que lui, en luttant vaillamment contre la bête. Instruit de cette prouesse, le Roi accorda à l'enfant une gratification de 300 livres (150.000 frs). Il fit également remettre la même somme à la femme Jeanne Jouve qui, attaquée par la bête, tandis qu'elle gardait ses trois jeunes enfants, réussit après un combat opiniâtre à lui faire lâcher son fils de 6 ans qu'elle avait saisi, cruellement griffé et qui mourut de ses blessures.

En Juin 1766, M. Denneval fut remplacé par le sieur Antoine de Beauterne, Lieutenant des Chasses et Porte Arquebuse de Louis XV. Le 21 Septembre, le bruit se répandit qu'il avait réussi à tuer l'animal, qui jusqu'alors avait échappé à toutes les poursuites. Il venait d'abattre en effet d'un coup de canardière un loup de forte taille pesant 70 kilogs. Ce loup fut empaillé et porté à Versailles, et, pour sa récompense, Antoine fut promu Grand Croix de l'Ordre de Saint Louis, et gratifié d'une pension annuelle de 1.000 livres (500.000 f.)

On crut, à Versailles, que ce loup était la fameuse bête. Il n'en était rien, à moins que l'animal tué ait été son sosie.

Les meurtres recommencèrent à la fin de l'année et ne prirent fin que le 19 Juin 1767. Ce jour-là, trois cents chasseurs s'étaient réunis sous la direction du Marquis d'Apcher dans un bois près de Sauges. L'un de ces chasseurs Jean Chastel, posté sur un ruisseau, vit la bête venir sur lui et l'étendit morte d'un coup de fusil. Lui aussi porta l'animal à Versailles, mais la Cour, persuadée que celui tué par M. Antoine était la vraie bête, ne le fit bénéficier, ni de l'accueil, ni de la récompense sur laquelle il comptait.

Qu'était donc l'animal dont depuis si longtemps l'on parlait, et qui avait fait périr au moins soixante-deux personnes, et blessé une quarantaine d'autres dont les noms sont connus. Un certain mystère règne sur sa nature.

Était-ce seulement un loup d'une taille extraordinaire et doué d'instincts sanguinaires, plus que les autres loups ? ou bien, était-il un monstre, n'ayant que quelques traits communs avec la gent lupine. Il pourrait le paraître d'après les descriptions faites par ceux qui avaient eu affaire à lui. Ce qui est encore étonnant, sinon mystérieux dans cet animal, c'est son habileté à se tirer indemne pendant si longtemps des mesures prises contre lui : battues générales — affûts — coups de feu — aliments empoisonnés — auxquels il ne touchait pas ou qui pour lui étaient inoffensifs.

N'est-ce pas un mystère dit en terminant M. le Chanoine Bruyère que, cinquante ans plus tard, sous le Premier Empire, une bête semblable, assouffée de sang humain et dont les victimes furent presque aussi nombreuses, se soit rencontrée non plus dans le Gévaudan, mais dans l'Uzège et le Bas Vivarais.

De cette autre bête moins connue, appelée la Bête des Cévennes, l'orateur se propose de parler dans une autre communication.

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Étaient présents : M.M. Bosc, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Gibelin, Antonin, Lignièrès, Hutter, Flaugère, Chanoine Cantaloube, de Régis, Livet, Enjoubert.

Madame Simone Robert fait hommage d'une histoire de Sommières dont elle est l'auteur.

M. Braud (en littérature Jacques Alberane) a bien voulu réserver à l'Académie une de ses conférences. Il a permis à ses confrères d'assister au « dernier tour de magie de Balzac ». Il ne s'agissait pas d'une analyse, d'une expédition à froid, mais d'une synthèse d'une évocation vivante.

Balzac ressuscité, ressurgi de l'ombre, a entraîné M. Braud et ses auditeurs à sa suite : à Vendôme, auprès du mystique Louis Lambert ; à Clochegourde, chez le comte et la comtesse de Mortsauf ; à Alençon, dans le vieil hôtel de Mlle Cormon qui, à l'âge de 60 ans, ne supportait pas l'idée de mourir fille ; à Saumur et à Tours, face à l'avare et au curé. Puis, ce fut à Paris, la rencontre de Père Goriot, de Vautrin, de Rastignac, de César Birotteau et dans des apparitions fantastiques défilèrent la comtesse de Langeais, Clémence Desmarests, Desplein, Gaston de Nuel, Lucien de Rubembre, le cousin Pons, le bon M. Benassis, bien d'autres encore. Tableau animé et haut en couleurs, fait de petites touches exactes à la façon des impressionnistes.

Grande a été notre joie de retrouver dans sa stature le géant Balzac, réaliste et visionnaire à la fois, de prendre contact avec les cents personnages de son univers, d'assister, en un mot, comme le souhaite Michelet pour l'histoire, à une résurrection intégrale du passé.

Après un échange de vues sur l'œuvre balzacienne, Mlle Lavondès a remercié le conférencier qui, absorbé par ses fonctions de président du tribunal civil de Privas, ne craint pas de se livrer à des travaux littéraires dont il sait faire bénéficier ses auditeurs et confrères de l'Académie.

SEANCE DU FEVRIER 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la Présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Étaient présents : M.M. Gibelin, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, des Guerrois, Docteur Max Vincent, de Montaut-Manse, Seston, Hugues, colonel de Balincourt, de Régis, Enjoubert, Livet, Thérond, membres résidants ; M. de Joly, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. de Régis a présenté à ses confrères une page d'histoire locale. Il s'agissait de l'historique du château de La Tour d'après l'ouvrage du marquis de Lordat et depuis l'implantation en ce lieu d'une Commanderie de Templiers au début du XVIII^{me} siècle jusqu'au propriétaire actuel.

L'auteur y passe en revue les différentes familles qui l'ont possédé, en précisant les apports de chacune d'elles.

Le château comporte deux parties principales. D'une part, le donjon et la Commanderie et d'autre part, accolé et relié à celle-ci, le château Directoire construit vers 1800 d'après les plans de l'artitecte Meunier. On y remarque principalement un fort bel escalier de très pur style Directoire que les Beaux-Arts ont inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Dans la Commanderie, le baron de Larcy a installé en 1865 une imposante cheminée de pierre provenant du château de Plaisance, édifié vers 1620 à Beaucaire par le duc Henri II de Montmorency dans une salle destinée à rassembler les états du Languedoc.

Le marquis de Lordat raconte dans son ouvrage les péripéties de cette cheminée et précise tous les souvenirs que le baron de Larcy a voulu rappeler en créant cette salle Montmorency. L'auteur de la communication évoque le souvenir de Chabaud La Tour qui a laissé une grande empreinte dans notre département. Il décrit les recherches effectuées sur ce célèbre personnage par

le marquis de Lordat, qui est arrivé à prouver que pendant ses années d'émigration, le duc d'Orléans (futur roi Louis-Philippe), a utilisé l'identité de Chabaud La Tour après que celui-ci fut rentré en France.

M. Livet a rendu compte d'un volume de poésies de Madame Gérard Duverne. Après en avoir fait valoir tout le charme et la poésie qui s'en dégagent, M. Livet a donné lecture de certaines pièces intitulées : L'Agave ; des rayons dans l'ombre. Il a terminé en citant le poème dans lequel l'auteur parlant du Rossignol écrit :

Comme il livre sa voix, moi je livre mon âme.

M. Barnouin fait une communication sur : Les bornes 9 et 10 de la Voie Domitienne.

La voie Domitienne, ainsi nommée en souvenir du G1 Romain Domitius Ahenobarbus qui l'avait fait restaurer en l'année 121 av. J.-C. est, comme on le sait, parallèle au littoral de la Méditerranée dans sa traversée du Languedoc.

Elle fait suite, en Arles, à la voie Aurélienne, suit le Rhône jusqu'à Beaucaire sur la rive droite d'après certains ; sur la rive gauche, d'après les autres.

De Beaucaire, elle se dirigeait sur Nîmes en ligne droite, passait à Milhaud, Uchaud et Codognan, traversait le Vidourle au pont d'Ambrussium et se dirigeait ensuite sur Narbonne par Saint-Thibéry et Béziers.

De mille pas en mille pas, s'élevaient sur cette voie, des bornes ou colonnes milliaires cylindriques ou quadrangulaires, toutes imposantes puisqu'en général elles atteignaient 3 m. de hauteur sur 0,65 de diamètre. Ces bornes indiquaient les distances. Il y en avait quatre vingt dix entre Narbonne et Nîmes et quinze entre Nîmes et Beaucaire.

Les plus anciennes de ces colonnes remontent au temps de la République. Elles sont dépourvues d'inscriptions. Leur forme est cylindrique, elles ont 2 m. 90 de hauteur et leur circonférence dépasse 2 m. 20.

Trois autres séries de colonnes milliaires se rencontrent encore, elles rappellent des travaux de refection ou même de simples réparations effectuées

sous le règne des empereurs Auguste, Tibère, Claude et Antonin.

Elles portent toutes des inscriptions qui permettent d'en déterminer la date exacte à cause des renseignements qu'elles comportent. Voici ces inscriptions dans l'ordre :

Auguste : L'empereur César Auguste, fils du Dieu, souverain pontife, consul douze fois, désigné pour un treizième consulat, impérateur quatorze fois, revêtu de la puissance Tribunitienne pour la vingtième fois (a réparé la route).

Tibère : Tibère César Auguste, fils du divin Auguste, souverain pontife, revêtu de la puissance Tribunitienne pour la trente troisième fois, a refait et réparé la route.

Claude : Tibère Claude César Auguste Germanicus, fils de Drusus, Souverain pontife, revêtu de la puissance Tribunitienne pour la première fois ; consul une fois, désigné pour un second consulat, impérateur deux fois, a refait la route.

Antonin : L'Empereur César Titus Aelius Hadrianus Antonin Auguste le pieux, fils du divin Hadrien, souverain pontife, revêtu de la puissance Tribunitienne pour la huitième fois, impérateur deux fois, consul quatre fois, père de la patrie a réparé la route.

Il résulte des mentions portées que les milliaires d'Auguste ont été placés en l'an 3 av. J.-C., ceux de Tibère en 32-33 après J.-C. ; de Claude en 41 et ceux d'Antonin en l'année 145 après J.-C.

Tous ces milliaires sont cylindriques, sauf ceux de Tibère qui sont quadrangulaires.

Ils ont une hauteur qui varie de 2 m. 70 pour ceux d'Antonin à 3 m. pour les autres, et une circonférence de 2,10 à 2,60.

Les milliaires d'Antonin ont une base carrée, les inscriptions de ceux d'Auguste et de ceux de Tibère n'ont pas d'encadrement. Les inscriptions de ceux de Claude et d'Antonin se trouvent placés dans des enfoncements quadrangulaires qui ont, pour Claude plus de hauteur que de largeur et, pour Antonin, une hau-

teur égale à la largeur, pour ceux, du moins, qui se trouvent entre Nîmes et Beaucaire.

Il en résulte que, même si l'inscription est effacée, les milliaires sont presque toujours identifiables, et on peut, la plupart du temps, les rapporter, sans difficultés, à l'empereur qui les a fait ériger.

Les milliaires de la République, ainsi que ceux d'Auguste n'ont jamais porté de numéro d'ordre.

Ceux de Tibère sont tous numérotés : de Narbonne à Nîmes, de 1 à 90, et de Nîmes à Beaucaire, de 1 à 15. La colonne 91, dans la première série et la colonne 1 dans la deuxième, étant la même, c'est-à-dire la colonne qui se trouve au centre de la porte Auguste.

M. Aurès fait remarquer que les numéros d'ordre de ces deux séries se trouvaient établis en raison, sans doute, de l'importance exceptionnelle que Narbonne avait alors, en sens inverse de la direction adoptée pour la rédaction de l'itinéraire d'Antonin, sur lequel le parcours des voies antiques est marqué en allant d'Italie en Espagne.

Les Milliaires de Claude ne portent généralement aucune indication numérale. Ils ont été placés comme on l'a vu 9 ans après ceux de Tibère, et il était vraisemblablement inutile, si peu de temps après, de leur donner un numéro.

Quant à ceux d'Antonin — 145 ans après J.-C., ils sont numérotés suivant deux séries distinctes, dont l'origine se trouve à Nîmes, mais contrairement à ceux de Tibère qui étaient dirigés dans le même sens, les deux séries des Milliaires d'Antonin sont établis en sens inverse l'une de l'autre : il y avait par exemple deux Milliaires d'Antonin ayant le numéro 1, l'un près de Saint-Césaire, l'autre sur la route de Beaucaire, à 1 km. du viaduc. Le Milliaire 0 étant la colonne qui se trouve au centre de la porte Auguste.

Ce numérotage ayant Nîmes pour centre semble prouver que notre ville avait à ce moment supplanté Narbonne et était devenue la cité la plus importante.

De nombreux Milliaires nous sont restés, M. Aurès

en comptait quarante-quatre plus ou moins bien conservés, en 1877, se trouvant dans des villages, dans des églises, dans nos musées ou même en place.

Il serait intéressant d'en faire le recensement actuel, mais il faudrait pour cela du temps et de l'essence. J'ai l'impression que ces quarante-quatre Milliaires doivent pouvoir se retrouver.

Il y en a — en tous cas — une douzaine dans notre musée épigraphique.

Ces indications préliminaires, qui ne sont pas mon propos, étaient cependant nécessaires.

Je les ai puisées dans les travaux de nombreux savants ou « antiquaires » qui se sont intéressés à cette question

Sans parler de Polybe, les savants « régionaux » Poldo d'Albenas, Rulman, Guiran, Ménard, Séguier, Germer Durand, Casalis de Fondouce, Emilien Dumas les ont étudiés.

D'autres en ont fait des études plus approfondies, je citerai Astruc, le savant Médecin du XVIII^{me} siècle, originaire de Sauve, Auguste Pelet, en 1850 ; Charvet, en 1874 et surtout M. Aurès, membre de votre académie, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées qui paraît avoir épuisé la question dans son ouvrage capital paru en 1877.

J'arrive maintenant à mon sujet.

J'avais noté, en lisant les auteurs dont je viens de donner les noms, que ceux-ci avaient tous remarqué, sur la partie de la voie Domitienne qui existe entre le mas de Théraube et Beaucaire, deux Milliaires encore en place : les Milliaires 9 et 10.

Voici comment s'exprime M. Aurès :

« Le premier Milliaire que l'on rencontre encore debout sur son emplacement antique quand on parcourt la voie Romaine entre Nîmes et Beaucaire, est situé sur le côté gauche de cette voie, en un point fort remarquable, car il se trouve sur la limite même des communes de Redessan et Jonquières, dont les territoires étaient compris, le premier, dans le diocèse de Nîmes, le second, dans celui d'Arles.

« De sorte que c'est précisément en se servant de cette borne antique qui était la neuvième après Nîmes, qu'on a réglé la limite de ces diocèses, lorsqu'elle a été déterminée pour la première fois d'une manière précise et officielle.

« Ce Milliaire est connu à Jonquières et à Redessan sous le nom de « Peïra di Novio » (pierre des fiancés), et cette dénomination provient, dit M. Pelet, de ce que les habitants de Jonquières, qui n'avaient pas de notaire dans leur village s'avançaient jusqu'à cette limite pour y signer leur contrat de mariage devant le notaire de Redessan qui, de son côté, n'avait pas le droit de la dépasser.

Ce Milliaire est rectangulaire et peut être rapporté avec certitude à Tibère.

D'ailleurs, au moment où M. Aurès l'a vu, en 1877, on pouvait encore lire, dans sa partie supérieure :

I..... CAESAR..... DIV.....

Le deuxième Milliaire qui suit, par conséquent le dixième, ajoute Aurès, est un milliaire d'Auguste, encore en place, au nord de la voie romaine.

Son inclinaison vers Nîmes est très sensible et peut être évaluée à 45° au moins.

Ce milliaire est parfaitement conservé, dans sa partie inférieure, mais sa partie supérieure s'est délitée et il n'existe plus qu'une faible proportion de la surface cylindrique sur laquelle on peut cependant lire avec un peu d'attention (sur 4 lignes) :

M..... C..... IMP..... P.....

A la suite de ce milliaire, et à 1 m. 50 ou environ de distance du côté de Beaucaire, on voyait encore, en 1877, en place dans le sol, la culasse quadrangulaire d'un milliaire de Tibère qui n'a jamais été dérangée, mais toute la partie supérieure était complètement détruite.

Cette circonstance de deux Milliaires encore en place sur une voie romaine et se suivant est exceptionnelle et probablement **unique au monde**.

On peut même dire qu'il existait un milliaire suivi

de deux autres milliaires, puisqu'au mille 10, M. Aurès a trouvé non seulement le milliaire presque intact d'Auguste mais la base du milliaire de Tibère qui était également au mille 10.

Aussi j'ai eu la curiosité de rechercher si ces milliaires existaient toujours, et dans quel état ils se trouvaient.

Pour cela, je me suis transporté sur les lieux, le 18 Novembre dernier.

La voie Domitienne, à cet endroit est facile à reconnaître. La route nationale actuelle la suit exactement depuis Nîmes pendant 10 ou 11 kms, jusqu'au mas de Théraube.

A cet endroit, la route moderne oblique vers le nord et pour aller traverser le hameau de St-Vincent.

La route Romaine, elle, continuait vers Beaucaire d'une façon nettement rectiligne sur une dizaine de km.

C'est sur ce tronçon de route, désaffecté, pareil aujourd'hui à un modeste chemin d'exploitation envahi par l'herbe que se trouvent les deux milliaires qui nous intéressent.

Normalement, d'après Aurès, je devais rencontrer le neuvième à 13 kms 300 de Nîmes ou à 2 kms environ du Mas Théraube.

Arrivé à cet endroit, je n'ai pas vu le milliaire décrit en 1877 par M. Aurès, aucune borne n'était plantée en terre ; mais à proximité et à une dizaine de mètres au nord du chemin, dans un champ, j'ai vu, couché sur le sol, un monolithe de 3,10 environ de longueur, de 0,65 de large sur 0,50 d'épaisseur. Bien que n'ayant pu lire d'inscription, du moins du côté regardant le ciel, car il n'était pas question pour moi de retourner cette pierre qui doit peser près de trois mille kilogs, je crois être certain que j'ai vu le milliaire de Tibère, érigé en l'année 33 après J.-C. et sorti du sol à une époque certainement très proche et dans des circonstances inconnues.

Ce milliaire, connu sous le nom de « peira di Novio », qui a été utilisé en 675 sous le roi Wisigoth Wamba, comme borne entre les diocèses d'Arles et de Nî-

mes, pour fixer leurs limites et qui, après la Révolution, a servi de borne également pour déterminer les limites des communes de Redessan et de Jonquières.

Les dimensions et la forme quadrangulaire de la pierre que j'ai vue sur le sol, correspondent à celles des milliaires de Tibère, notamment à celui qui, presque intact et provenant de Manduel, se trouve dans notre musée épigraphique. La base de l'une et l'autre pierre est brute sur 0,90 environ, parce qu'elle était destinée à rester en terre.

Le sommet de la « peire di novio » est fortement dégradé et un côté a disparu.

Continuant notre route vers Beaucaire, en suivant la voie connue dans le pays sous le nom de chemin romain, j'ai vu à 1.500 m. environ de là, le milliaire 10 d'Auguste.

Son apparition a, je dois l'avouer, été pour moi, curieux des choses du passé, très émouvante.

Ce chemin que je parcourais avait été suivi par les légions de Rome, les barbares l'avaient également suivi et maintenant, on n'y aperçoit plus que quelques laboureurs ou de rares bergers.

Un témoin du passé subsiste dans cette solitude : le dixième milliaire. Il est, depuis près de deux siècles, toujours en place, à la corne d'un bois. Il est dégradé sur sa partie supérieure, et l'inscription est devenue presque illisible. C'est tout au plus si l'on devine, avec une certaine bonne volonté le C qui commence le mot COS à la quatrième ligne, et l'M de la cinquième qui était la deuxième lettre du mot IMPERATOR. Mais il est toujours imposant avec ses 2 m. 20 de hauteur au-dessus du sol et sa circonférence de 2 m.

En 1877, il faisait un angle de 45° avec le sol. Il est actuellement perpendiculaire. Je n'ai pu savoir comment et par qui il avait été redressé.

J'ai constaté, en outre, qu'à 1,50 de ce milliaire, et à l'est, existait toujours la culasse quadrangulaire de la borne de Tibère que M. Aurès avait mentionnée.

La plupart des savants qui se sont occupés de ces bornes ont pensé, et c'était naturel, à utiliser les neu-

vième et dixième milliaire qui se suivent pour mesurer d'une façon exacte le mille Romain effectivement employé dans la Gaule Narbonnaise.

Sept d'entre eux, à ma connaissance ont effectué ce travail, et, je dois le dire, leurs résultats ont été tous différents. Leurs toises ou leur décamètres n'étaient-ils pas parfaits ? N'ont-ils pas opéré avec soin ? Je ne sais. Toujours est-il que les résultats obtenus varient de 1465 m. 67 (Ménard) à 1481 m. (Walkenaer).

M. Aurès, lui a obtenu 1474 m. Il a pour cela effectué son chaînage avec beaucoup de soin et a bien pris garde d'opérer sa mesure de la borne 9 (Tibère) à la borne 10 (Tibère et non la borne 10 d'Auguste).

Ingénieur en chef des Chaussées, il était qualifié pour cette opération. Mais il ne s'est pas contenté de cela, et il a pensé qu'en opérant sur une plus grande distance, il diminuerait les chances d'erreurs.

Il a donc fait mesurer la distance qui existe entre la borne 9 et la borne 13, car au mille 13 existent encore deux bornes. Je devrais dire « existaient car si M. Aurès les a vues, je n'ai pu malheureusement aller constater leur état actuel faute de temps et d'essence.

M. Aurès a donc mesuré 4 milles et divisant par 4, il a obtenu, pour un mille, 1476 m. 50.

Il considère ce chiffre comme aussi rapproché que possible de la vérité.

Mais comme il le fait remarquer, les bornes milliaires, à cause des accidents de la route ne pouvaient pas être toutes rigoureusement placées à des distances mathématiquement égales, et il serait extraordinaire qu'une distance réellement comprise entre deux milliaires consécutifs se trouvât, par hasard, identiquement égale à la longueur théorique du mille Romain.

C'est, en définitive, comme si, dans deux mille ans, le système métrique ayant disparu, on voulait rechercher la longueur d'un kilomètre, en mesurant la distance séparant deux bornes kilométriques miraculeusement conservées. Il serait bien extraordinaire que l'on trouvât une distance mathématiquement égale à mille fois la longueur du mètre étalon.

A la suite de mes constatations, j'ai pensé qu'il était souhaitable que l'on fasse remettre à la place qu'il a occupée pendant plus de 1900 ans, le milliaire 9 de Tibère.

Ce travail est possible et même, à mon avis facile, cette pierre étant sur le sol à proximité de l'emplacement qu'elle occupait, emplacement que le chaînage de M. Aurès permettra de retrouver avec exactitude.

Je crains, en effet, que le propriétaire du champ où la borne est couchée ne s'estime un jour gêné par cette présence et qu'il ne la fasse briser à coups de masse pour s'en débarrasser.

Je me suis donc adressé à M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, le jugeant plus qualifié que quiconque pour effectuer ce travail, à cause du personnel qualifié et des outils appropriés dont il peut disposer. La question avait intéressé M. Aurès, ingénieur en chef, elle pouvait intéresser le titulaire actuel.

Mais je n'ai pas eu de chance : M. l'Ingénieur en Chef ne m'a pas honoré d'une réponse et n'a même pas accusé réception de ma lettre.

Je me suis donc adressé à M. Lasalle, notre jeune conservateur des musées qui je crois prendra la chose en mains.

Comme je l'ai dit, je n'ai pu savoir comment et dans quelles conditions la borne 9 a été arrachée, ni quand la borne 10 avait été redressée.

SEANCE DU 1^{er} MARS 1957

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Étaient présents : M.M. Bosc, Baillet, des Guerrois, Flaugère, de Montaut-Manse, Hutter, Colonel de Balincourt, de Régis, Hugues, Gibelin, membres résidants; M.M. Auméras, de Joly, membres non-résidants; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Monsieur le Colonel de Balincourt fait la communication suivante : « La Païva et les Donnersmark ».

Entre l'Arc de Triomphe et le Rond-Point, à toute proximité de ce dernier et à droite lorsqu'on se dirige vers la Concorde, portant le N° 25, s'élève un immeuble, actuellement écrasé par ses voisins et que nous aurions appelé, dans notre enfance, un hôtel particulier entre cour et jardin. Le Traveller's Club, qui en est le propriétaire depuis 1903 a la coquetterie de le conserver dans l'état exact où il l'a trouvé lors de son acquisition, de sorte qu'il subsiste intérieurement et extérieurement, à peu de chose près, tel qu'il était lorsque, en 1866, la Marquise de Païva, flanquée du Comte Crudo Henckel de Donnersmark offrit la plus éblouissante des pendaisons de crémaillère.

Thérèse Lachmann, plus connue sous le nom de la Païva, naquit officiellement à Moscou en 1826, mais plus probablement ailleurs et en 1819. Son père légal, un brocanteur à barbe sale et papillottes, était un pauvre revendeur d'habits et de vieux draps qui avait quitté son ghetto polonais, pour tenter, sans aucun succès, de faire fortune à Moscou. Elle insinuait çà et là qu'elle était née d'une rencontre de sa mère avec un cousin des Tzars, dans un relai diligence. Ce qui est certain, c'est que le père Lachmann, quoique juif, fit baptiser sa fille à 7 ans, dans la religion orthodoxe.

Très jeune, elle épousa le plus misérable des tailleurs, sans doute un minable client de son père, tu-

berculeux par surcroît : Hyacinthe Villoing, un français dont elle eut un fils.

Enlevée sans peine par un riche marchand moscovite, elle abandonna mari et enfant et partit pour Constantinople. Abandonnée à son tour par le moscovite, elle le remplaça par un autre, puis par plusieurs autres et cotoya de près la plus basse prostitution. Une aventure, plus reluisante, la conduisit jusqu'à Vienne et une autre enfin ! l'amena à Paris ; elle s'installa dans le quartier juif de Saint-Paul, où elle retrouva des parents et alliés. Inutile d'ajouter qu'elle n'y resta pas longtemps.

Elle a entre 20 et 25 ans. Son visage est d'un ovale plein et régulier, ses yeux d'un beau noir velouté, son nez busqué, un peu gros, ses lèvres charnues, son teint mat et doré, sa chevelure sombre avec des reflets roux. Quant à son corps, il étale encore son orgueilleuse nudité au plafond du grand salon du Traveller's Club. Il correspond au canon de la beauté tel qu'on le concevait au XIX^{me} siècle. Bref, Thérèse Lachmann, qui n'a aucun scrupule, a les moyens de réussir et la volonté de les utiliser. Elle est, en plus, intelligente, énergique, calculatrice et ambitieuse. Elle s'instruira par des lectures étendues, elle connaîtra parfaitement cinq langues, deviendra une excellente amazone, elle aura un goût un peu artificiel pour les arts, mais avec une passion sincère pour la musique et sera une pianiste avertie. On admirera son don de calculer, de prévoir, de spéculer, son incroyable sang-froid et Théophile Gautier dira bientôt : « Cette femme a toujours une boussole sous son oreiller ». Elle entend être une courtisane, mais, en pleine période romantique, une courtisane qu'on achète et qui ne tient pas à se racheter. Pour employer la terminologie galante de l'époque, elle ne veut être ni une « lorette », ni une « biche ». Elle veut, au minimum, devenir une « lionne », c'est-à-dire une femme à la mode, que tout le monde connaît de vue à Paris, dont parlent les petits journaux et qui, sans négliger son commerce un peu particulier, joue volontiers à la protectrice des arts et des lettres.

Après de multiples aventures, elle fait la connais-

sance du musicien Henri Herz. Elle peut ainsi fréquenter un certain nombre de musiciens, d'écrivains et de journalistes : Théophile Gautier, Emile de Girardin et, une ou deux fois, Wagner lui-même. A ces contacts, elle acquiert un vernis de culture très brillant, qu'elle sait admirablement mettre en valeur.

Voici que Herz part pour San-Francisco, où on lui fait un pont d'or pour une suite de concerts. Il laisse à Paris, Thérèse Villoing, qui, ne recevant d'Amérique que peu d'argent, à son sens, prend des amants successifs, dont le propre frère du musicien. Elle fait tant et si bien que la famille de Herz, chez qui elle logeait, finit par la chasser. Elle part en laissant la petite fille qu'elle a eue du musicien ; deuxième abandon d'enfant, Cette petite fille mourra à 12 ans.

Elle connaît alors une période très dure, peut-être la misère des clandestines du trottoir. Mais, elle ne se décourage pas et elle a raison. Là voilà, en effet, qui fait la connaissance de Mademoiselle Camille, une marchande de mode extrêmement en vogue qui comprend la magnifique publicité que peut lui procurer Thérèse, Elle lui fournit gratuitement armes et munitions, robes, lingerie, chapeaux et elle dit en souriant : « Maintenant, à vous de faire le reste ».

Cette fois, c'est la grande bataille, qui la mène à Londres où elle fait des ravages. Nous voici en 1849. Elle est dans tout l'éclat de sa beauté, elle est célèbre dans le monde de la galanterie internationale ; enfin, elle est déjà riche, car une part des largesses de ses amants sert à entretenir et augmenter son équipement de femme élégante, tandis que l'autre part lui sert à spéculer avec bonheur. A Paris, les salons rouvrent leurs portes et les fêtes recommencent. Pourquoi n'offrirait-elle pas à un Portugais décavé, de belle prestance, qu'elle a rencontré dans un salon légèrement mêlé, l'argent qu'elle possède en échange d'un joli nom et d'une couronne de marquise, même un peu toc ? L'affaire réussit et d'autant plus facilement que le pauvre Villoing qui avait lui aussi quitté Moscou avec son fils pour Paris, y meurt le 15 Juin 1849. C'est donc sans difficultés que, le 4 Juin 1851, un contrat de mariage est

passé devant notaire, aux termes duquel Thérèse Lachmann, veuve Villoing apporte à la communauté « un million en diverses valeurs, actions et argent ». De son côté, Païva apporte un majorat sis en Portugal sans indication sur la consistance de ce majorat, mais avec cette précision fâcheuse qu'il est grevé d'une dette de 1.200.000 francs. Le 5 Juin, le mariage civil eut lieu devant le maire du deuxième arrondissement et le mariage religieux à la Chapelle des Frères des Ecoles Chrétiennes de Passy. Thérèse Lachmann, veuve Villoing est dorénavant Marquise de Païva devant Dieu et devant les hommes.

Elle ne se désintéressa pas complètement de son fils. Elle lui faisait servir discrètement par un notaire une mensualité suffisante mais mince, car, disait-elle, les jeunes gens qui ont de l'argent le dilapident avec des filles pour le plus grand dommage de leurs études. Le jeune Villoing mourut à Paris à l'âge de 25 ans, du mal dont souffrait son père. Il était étudiant en médecine.

Le nouveau couple s'installe dans un hôtel particulier place Saint-Georges, en face de la maison historique de M. Thiers. Ce n'est pas le faubourg Saint-Germain ; c'est néanmoins un des endroits les plus distingués du Paris de l'époque. On y reçoit beaucoup, mais la nouvelle marquise ne tarde pas à s'apercevoir que les femmes du monde ne répondent pas à son appel. Au bout de deux ans de vie commune, parsemée d'orages, la Marquise signifie au Portugais qu'elle garde son titre, qui lui conservera à tous égards un excellent souvenir d'elle, mais que, pour parler net, elle l'a assez vu. Païva, criblé de dettes, disparaît.

C'est qu'elle a rencontré le Comte Guido Henckel de Donnersmark et qu'il ne saurait être question de laisser passer une occasion pareille. Voici ce que j'ai trouvé le concernant dans le Gotha de 1903 — 3^{me} partie — généalogies des maisons princières non souveraines.

Protestants

Guido, Georges, Frédéric, Erdmann, Henri, Aldebert, Graf Henckel 1^e Frust von Donnersmark - Durch-

laucht (Altesse Sérénissime - 18/1/01) né à Breslau, le 10 Août 1830.

Seigneur médial de Beuthen, fidéi commissaire de Tarnowiz-Neudeck, fondateur et possesseur du Fidéi commis. de Zyglin et Repten. Possesseur de la Seigneurie de Zabize et des Seigneureries de Kamin, Chropaczon, Schweintochlonitz (Cercle de Beuthen) et de Makoschau (Cercle de Zalrze) 23.295 Hect.
des biens de Talkowice et de Dobierzowice 61.255 Hect.
de la Seigneurie de Lipowiec en Galicie 3.076 Hect.
et des Seigneureries Szbakczin et Telepoejablonka en Hongrie 11.410 Hect.

Grand échanson Héréditaire du duché de Silésie, membre héréditaire de la Chambre des Seigneurs de Prusse, membre du Conseil d'Etat de Prusse et du Conseil Economique, Chevalier Honoraire de St-Jean, etc...

Ce que le Gotha ne précise pas, c'est que la Seigneurie de Zabize, par exemple, est plus riche de mines que de pommes de terre et qu'il en va de même des Seigneureries du Cercle de Beuthen.

Lorsque la Païva lia son destin pour toujours à cet opulent personnage vers 1853, il n'avait encore que 23 ans et n'était pas encore le propriétaire de la colossale fortune qui vient d'être détaillée. Il s'agissait d'un jeune seigneur riche, libre, bien en cour auprès des Princes de la Confédération et de la Cour de Prusse, accrédité à Paris. C'est la Païva qui se chargea d'être l'initiatrice de son éducation mondaine et de le former aux élégances du Jockey-Club. Très grand, très large d'épaules, très blond de chevelure, très rouge de teint, grand mangeur, grand buveur, petit causeur, un reître, mais un homme singulièrement intelligent et perspicace sous ses dehors de jouisseurs. Nous le verrons conseiller Bismark en 1871 dans un sens nettement contraire aux intérêts de notre pays et il jouera un rôle officieux à Paris jusqu'à la crise marocaine d'il y a un demi-siècle. Tant qu'il fut à Paris, pendant tout le Second Empire et les premières années de la République, on doit se le représenter comme le Abetz des années 1935 à 1940.

En attendant, le couple irrégulier rouvre les portes de l'hôtel de la Place Saint-Georges et donne des

fêtes magnifiques. On y voit Emile de Girardin, Théophile Gautier, Emile Augier, les Goncourt, Arsène Haus-saye, Sainte-Beuve, Thiers et bien d'autres encore. Mais on n'y voit toujours pas de femmes du monde.

C'est que, pour une fois, la Païva a été imprudente. Elle a prononcé une phrase dont elle a souffert toute sa vie et qui a, peut-être, hâté sa fin. « Quand vous voudrez des femmes du Faubourg Saint-Germain, je suis assez riche pour vous payer des duchesses ». Hélas! Ces paroles ont dû être répétées aux duchesses et les duchesses ne sont pas venues, malgré la place que tient maintenant la Païva dans la chronique parisienne, malgré le bruit que font autour d'elle les petits journaux, malgré son élégance et le ton qu'elle donne à la mode. Et les duchesses n'étant pas venues, les autres se sont bien gardées de venir.

La Païva ne désespère pas. En 1855, elle achète le terrain du somptueux palais qu'elle rêve de construire et qui, comme nous l'avons vu, porte actuellement le N^o 25 des Champs-Élysées. A l'époque, s'y élevait le Jardin d'Hiver, qui venait de faire faillite et il était à toute proximité du Bal Mabille. Elle mobilise à son service l'architecte Mauguin. Le sculpteur Legrand est chargé de la décoration de la façade. Baudry et Frémentin exécutèrent la décoration intérieure. N'oublions pas les tentures de soie brodée, les rideaux de dentelles à la main, les meubles dont chacun est un chef d'œuvre, les tapis, les cheminées, dont celle de la salle à manger par Dalou et Jacquemard, l'escalier d'onyx, la salle de bain... Parmi les meubles, le lit de la Païva ne peut évidemment être passé sous silence. Il a d'ailleurs disparu. On avait fait pour ce lit un devis qui avait paru un maximum : 50.000 francs. La Païva se récria : « 50.000 francs, vous voulez donc que j'ai des punaises ». Le lit coûta 100.000 francs. Il était orné d'amours de bronze et au chevet, sous ces amours de bronze étaient dissimulés deux coffres-forts. La Païva couchait sur son or, ses titres et ses bijoux. Reconnaissons que la Païva ne se contentait pas de payer : elle sut aussi animer les artistes qu'elle employait. La construction de son palais dura 11 ans, car elle était capricieuse et faisait

volontiers défaire et refaire ; elle y passait presque chaque matin en revenant de sa promenade à cheval au bois et ne craignait pas de monter les échelles, en gourmandant plus qu'en félicitant. Mais pendant 12 ans ce chantier de construction fut aussi un atelier d'artistes où de jeunes talents furent découverts, d'autres surent se perfectionner. Les petits journaux s'en donnaient à cœur joie : « L'essentiel de l'Hôtel de Madame de Païva est déjà fait : il y a le trottoir ». Ou bien ce distique :

Quand achèvera-t-on ce bel hôtel d'albâtre
La Païva ne manque pas de plâtre ?

faisant allusion à l'épaisse couche de fard et de poudre dont elle protégeait son visage.

Le jour de l'inauguration, on entendit Emile Augier murmurer en montant l'escalier d'onyx :

« Ainsi que la vertu, le vice a ses degrés ».

Pendant que se construit l'Hôtel, la Païva devient propriétaire du Château de Pontchartrain, demeure historique de la vallée de Chevreuse de 1.735 hect., ayant appartenu à Maurepas et dont Donnersmark lui fit don, un jour par surprise. Il l'avait acheté au Comte d'Asmond. La Païva y fait régner la même somptuosité et le même ordre un peu revêché que dans son hôtel parisien. Il y a de vastes serres, où poussent, au cœur de l'hiver, des pêches et des ananas qui ornent la table de l'hôtel des Champs-Élysées. L'arrivée de la Païva à Pontchartrain fut marquée par une manifestation destinée à montrer à la nouvelle châtelaine l'attachement gardé aux anciens Seigneurs et la répulsion éprouvée pour l'aventurière. Par ailleurs, à Pontchartrain, comme à Paris, le « monde » boude et ignore.

Je n'ai trouvé nulle part une description que j'aurais pu considérer comme exacte des grandes réceptions de la Païva. La chère y était exquise, le service impeccable. Mais la maîtresse de maison ne savait pas toujours dissimuler son exaspération contre l'ostracisme mondain dont elle était l'objet. Elle savait que la Princesse Mathilde la considérait comme une rivale parce qu'elle avait réussi à attirer chez elle certains beaux esprits que la Princesse considérait comme l'ornement exclusif de son salon et naturellement, elle avait parlé

de la Païva en termes dénués d'ambiguïté. Voici la réponse : « Mathilde fait bien la dégoûtée. Oui, je le lui conseille vraiment, à elle surtout avec son Demidoff qui la pensionne, son Nieawerkerke qui la courtise, pour le dire avec politesse... ».

Un autre jour, il s'agissait alors d'une compagne d'antan, une rivale dans la galanterie, mais qui avait réussi après un mariage brillant à faire oublier son passé, parlant à Théophile Gautier : « Votre grande dame, j'en jurerais n'a plus envie de souvenir de séduisant ami de la première heure, qui la laissa seule à Paris, un beau matin, avec vingt francs en poche et une paire de bas de soie pour toute fortune ». Elle ne ménage même pas la Cour et pour elle l'Impératrice est une fausse dévôte et vétilleuse avec cela et qui doit faire passer à l'Empereur de fâcheux moments. Et Théophile Gautier disait d'elle : « Elle parle, elle pense, elle boit comme un homme ».

Si donc, nous sommes peu renseignés sur l'ambiance des salons de la Païva, en revanche, un témoin oculaire nous a laissé une description de l'envers du décor et d'un repas à l'Hôtel des Champs-Élysées lorsque la Païva et Donnersmark n'avaient pas d'invités. Ce témoin, c'est Henri Lavedan ; Il a laissé des Mémoires bien attrayants sous un titre modeste : « Avant l'oubli ». Lavedan est né en 1859.

En 1869, — évidemment mon témoin est jeune — il habitait avec ses parents, rue de Marignan, N° 16, 5^{me} étage. L'appartement ne donnait pas sur la rue, mais avait vue sur deux jardins : l'un était le jardin Mabille et l'autre se bornait à quelques magnolias dans l'arrière-cour d'un hôtel particulier ayant sa façade sur les Champs-Élysées.

« Les jours de congé, je les passais, bien entendu, à la maison, où, entre autres plaisirs, j'en avais un tout particulier que je devais à la Païva. Ne vous étonnez point. C'était en effet sur la cour de l'hôtel de cette dame que donnaient les fenêtres de notre appartement. Là se passaient, du matin au soir, une suite de petits événements auxquels je prenais, malgré leur régularité, une distraction toujours neuve. C'était le pan-

sage en plein air des chevaux : Huit ou dix magnifiques bêtes qu'on serait resté à admirer pendant des heures. Puis, le nettoyage des voitures nombreuses, arrosées, douchées comme des personnes et dont on faisait sous la pluie tourner les roues à n'en plus voir les rayons avant de les frictionner à la peau... Et puis, une fois par semaine, grande revue de literie : les matelas de satin blanc retirés du grand lit, apportés dehors, tenus aux coins par quatre gaillards de six pieds, puis exposés sur des tréteaux où, avec de flexibles gaules, on les tapotaient doucement.

Mais le plus beau, c'était à quatre heures, quand la Marquise allait faire au bois, son tour du lac. La brillante cérémonie ! Ces chevaux que j'avais vus le matin, nus, comme en liberté, purs de robe et de ligne, ils revêtaient alors sous le harnais une autre splendeur d'apparat. Tandis qu'on les habillait pour la sortie, ils semblaient se prêter à leur toilette avec une complaisance orgueilleuse. Pendant qu'on les frottait, que leur corne était noircie, cirée, leurs crins peignés, leur crôûpe lustrée, ils ne tenaient pas d'aise, ils encensaient, grattaient le pavé de l'ongle et, aussitôt placés de chaque côté du timon, ils se campaient d'eux-mêmes en arche, tête haute, puis, une fois bouclés, sanglés, la fleur piquée au frontal, les chaînes du timon tendues, ils devenaient immobiles, n'attendant plus que le jockey qui allait avoir l'honneur de les mener. Et, à l'instant même, il surgissait de l'escalier de bois d'où il venait de descendre sans qu'on l'entendit. Fluet, petit dans ses bottes sans talons, mince de taille, avec une face de lad, coiffé de la cape de velours à franges d'or et son inutile fouet à ses doigts gantés de blanc, il commençait par lancer à droite et à gauche deux ou trois ruades, histoire de se faire les jarrets, puis il sautait en selle sur le cheval de droite et rassemblait. Un valet de pied posté à vingt pas à l'entrée de la voûte de l'hôtel levait le bras pour dire : «Allez». La Daumont, avec un palefrenier tenant chaque bête à la bouche, s'engouffrait sous le porche. Une minute... Madame monte. Un brouhaha de sabots... et je me représentais comme si j'y étais la calèche sortant et tournant dans les Champs-Élysées, parmi les promeneurs ravis, qui chuchotent : La Païva.

Cette fameuse personne, au vrai, quoique nous fussions si voisins, je ne l'ai jamais vue, entendez, du moins, d'assez près, pour vous en parler savamment. Ceux qui l'ont fréquentée et qui ont ensuite écrit sur elle sans bienveillance et souvent avec ingratitude, nous la dépeignent comme étant, à cette époque, en 1870, une grande et arrogante créature, encore très décorative, mais alourdie par la cinquantaine offrant un visage crépi de fards, de gros yeux durs et saillants, un menton déjà en hamac, et un nez bizarement cassé, tombant sur des lèvres de pourpre où il s'enfonçait comme un bec de perroquet dans de grosses fraises et quand elle sortait le soir, au cou, aux bras, aux poignets, aux doigts, aux oreilles, partout où il y avait pour eux une place de chair disponible, bijoux, bijoux, bijoux mirobolants, asiatiques. Cette idole était presque toujours accompagnée de son esclave, haut et puissant seigneur, Comte Henckel de Donnersmark, un millionnaire prussien. Or, il est un souvenir, le seul très précis que m'est laissé d'eux ces gens extraordinaires.

Leur salle à manger donnait sur la cour des remises que j'ai dite par une grande baie à trois glaces sans rideaux, de sorte que, du dehors, on voyait très bien ce qui se passait à l'intérieur. Tous les habitants des maisons voisines, sans qu'il y eut de leur part indiscretion, ni inconvenance pouvaient ainsi — à moins de renoncer à se mettre à la fenêtre — assister aux repas dont on les faisait les témoins. C'était même, à tous les étages de notre maison une distraction devenue courante et à laquelle on se livrait sans scrupules, tellement ceux qui ne pouvaient pas ignorer qu'ils en étaient les fournisseurs et les héros avaient l'air — inconscience ou impudence — de ne pas s'en apercevoir. On eut dit de la bravade. Ce n'était d'ailleurs pas un spectacle banal qu'offraient surtout au dîner Donnersmark et la Païva assis, seuls, l'un en face de l'autre à l'immense table chargée de vaisselle d'argent et de cristaux. Une équipe de valets en culotte courte les servaient lentement, avec un grand cérémonial, en dehors du maître d'hôtel, se tenant immobile, en faction, derrière chacun d'eux. A la gravité de leur attitude et à l'expression de leurs tracts, on se rendait compte

qu'ils ne devaient presque pas se parler. Mais à la fin du repas, d'un signe, elle congédiait tous les valets, aussitôt fondus, disparus : et alors, manifestement heureux de se trouver sans témoins (malgré que, de toutes les maisons d'en face, on les vît comme en plein jour), ils se laissaient aller, lui, s'essuyant la bouche et se renversant sur le dossier de sa chaise armoriée et elle, gesticulant en petite fille, avec force mirauderies.

Un de ces soirs-là, précisément — j'arrive à mon souvenir — j'étais seul sur le balcon, à côté de mes parents, qui ne cessaient de s'étonner d'un pareil sang-gêne, affiché tous les jours, quand je vis le Comte sortir en hâte, laissant sa femme à table. Mais bientôt il revint, tenant, me sembla-t-il, des paquets à la main ; il se rassit à sa place. A ce moment, elle se leva, prit à deux mains le devant de sa jupe, qu'elle tendit dans sa direction. Et lui, s'étant levé aussi, se mit à jeter dans cette jupe, l'un après l'autre, par dessus la table, comme pour un jeu de tonneau, tous les petits paquets qu'il avait apportés et que j'ai su plus tard être des liasses de titres et de billets de banque. Il visait très bien, rien ne tombait à côté. Comme il y avait beaucoup de ces paquets, cela dura quelques minutes et ils riaient tous les deux aux éclats et avec eux tout le 16 de la rue Marignan... Puis, quand ce fut finit, ramassant d'une main sa jupe pleine, elle revint au Comte et lui enlaçant le cou de son autre bras nu...

«Va te coucher, mon bonhomme», me dit mon père.

Mais voici la guerre. Avant même qu'elle ne fut déclarée, le couple part pour Neudeck et n'y reste pas longtemps, car Henckel est nommé sous-préfet de Sarreguemines, puis préfet de Metz. Il paraîtrait que la Païva fut, à ses côtés, un élément modérateur en faveur des Lorrains. En outre, Henckel est le conseiller financier officieux de Bismark. Celui-ci envisageait de nous imposer une contribution de six milliards de francs, tandis que ses conseillers officiels estimaient qu'on ne pouvait nous soutirer plus de trois milliards. Bismark eut alors une conversation avec Donnersmark qui affirma que la France était en état de verser facilement 8 et même 10 milliards. Bismark fit la moyenne.

Sitôt la Commune écrasée, on vit revenir à Paris Donnersmark et la Païva, on vit ouvrir à nouveau les portes de l'hôtel des Champs-Élysées et de Pontchartrain. Mais Bismark en a assez de cette irrégularité. Il a vu Donnersmark de près, il veut en faire un personnage officiel et pour cela veut que son protégé soit marié. Henckel n'envisage qu'une régularisation. Les affaires sont menées rondement, le mariage Païva est cassé et le 28 Octobre 1871, Thérèse Lachmann épouse Donnersmark devant le pasteur de l'Église Évangélique de la Rue de la Rédemption à Paris. Ce mariage porte le dernier coup au crédit du Marquis de Païva qui vivait d'expédients et dont les innombrables créanciers deviennent un bloc extrêmement pressant : il ne vit d'autre solution que le suicide.

Cet incident n'émeut pas la nouvelle Comtesse plus qu'il ne convient : elle lance des invitations à profusion. Mais, si elle a fait une lourde faute en parlant des Duchesses à acheter, le Comte en a commis une gigantesque en acceptant d'être le premier préfet de Metz. Le monde s'obstine dans son refus et voici que parmi les habitués d'avant 1870, il faut constater des absences : Taïne et Renan, en particulier.

La Païva change ses batteries. Son salon ne sera jamais un salon mondain. Il a été un salon littéraire et artistique et ses habitués commencent à le désertier. Il sera un salon politique et diplomatique et cela avec l'approbation du Prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Ou trouver mieux pour des rencontres officieuses entre un grand seigneur médiatisé, ambassadeur de S.M. l'Empereur et Roi et le personnel nouveau que la III^{me} République a fait surgir ? Le grand succès de la Comtesse de Donnersmark fut la présence chez elle de Gambetta. Après son triomphe électoral de 1877, il songe à prendre un contact direct avec Bismark. Le Comte s'entremet une première fois, et Bismark se déroba. Il répond le 28 Décembre : « Ce serait une grande imprudence de la part de Gambetta de se compromettre avec moi ». Quand les femmes veulent quelque chose, elles le veulent bien et au début de 1878 Donnersmark est obligé de revenir à la charge. Cette fois, le Chancelier de fer admet le principe d'une en-

trevue. Le 23 Août, les modalités de voyage à Berlin sont arrêtées et Gambetta écrit à Léonie Léon : « J'ai vu, j'ai promis. Le monstre rentre à Berlin pour me recevoir ». Le lendemain, Gambetta déjeune chez Juliette Adam qui le supplie de renoncer à son projet. Le 28, il écrit à Donnersmark que « les nécessités des travaux parlementaires l'obligent à ajourner son voyage ». Pour Jo Païva, c'est un effondrement.

Là-dessus se greffe un incident. La Païva va, un soir, à l'Opéra-Comique. Son luxe insolent, son attitude provocante exaspèrent le public et elle se fait copieusement siffler. L'affaire prend mauvaise tournure. Hohenlche se plaint et, pour arranger les choses, le Président de la République, huit jours après, invite les Donnersmark à dîner à l'Élysée.

La carrière des Donnersmark est terminée à Paris. Ils décident alors de s'installer à Neudeck, en Haute-Silésie, à quelques kilomètres de la frontière russe, qui sera encore celle de 1914. On vend Pontchartrain, on transforme le Château de Neudeck en une réplique de Pontchartrain. Elle y vécut, vieillie prématurément. Entourée de tout le luxe, de toutes les richesses et de toute la fortune que l'on peut rêver, elle mourut le 21 Janvier 1884, en partie de dépit de n'avoir pu réaliser son rêve, à savoir : franchir cette frontière à la fois si imprécise et si fermée qui, encore au XIX^{me} siècle, séparait le « monde » du reste.

Henckel a entouré sa femme de soins assidus. Il n'a que 54 ans, pas d'enfants, une fortune considérable, de plus en plus considérable. C'est un industriel, il appartient à l'aristocratie prussienne, c'est un propriétaire foncier, il crée de la richesse par ses mines, c'est un diplomate officieux, un conseiller écouté.

Le 11 Mai 1887, il épouse à Wiesbaden, une russe : Catharina de Slepzow, catholique grecque, née à St-Pétersbourg, le 16 Février 1862 — elle a donc 32 ans de moins que lui — veuve d'après le Gotha de 1903, divorcée d'après le Gotha de 1913, de Mouravew, général russe, cousin de celui qui avait fait « régner l'ordre à Varsovie ». Cette Catharina de Slepzow était

une femme charmante, d'une excellente famille russe qui avait vécu à Paris, sans doute avec sa famille, à partir de l'âge de 17 ans. Elle y avait, connu Mouraviev, qui avait plus de 32 ans de plus qu'elle et aussi Donnersmark.

J'ai dit que ce dernier n'avait jamais cessé son activité diplomatique officieuse. Le 31 Mars 1905, alors que nous avons fait reconnaître nos droits sur le Maroc, par l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie, Guillaume II, profitant de la mauvaise situation de la Russie, vaincue à Moukden, débarque à Tanger et déclare qu'il est prêt à employer « toutes ses forces » pour maintenir l'indépendance du Sultan. Au début de Mai, Donnersmark arrive à Paris et exige, en vue d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne :

- le sacrifice de Delcassé ;
- un voyage de Guillaume II à Paris ;
- le changement de notre ambassadeur à Berlin.

C'est l'humiliation sans précédent. Cette démarche est écartée par Loubet.

Au cours de ce même séjour, Donnersmark disait à Francis Charmes, chroniqueur politique de la « Revue des Deux-Mondes » et en relations étroites avec le Quai d'Orsay : « Le différend actuel dépasse de beaucoup le Maroc. Ce sont les rapports généraux des deux pays qui sont en cause. Nous en avons assez d'être traités par vous comme si nous ne comptions pas. Vous causez intimement avec toutes les autres puissances, jamais avec nous. Vous recevez tous les souverains étrangers : vous faites exception pour notre Empereur. Tous les souverains sont décorés de la Légion d'Honneur le nôtre ne l'est pas. Eh bien ! Il faut que cela cesse. Nous ne voulons pas seulement des rapports détendus. Nous voulons l'intimité. Oui ! l'intimité, car si nous ne nous lions pas d'intimité, vous irez à l'alliance anglaise ».

J'ai dit aussi que la fortune de Donnersmark était considérable et en accroissement constant. En 1894, il n'avait que 2 900.000 frs de revenu. En 1900 : 5.000.000 En 1908 : 12.000.000 le maximum. A partir de 1909, ces revenus se stabilisèrent aux environs de 11.000.000. Il

était de plus en plus en faveur auprès de Guillaume II qui fit de lui une Altesse Sérénissime (Durchlaucht). Guillaume II et le Kronprinz furent à plusieurs reprises les hôtes de Neudeck. En 1908, l'Altesse Sérénissime y fêta le 60^{me} anniversaire de son entrée en possession, par des fêtes splendides où les artistes français et, en particulier, Jeanne Granier et les Coquelin furent choyés.

Dans ses mémoires, Gérard, qui fut le dernier ambassadeur des Etats-Unis à Berlin avant la première guerre mondiale, écrit ce qui suit : « J'eus l'occasion au cours de ce premier hiver — hiver 1913-1914 — de faire la connaissance d'un personnage très intéressant avec lequel il m'arriva de m'entretenir fréquemment. Je parle du Prince Henckel de Donnersmark. Il me dit que cette fois-ci la France devrait payer 30 milliards de mark, mais il était opposé à toute annexion de territoire belge ou français. Au bout de la deuxième année de guerre, comme les perspectives d'indemnités fondaient graduellement, le Prince se montra tout naturellement inquiet de la façon dont l'Allemagne allait régler ses frais de guerre et je suis certain que cette inquiétude, devenue de plus en plus vive, a été pour beaucoup dans sa mort ». A vrai dire, il est mort en Décembre 1916, à 86 ans.

Trois ans plus tard, le traité de Versailles était signé depuis six mois et une Commission Interalliée de gouvernement et de Plébiscite s'apprêtait à partir pour Oppeln, petite ville de 22.000 habitants au sud de Breslau, sur l'Oder, centre administratif de la Haute-Silésie, où la Commission devait s'installer. Vous savez que, dans ses quatorze points, Wilson avait spécifié que la reconstitution de la Pologne était indispensable à l'établissement d'une paix juste et durable. Mais reconstituer la Pologne sans débouché sur la mer et sans charbon, c'était la livrer à la mort à brève échéance. Or, quant au charbon, la Haute-Silésie qui lui était contigüe et qui passait pour être peuplée de Polonais, produisait en 1920 autant de charbon que la France entière avant 1914 et un charbon d'excellente qualité et facilement exploitable. Loyad George ayant admis la thèse allemande et s'étant opposé à l'attribution pure et simple de la Haute-Silésie à la Pologne, on en

vint à la solution du plébiscite. Pour donner à ce plébiscite toutes garanties possibles, sa préparation et sa surveillance furent confiées à une commission interalliée, américaine, anglaise, italienne et française, sous présidence française : le Général Le Rond.

Pour des raisons que j'ignore, Clemenceau avait en effet, laissé tomber le verdict suivant, sans appel : « Commission de Haute-Silésie : pas de fonctionnaires civils, pas de juifs, des militaires ». Et voilà comment les militaires se sont vus embarqués dans cette galère. A vrai dire, il y eut avec Clemenceau des accommodements et des fonctionnaires civils se joignirent à nous.

Fallait-il vraiment que le prestige de la France fut immense pour que la commission put s'imposer aux fonctionnaires allemands et arriver avec le minimum de heurts, à les faire œuvrer en bonne harmonie relative avec nous !

Sans entrer dans trop de détails concernant l'administration allemande, il me faut néanmoins préciser que la base de cette administration est le Kreis, le Cercle, ayant à sa tête un Landrat. La superficie d'un Kreis est à peu près comparable à celle d'une de nos sous-préfectures, mais le Landrat est un fonctionnaire d'un tout autre ordre que nos estimables sous-préfets, dont, pour ma part, j'ignore totalement les attributions. Qui tient les Kreis tient le pays et il est bien entendu qu'un Landrat doit manier son Kreis comme un Colonel prussien fait pivoter son régiment. La pénétration de la Commission dans les organes de l'administration de la Haute-Silésie, devait donc aller jusqu'aux Kreis.

La Haute-Silésie comptait vingt-un Cercles. Les Français, outre leurs six Cercles initiaux, prirent les cinq Cercles destinés aux Américains, après l'abstention de ces derniers.

Anglais et Italiens en eurent chacun cinq Cercles. Cette situation dura jusqu'en Novembre 1920, date à partir de laquelle les Cercles furent interalliés. C'est ainsi que, adjoint français du Contrôleur français du Cercle d'Oppeln-Ville, je fus désigné comme adjoint français du contrôleur anglais du Cercle de Tarnowitz. Un italien me rejoignit quelques semaines plus tard.

On m'avait donné, à Oppeln, avant mon départ, les renseignements suivants : « Votre Contrôleur anglais n'est pas le plus coriace des contrôleurs anglais. Votre Cercle est mi-agricole et mi-industriel. Il y a beaucoup de Polonais, mais l'emprise des grands propriétaires terriens est aussi forte que vous pouvez penser ».

En prenant contact de mon Cercle, j'ai constaté rapidement que les cartes y semblaient biseautées. Certes, il y avait un Landratamt, un Franzamt, un Tribunal et tous les organes d'un Kreis. Mais il y avait aussi à Tarnowitz, les formidables bureaux de la Donnersmarkische Hutte, les mines Donnersmark. J'appris que, pratiquement, aucun fonctionnaire important n'était nommé par Berlin à Tarnowitz sans le consentement préalable du Prince, qui avait son représentant permanent — le major V. Winkler — au château de Neudeck. Et on m'expliqua que le prince était le fils du fameux Donnersmark qui seul avait vu juste dans les capacités de paiement de France en 1871, que Neudeck était la copie de Pontchartrain, que le prince, de santé déficiente — il était presque aveugle — habitait peu Neudeck ; qu'il avait un frère, le Comte Kraft, ancien officier de la garde à Postdam et qu'enfin, la « vieille princesse » résidait toute l'année dans le Cercle du château de Koslovogora. Cette vieille Princesse, Réalte Fürstin, tandis que sa belle-fille était désignée sous le nom de la « petite Princesse » — de Kleine Frürtin — n'était autre que Catharina de Slepzow, veuve de Mouraview et deuxième femme — après la Païva — de Donnersmark dont je vous ai si longement entretenu.

D'après ce que j'ai dit sur la situation particulière des Donnersmark dans le Cercle de Tarnowitz, il était impossible de les ignorer. D'ailleurs, peu de semaines après mon arrivée, se présentait aux bureaux du Contrôle, le Major V. Winkler qui, après une conversation avec mon Anglais, trouva le moyen de me joindre. Nos relations demeurèrent quasi-inexistantes jusqu'au Plébiscite — 20 Mars 1921 — et ne changèrent pas de nature jusqu'au 3 Mai, date du déclenchement de l'insurrection polonaise. Le Cercle qui était limitrophe de la Pologne fut envahi dans la matinée de ce jour, et avec lui Tarnowitz, Neudeck, Koslawogara, Repten, par des

bandes d'insurgés qui désarmèrent la police et neutralisèrent les troupes françaises. A midi, le Contrôle du Cercle se trouvait démuné de tout moyen matériel d'action et les Allemands étaient à la merci des Polonais. Or, la Commission, qui s'était substituée au gouvernement allemand, avait pour rôle essentiel d'assurer l'ordre en toute circonstance sur l'étendue du territoire de Plébiscite. Nous étions donc tenus, à Tarnowitz, de protéger les menacés, c'est-à-dire les Allemands. Il nous fallut entrer en pourparlers avec les insurgés et les amener à penser que le massacre, l'incendie, les tortures — ils ne s'en privaient pas tellement — allaient à l'encontre de leurs intérêts, qu'ils devaient au contraire montrer que la Pologne était capable de gouverner, que des représailles pouvaient être exercées sur des Polonais en zone insurrectionnelle allemande — car les Allemands ripostaient — et que l'essentiel, c'est-à-dire le tracé de la frontière germano-polonaise dépendait peut-être davantage de leur attitude que du dénombrement des bulletins de vote.

Il serait exagéré de dire que nous avons dormi d'un sommeil calme et réparateur pendant ces mois de Mai et de Juin 1921. Mais, enfin, nous avons évité le pire : destruction des mines, et des grandes exploitations agricoles, massacre systématique d'otages, de femmes et d'enfants. Le 3 Juillet, jour de l'assassinat à Beuthen, du Colonel Montaligre, Commandant le 27^{me} Bataillon de chasseurs à pied, l'insurrection était terminée et la Commission rétablie dans ses pouvoirs et ses prérogatives. A Tarnowitz, notre situation vis-à-vis des Donnersmark et autres seigneurs de moindre importance prenait un tour bien différent de ce qu'elle était avant l'insurrection, puisqu'ils nous devaient, jusqu'à un certain point, la conservation de leur vie et de leurs biens.

C'est alors que je fus invité par la Princesse Douairière à Keslowagara et que j'ai vécu à Neudeck, copie de Pontchartrain, un déjeuner assez semblable aux repas des Champs-Élysées dépeints par Lavedan : valets de pied, maîtres d'hôtel, fruits exotiques forcés dans les serres de Neudeck tout comme à Pontchartrain. Là, s'arrête la comparaison. Le prince était presque aveugle et savait que rien au monde ne pouvait empê-

cher qu'il ne le devînt complètement. C'était un spectacle pénible que de voir cet homme comblé par la vie, réduit à l'inactivité en dépit de ses qualités intellectuelles et luttant, en permanence, chacun le savait contre le découragement et le désespoir. Il avait épousé une bavaroise d'excellente famille, mais sans aucune fortune, la princesse Anne von Lagn-Willgenstein-Berlebourg. Était toute timidité et toute réserve et m'apparaissait comme une charmante Cendrillon accablée par une fortune qui l'infortunait plus qu'elle n'en profitait. J'ai touché du doigt à Neudeck que l'argent ne fait pas le bonheur. Le ménage avait deux ou trois enfants en parfaite santé. J'ai appris, l'année dernière, que le Prince vit toujours et habite en Bavière.

A Repten, chez le frère cadet, le graf Kraft, le service était aussi somptueux, mais l'ambiance était bien différente. Le graf avait 31 ans, en pleine vigueur, respirait l'intelligence et l'énergie. Comme son frère, il voulait être en Haute-Silésie au moment où la frontière germano-polonaise serait notifiée, afin de pouvoir négocier aussitôt, éventuellement, avec les nouvelles autorités. C'était pour lui une mesure sage, car il avait pris une part active à l'insurrection, du côté allemand bien entendu. De fait, Tarnowitz, Keslowagera, Neudeck, Repten furent attribués à la Pologne. J'ai su, en Août 1940, qu'il était vivant à cette époque. Comment a-t-il traité les Polonais en 1935 ? Quelle fut son attitude à l'égard de Hitler, le 20 Juillet 1944 ? Comment a-t-il été traité par les Russes lors de l'avance de leurs troupes ? Que sont devenus tous les autres propriétaires terriens que j'ai connus en 1922 et pour qui l'armistice de Rethondes et plus encore l'abdication de Guillaume II ont été des catastrophes d'Apocalypse ?

Le hasard ayant mis les Donnersmark sur ma route et, si paradoxal, que cela puisse être, en ayant fait mes administrés d'abord, mes protégés ensuite, j'avoue avoir pris un grand intérêt à cette rencontre inattendue. J'ai consigné ce que j'ai pu apprendre d'eux au hasard de conversations ou de lectures. Cette communication dans laquelle — et je m'en excuse — j'ai, peut-être, un peu trop parlé de moi, est le résumé de mes souvenirs et de mes notes.

SEANCE DU 15 MARS 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Étaient présent : M.M. Baillet, Gibelin, des Guerrois, Hubert-Rouger, de Montaut-Manse, Hutter, Max Vincent, Seston, de Balincourt, Livet, Davé, Hugues ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection d'un membre non-résident M. André Chamson est élu en cette qualité.

L'Académie de Nîmes a eu le plaisir d'entendre une causerie sur Henri Heine. C'est M. Gibelin qui a eu l'amabilité et le talent d'improviser sur Heine, une étude particulièrement pertinente. Après avoir rappelé l'origine israélite de ce poète allemand, M. Gibelin a noté son culte pour Napoléon et sa reconnaissance pour les mesures prises par l'empereur en faveur des juifs, culte avivé par les propos du tambour Legrand. Sans goût pour le commerce et le droit, il publia, en 1827, alors qu'il avait 27 ans, un poème : « Le livre des chants » Compromis par son attitude révolutionnaire, il se réfugia à Paris, y mena une vie oisive et ne reprit son activité littéraire qu'en 1848.

Il publia ses tableaux de voyage, histoire de la philosophie en Allemagne depuis Luther. Il s'opposa vivement à l'ouvrage de Madame de Stael : « De l'Allemagne » et contesta cette apologie de l'Allemagne et l'on connaît son mot célèbre : « Méfiez-vous des Allemands ».

Atteint de paralysie, il eut, en 1856, une mort misérable.

Une fois de plus, M. Gibelin manifesta sa connaissance parfaite des philosophes et des poètes d'Allemagne.

SEANCE DU 29 MARS 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Étaient présents : M.M. Fabre, Chanoine Bruyère, Gibelin, des Guerrois, Huc, Vincent, Seston, de Balincourt, Livet, Enjoubert, Chanoine Cantaloube, Thérond; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie décide de répondre favorablement à la demande de la Fédération régionaliste et de commander le fichier proposé.

Madame la Présidente donne le compte-rendu du grand travail accompli par M. Livet qui a déjà classé, et mis sur fiche une bonne partie des archives de l'Académie. Au nom de tous, elle remercie notre confrère.

Sur proposition de la Commission de concours, le prix Fauré-Frémiot sera décerné au meilleur conte qui sera parvenu à l'Académie avant le 1^{er} Juin 1957. Une note sera adressée à la Presse.

M. Fabre fait une communication sur : « La Trahison du Général de Bourmont » :

Le 15 Juin 1815, trois jours avant la bataille de Waterloo, un général français, le comte de Ghaisnes de Bourmont, un ancien chef Vendéen, admis sur la recommandation de Junot, dans l'armée impériale en 1809, passa à l'ennemi alors que les forces françaises étaient massées le long de la frontière belge, prêtes à répondre aux menaces des Coalisés à nouveau dressés contre la France devant le retour de Napoléon, échappé de l'île d'Elbe.

Accompagné de cinq officiers généraux de son Etat-Major, Bourmont, arborant la cocarde blanche, se présenta aux avant-postes prussiens et fit connaître au Colonel Schutter qui les commandait, l'importance des troupes françaises, les points principaux de leurs lignes et l'avisa que le corps d'armée dont il faisait partie attaquerait Charleroi avant midi. Puis, après avoir ten-

té d'aborder Blücher qui refusa de recevoir un général qui abandonnait ses soldats le matin d'une bataille, il rejoignit Louis XVIII à Gand.

Certains ont voulu voir dans cette conduite de Bourmont une simple défection dictée par des motifs politiques ; mais la presque unanimité des historiens l'ont considérée comme une trahison et ce fut bien d'ailleurs l'opinion de nombreux contemporains surtout dans les milieux militaires.

M. Fabre estime que la trahison n'est pas douteuse et qu'elle fut préméditée car Bourmont avait déclaré au colonel Reich, aide de camp du chef d'état-major général prussien Zieten qu'il exécutait : « Sa chère intention de trahir Napoléon et que pour le faire il avait attendu le moment où il pourrait apporter aux Alliés un renseignement important... ». Ce propos a été rapporté, en 1843, dans un article d'un magazine anglais « La Quaterly Review », par Francis Head, qui fut attaché comme officier du génie en 1815 au grand quartier général prussien et qui assista à l'entretien de Bourmont et de Reich.

A vrai dire Bourmont n'apprit aux Prussiens rien qu'ils ne sussent déjà par leurs espions, mais il ignorait qu'ils étaient renseignés à ce point. Son acte criminel prémédité était donc patent et s'il a manqué son effet ce n'est qu'à la suite de circonstances indépendantes de la volonté de son auteur.

L'intention coupable reste indéniable et c'est elle qui, en pareille matière, sur le plan moral, fait le crime.

Sur cette trahison, l'oubli, dans l'opinion publique, ne se fit jamais. Si, sous la Restauration, Bourmont fut largement comblé de faveurs par Louis XVIII et surtout par Charles X qui en fit un ministre de la guerre et lui confia le commandement du corps expéditionnaire qui devait s'emparer d'Alger, il fut aussi copieusement accablé d'outrages.

Jusqu'à la fin de sa vie, en bien des circonstances dans les milieux les plus divers, et après 1830, au mépris de son glorieux fait d'armes d'Alger où son fils aîné avait trouvé la mort, on lui reprocha durement sa tra-

hison de 1815, parfois avec violence, comme cela arriva à Marseille, en Juillet 1840, alors qu'il rentrait en France après un long exil.

M. Fabre expose en détail les divers incidents au cours desquels Bourmont se vit ainsi traité.

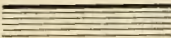
Déchu de la nationalité française pour avoir accepté sans autorisation, en 1833, un commandement dans l'armée portugaise, il se retira dans son château, en Maine-et-Loire, où il mourut en 1846, à l'âge de 73 ans.

BULLETIN

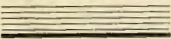
DES SEANCES

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



2^{me} Trimestre 1957



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1958

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
M. le Marquis de Lordat, élu membre correspondant	43-56
Congrès de la Fédération historique du Languedoc	56
Décès de M. Antonin, membre résident	56
Décès de M. le Commandant Barbe, membre correspondant	57
M. Richard, élu membre non-résident	87
Présidence de M. le Préfet	89-101
M. Sablou, élu membre résident	102

COMMUNICATIONS

M. Enjoubert : Un grand magistrat provençal	43
M. le Docteur Max Vincent : Un naturaliste M. Poivre	56
M. le Chanoine Bruyère : La bête des Cévennes	57
Marquis de Lordat : Présence des Templiers en Haute Ariège. Leurs rapports avec les Cathares	61
M. le Docteur Baillet : En marge du centenaire de Musset : Un amour d'Automne	87
M. Raoul Stéphan : Les romans historiques Cévenols	88
Mlle Lavondès : L'Université de Nîmes	89
M. le Bâtonnier Bosc : L'extravagante aventure de la Marquise d'Urfé	101

HOMMAGES

Mme Martin-Guis : « Sous le cercle de ma lampe », « Sous la Tonnelle en fleurs »	43-59
--	-------

BULLETIN

DES

SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

SEANCE DU 12 AVRIL 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Etaient présents : MM. Gibelin, des Guerrois, Chanoine Bruyère, Colonel de Balincourt, Davé, de Régis, Enjoubert, Livet, membres résidants ; de Joly, Auméras, membres non-résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à la nomination d'un membre correspondant. Est élu M. le Marquis de Lordat.

Madame Martin-Guis, membre correspondant fait hommage à la Compagnie d'un livre de poésies dont elle est l'auteur et qui a pour titre : « Sous le cercle de ma Lampe », « Sous la Tonnelle en fleurs ».

M. Enjoubert fait une communication sur : Un grand magistrat, Provençal.

Pierre Raffélis, seigneur de Roquesante, relut à haute voix la missive royale qui venait de lui être transmise par M. de Forbin d'Oppède, premier président du Parlement de Provence.

« A nostre aimé et féal, le sieur de Roquesante, con-

seiller en notre cour du Parlement d'Aix : Les grands abus et malversations qui ont été commis au fait de nos finances depuis plusieurs années nous ayant obligé d'ordonner, par nos lettres patentes en forme d'édit du présent mois, l'établissement d'une chambre de justice pour la recherche, jugement et punition de ceux qui se trouveront auteurs et coupables, nous avons, en mesme temps, résolu de composer cette chambre d'officiers de nos cours souveraines dont la capacité et probité nous soient connues ; et sachant que vous avez toutes les qualités nécessaires pour servir dignement et utilement en ladite chambre, nous nous avons choisi pour l'un des juges d'icelle et nous vous faisons cette lettre par laquelle nous vous mandons très expressément, qu'aussitôt que vous l'aurez reçue, vous ayez à partir pour vous acheminer à Paris où arrivant nous vous faisons savoir plus particulièrement nos intentions ; n'y faites donc faute, car tel est nostre plaisir ».

Donné à Fontainebleau le vingt un Novembre mil six cent soixante un, Louis ».

Le surintendant Fouquet, arrêté depuis le 5 Septembre, pendant que la cour était à Nantes, avait été confié à la garde sévère de d'Artagnan.

Louvois et aussi Turenne et Séguier étaient satisfaits. Mais Colbert fit suivre cette arrestation de celles de nombreux financiers, et il voulut persuader au roi de les faire tous juger par un tribunal composé de maîtres des requêtes de son conseil. Il avait préparé, disait-il, un inventaire qui faisait la clarté sur les crimes de Fouquet. Ainsi, le jugement serait rapide. Louis XIV hésita, puis décida, fort sagement, d'instituer une chambre de justice qui comprendrait des magistrats pris dans la cour souveraine de Paris et dans celle des neuf parlements de province. Et c'est ainsi que Roquesante avait été choisi.

Après la lecture de la lettre, Mme de Roquesante resta assez longtemps pensive, puis, prenant les mains de son seigneur, elle lui dit combien elle était fière, et combien elle était attristée de ce choix qui les obligeait à une longue séparation. Mais Roquesante la rassura. Ses alarmes étaient vaines, la chambre de jus-

tice travaillerait sans repos et l'arrêt châtiant des coupables ou libérant des innocents serait bientôt rendu ; le retour ne tarderait pas.

Lui, aussi, allait partir le cœur serré, mais le roi lui faisait l'honneur immense de l'appeler : il accourait, heureux de le servir, heureux de servir la justice. On hâta les préparatifs du long voyage. Roquesante partit trois jours plus tard, un vendredi.

Les habitants du village étaient, comme Madame de Roquesante, à la fois flattés et consternés. Ils faisaient la haie à la porte du château et regardaient s'éloigner, au trop de ses quatre chevaux, le vieux carrosse qui emportait leur seigneur. Et ils ne songeaient pas à regagner leurs demeures quand il eut disparu dans le bois, au bas de la colline.

Roquesante se rendait d'abord à Aix où il devait faire visite au premier président du Parlement. Son équipage dépassait de temps en temps de bons messagers qu'il saluait de la main et qui, dans leurs blouses bleues empesées, à liseré blanc, allaient au marché de Pertuis, sur leurs montures tranquilles, aux flancs desquelles s'accrochaient des paniers pleins d'œufs et des poulets liés par les pattes.

*
**

Lorsque Roquesante arriva à Paris, la chambre de justice siégeait déjà. Impatient, Louis XIV n'avait pas voulu qu'elle attendît l'arrivée de tous les conseillers pour commencer ses séances.

Olivier Lefebvre d'Ormesson raconte, dans ses mémoires, la cérémonie de la première réunion qui eut lieu dans la salle de l' Arsenal au Palais de Justice.

« Dès le matin, le grand prévôt de l'Île de France et le lieutenant criminel avaient pris possession du palais, disposant leurs exempts et leurs archers des deux côtés de l'escalier, jusqu'à la porte du conseil. On vit arriver, précédés par douze huissiers, en grande tenue, Denis Talon, procureur général de la chambre, le premier président de Lamoignon, suivi du président de Nesmond, des quatre conseillers de la grand

Chambre et de trois maîtres, des requêtes du conseil du roi... Enfin, lorsque l'assemblée fut réunie, le chancelier de France se présenta, précédé par une députation de la chambre, qui était d'abord sortie pour le recevoir à la descente de son carrosse. Devant eux marchaient les lieutenants criminels escortés de leurs officiers et de la chancellerie, avec leurs manteaux à manches, leurs toques de velours à cordon d'or et chaîne d'or au cou, deux en tête ayant leurs masses à la main.

« La salle était remplie de nombreux seigneurs. Le Chancelier de France, Séguier, prit la parole et exposa la nécessité où avait été le roi d'arrêter l'avidité des financiers de son royaume. Le premier président répondit par une harangue des plus relevée et le procureur général requit l'intérinement de la commission des magistrats.

*
**

Roquesante vécut retiré, sortant fort peu, se tenant à l'abri de toute influence. Il n'intervint que rarement dans les débats préliminaires. Chargé du rapport contre les trésoriers de l'épargne il étudiait les dossiers qui arrivaient de tous les coins de la province.

Une sorte de terreur pesait sur le pays. On voyait partout des dilapidateurs et des bénéficiaires ; tous les gens de finance, suspectés, produisaient l'état de leurs comptes ; on multipliait les emprisonnements et certains, se croyant à la veille d'être poursuivis, passaient à l'étranger.

Le roi, ou, plus précisément Colbert avait cru ne choisir que des juges hostiles à Fouquet et, cependant, Roquesante s'aperçut, au bout de peu de temps, que deux groupes, dont les limites étaient imprécises, semblaient se former dans la chambre de justice : l'un, obéissant à la cour et l'autre ne semblant vouloir obéir qu'à sa conscience. A mesure qu'approchait le dénouement de la grande tragédie, on scrutait les moindres gestes des commissaires.

On citait à la cour tel propos tenu par l'un d'eux

et on préjugait, par là, de sa sévérité ou de son indulgence.

Dans un petit livre plein de documents précieux, un laborieux chercheur, Paul de Faucher, conte qu'un des commissaires appelait Roquesante le « rêveur provençal » et assurait qu'il « tranchait tellement avec les habitudes ordinaires des méridionaux » qu'il était impossible de connaître son sentiment. Il éveilla ainsi sur Roquesante une sorte de curiosité.

Un jour, au Louvre, quelques gentilshommes énuméraient devant la reine mère les juges du surintendant. L'un d'eux affirma que le provençal avait les cheveux rouges et qu'il était gros. Un autre soutint, au contraire, qu'il était brun et de haute taille. Les deux portraits s'entre-choquaient lorsqu'un courtisan qui connaissait le conseiller, s'écria : « Voilà de Roquesante qui passe dans la rue ! ».

Prié de monter, Roquesante se jeta aux pieds de Sa Majesté qui lui dit elle-même, en souriant, la petite vérification que chacun avait à faire de sa personne. Et les courtisans purent admirer sa belle taille et la noire couleur de ses cheveux.

*
**

On était en Novembre 1664 et l'instruction de l'affaire durait depuis deux ans et huit mois. Le moment ne devait plus guère tarder où Fouquet comparaitrait devant la chambre de justice et on savait qu'il se défendrait vivement, finement, habilement.

La condamnation à mort d'un receveur des tailles de Crépy, accusé de vol de deniers publics, avait enchanté la Cour et on citait Roquesante comme ayant été l'un des plus ardents à voter la peine capitale.

Peu de temps après, Fouquet demanda l'autorisation de s'entretenir tous les jours avec ses défenseurs, au lieu de deux fois la semaine. Roquesante dit qu'il était juste de le lui permettre et il fut écouté par la chambre, malgré l'avis contraire du procureur général.

Cependant, le roi s'impatientait. Il fit venir un jour au Louvre tous les commissaires et leur déclara « qu'il ne souhaitait que la justice mais qu'il en désirait une prompte expédition ». D'Ormesson prétend que le roi laissa clairement entendre que l'opinion de chaque commissaire lui était connue et qu'il fut particulièrement aimable pour tous ceux qu'il savait être « raides et âpres » envers Fouquet. Peut-être ne faut-il croire d'Ormesson qu'avec quelques réserves sur ce point. Toutefois, il ne semble pas niable que Colbert, qui veillait, chercha à gagner les juges qu'il devinait trop impartiaux.

On peut noter, par exemple, que Roquesante fut désigné, par lettres royales, pour faire de concert avec les magistrats les plus élevés de Provence, l'affouagement général du pays, qui était l'estimation de tous les biens passibles d'imposition. On savait Roquesante peu fortuné, chargé d'enfants ; la supérieure de l'abbaye du Val-de-Grâce, à Paris, vint lui offrir deux places gratuites, pour ses filles, dans le couvent des Bénédictines de la Celle, à Aix.

Il fut aisé à Colbert de trouver des prétextes pour faire remercier deux commissaires qui lui paraissaient vraiment trop tièdes. Ainsi, répondant des faveurs ou semant des disgrâces, il préparait la perte du surintendant. Mais les lenteurs de l'instruction avaient été favorables à Fouquet dont la mère, la femme, aidées d'amis fidèles, faisaient circuler des défenses fort adroitement rédigées par l'accusé lui-même. Et, insensiblement, par degrés, une sorte de revirement se faisait dans le pays en faveur du surintendant.

Alors, Colbert obtint du roi que Lamoignon, minutieux et lent, fut remplacé par le chancelier de France. En même temps, il laissait volontiers dire, par quelques courtisans, que « la justice en règle et selon les formes ordinaires, c'était du vieux temps ».

Au milieu du mois de Novembre, l'instruction fut terminée, Fouquet interrogé, et les commissaires se préparèrent à faire entendre leurs opinions motivées.

...Tout le monde s'intéresse à cette affaire, écrivait Mme de Sévigné à son cousin M. de Ponpont,

on ne parle pas d'autre chose, on raisonne, on tire des conséquences, on espère, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé. Enfin, mon pauvre ami, c'est une chose extraordinaire que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux... ».

D'Ormesson parla le premier.

Son discours, préparé dans le recueillement, remplit trois audiences : il conclut au bannissement perpétuel.

«...L'avis est un peu sévère, dit Mme de Sévigné, mais prions Dieu qu'il soit suivi ; il est beau d'aller le premier à l'assaut... ».

Ni M. de Sainte-Hélène, ni le conseiller Pussort, ni M. de Gisancourt, ni M. de Ferréol ne suivirent d'Ormesson. Energiquement et pathétiquement, ils réclamèrent le châtiment suprême. Les amis de Fouquet étaient consternés, la Cour réjouie et Colbert tint la mort du surintendant pour si assurée qu'il donna l'ordre, affirme le chevalier de Rochefort, de préparer un échafaud.

Le tour de Roquesante arriva.

*
**

Les derniers mois que venait de vivre Roquesante avaient été remplis d'une lutte âpre. Depuis son arrivée, il avait sans cesse présent à l'esprit le préambule de l'édit royal. Il flagellait, ce préambule « les hommes qui profitant des désordres survenus aux époques de guerre ont, par des voies illégitimes, élevé des fortunes subites, fait des acquisitions immenses et donné dans le public un exemple scandaleux par leur faste et leur luxe ».

Il serait implacable pour les gaspilleurs des finances du royaume. Cependant, sa conscience lui interdisant de rendre des jugements d'avance. Certes, le surintendant déchu, l'homme à l'orgueilleuse devise lui apparaissait comme une sorte de point où venaient se concentrer toutes les responsabilités. Mais, dès que s'ouvrirent devant lui les dossiers amoncelés dans le palais de justice, il vit que si les fautes de Fouquet étaient lourdes il ne devait pas, seul, en supporter la charge. C'est sur plusieurs épaules que devait reposer le far-

deau. Du reste, certaines accusations se basaient sur des preuves légères, ou même inconsistantes. Dans l'affaire du marc d'or, ce marc que payèrent au trésor les titulaires d'une nouvelle fonction, il était manifeste que Fouquet avait agi honnêtement, et qu'il avait sauvegardé les intérêts de l'Etat. Même le surintendant avait été généreux en versant dans la cassette royale le prix de sa charge de procureur général. Et qui sait si cette générosité n'avait pas contribué à sa perte ?

Deux lettres de Mazarin, lues à la Chambre firent apparaître le gouffre que le cardinal avait creusé dans les dépenses publiques : Fouquet, l'homme de ressources, l'indispensable, lui fournissait sans cesse l'argent dont il avait besoin pour les luttes et les guerres intérieures, aussi bien qu'extérieures ».

Néanmoins, les commissaires qui, dans la chambre de justice, formaient le groupe hostile à Fouquet, disaient ouvertement qu'ils voteraient la condamnation à mort. Elle serait fort agréable au roi. Et ils se plaisaient à énumérer ses griefs contre le surintendant.

Fouquet, quand il s'était senti menacé, n'avait pas craint de faire une démarche auprès de Mlle de la Vallière et le jeune monarque, alors éperdument amoureux, avait interprété fâcheusement ce geste inconsidéré.

Fouquet voulait que son crédit fut supérieur à celui du roi lui-même et, pour éblouir la Cour, il possédait, au château de Vaux, un service de table complet, en or massif, alors que le roi n'avait personnellement, comme vaiselle d'or, que quelques petites pièces... Il y avait là crime de lèse-majesté !

Fouquet songeait à se créer dans l'Etat une principauté indépendante et à s'y retrancher. En fait, dit excellemment Lair, bon psychologue autant qu'historien scrupuleux, la chute du ministre avait pour cause la grande jalousie de Colbert et la crainte que Louis XIV éprouvait de la puissance d'un homme adoré par les femmes pour ses largesses, ses bonnes grâces, son esprit et son humeur libérale.

Rien de tout cela n'avait échappé à Roquesante, mais il se leva tranquillement quand, le dix-huit Novembre, vint son tour de parole.

*
**

Lair a analysé le discours de Roquesante qu'il a trouvé dans les manuscrits du greffier de la chambre.

Roquesante, dit-il à peu près, esprit très vif, avait fait preuve d'indépendance au cours des débats. C'était un grand, bel homme, aux traits expressifs, parlant bien. Son exorde fut un peu méridional : « Ce procès est le plus fameux qu'on ait vu depuis plusieurs siècles, mais, il faut qu'on le sache, les commissaires ne sont pas les seuls juges de l'accusé, le public juge avec eux ; il importe donc de rendre un arrêt digne de l'attention universelle... ».

Puis, il va droit au but.

Il montre que l'affaire des pensions, que celle des sucres et des cires, que celle des actions ont été faites dans les formes. Fouquet n'en a pas été le traitant quant à celle du marc d'or, Roquesante dit qu'il en a été d'abord mal impressionné, mais les lettres de Mazarin prouvent l'innocence du surintendant. Dans la suite donnée à l'ordonnance de six millions on a pris un vice de forme. Un vice de forme n'est pas un crime. On aurait dû juger Jeannin avec Fouquet. Fouquet, d'ailleurs, a justifié de plus de six millions de dépenses.

Certes, il est sorti du trésor beaucoup d'argent, mais **ingens illa pecunia latet in tenebris**. Sans ce procès aurait-on jamais su que Fouquet donnait vingt millions par an au Cardinal ? Sans les billets de ce dernier on aurait pu imputer toutes ces sommes au surintendant. Fouquet n'a donc pas été si coupable. Est-ce à dire qu'il soit innocent ?

Non pas, et alors Roquesante énumère les fautes de l'accusé, montre son ambition et ses négligences. Il faut le condamner au bannissement.

Dans ses mémoires, le chevalier de Rochefort dit que la plupart des juges admirèrent « non pas tant le discours de Roquesante, quoi qu'il fut rempli de force, que le mépris qu'il faisait des puissances qu'il devait choquer par là, puisqu'elles souhaitaient la mort de M. Fouquet. Comme il ne faut qu'un bon exemple pour porter le prochain à bien faire, ceux qui avaient parlé après lui suivirent ses sentiments... ».

Et c'est un fait qu'après Roquesante, à l'exception des juges Poncet et Voisin, tous les autres se prononcèrent contre la peine de mort.

Le vingt Décembre, le chancelier réunit tous les votes, en donna trois fois lecture : neuf pour la mort, treize pour le bannissement.

Le surintendant vivrait !

Dès le soir, Mme de Sévigné écrivait à M. de Ponpone : « Louez Dieu, notre pauvre ami est sauvé ! ».

Tout Paris attendait avec grande impatience la nouvelle ; elle fut partout reçue avec une joie extrême, même, dit d'Ormesson, par les plus petites gens de boutique. « Il s'en fallut de peu qu'on illuminât, on buvait dans les cabarets à la santé des juges qui avaient été favorables à Fouquet ».

Guy Patin écrivait « M. Fouquet est sauvé ! on en donne le premier honneur à M. d'Ormesson et à M. de Roquesante... Dieu bénisse de si honnêtes gens ; je voudrais que le roy fit l'un ou l'autre chancelier de France pour leur noble et courageuse opinion ».

Colbert, dissimulant habilement son dépit, fit signer au roi un décret commuant le banissement en une prison perpétuelle, et Fouquet fut enfermé dans la forteresse de Pignerol, parmi les neiges.

Quelques semaines plus tard, Roquesante au moment où il préparait son retour à Grambois, recevait commandement du roi, par une lettre de cachet, de sortir de Paris et de se retirer à Quimper.

On sçait assez que le destin

Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage...

Il est banal mais vrai de dire que de tout temps, en France, on s'est plu aux chansons. Installés sur le Pont-Neuf, les ancêtres de nos chansonniers montmartrois débitaient de petits couplets, des ponts-neufs, comme on les appelait alors :

Malgré les juges courtisans,
Le cordon de Fouquet, filé depuis trois ans,
Est maintenant à vendre.
Mais nous avons Colbert, Saint-Hélène et Berryer,
C'est assez de quoi l'employer,
C'est assez de voleurs à pendre.

Quand on apprit l'exil de Roquesante, on assemble des rimes vengeresses :

Roxante, dont l'honneur rend le sort pitoyable,
Et qu'un trop grand malheur accable,
En sert d'exemple assez puissant.
Il est traité comme un coupable,
Pour n'avoir pas voulu punir un innocent.

Ces méchantes petites lignes inégales, qui nous ont été conservées par Conrart, l'académicien au silence prudent, n'empêchèrent point Roquesante de partir pour Quimper.

Guy Patin se lamentait : « M. de Roquesante, conseiller d'Aix à la Chambre de Justice, qui parla fort hardiment pour M. Fouquet, reçut hier commandement de se retirer à Quimper, en Basse-Bretagne. Voilà ce qui ne s'est jamais vu, un commissaire exilé ». Et Guy Patin, médecin, pensant à la santé de Roquesante, ajoutait, navé : « il est pourtant parti quelque temps qu'il fasse ».

Voltaire écrira plus tard dans son **siècle de Louis XIV**, que « ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens dans le jugement de Fouquet, c'est que le chancelier fit exiler l'un des juges, nommé Roquesante, qui avait le plus déterminé la chambre à l'indulgence ».

Dans son château de Grambois, Mme de Roquesante, entourée de ses sept enfants, avait d'abord compté les semaines, puis les mois et les ans de séparation. Et l'interminable procès durait toujours. Elle

connut enfin le jugement de Fouquet, et Roquesante lui annonça en même temps son retour prochain.

Il y eut à Grambois vive joie quand on sut que le bon seigneur allait revenir, mais elle fut brève. Bientôt, on apprenait la disgrâce, le départ et l'exil du Conseiller.

Mme de Roquesante ne resta pas longtemps abattue. On la vit rapidement se redresser, on sut qu'elle confiait la garde de ses enfants à l'une de ses proches parentes, qu'elle faisait de grands préparatifs et qu'elle partait pour un long voyage. On se trompait : Mme de Roquesante allait à Paris, voir le Roi.

Ses démarches furent fort longues. Elle ne se découragea pas, elle multiplia les visites aux courtisans, elle parvint à en intéresser plusieurs à la cause de son mari, elle apitoya Louis XIV, elle obtint enfin la grâce de l'exilé.

Et Guy Patin s'en réjouit :

« Cette dame provençale a fort bonne grâce et parle fort agréablement et, en vérité, elle est digne de louanges pour le soin qu'elle a eu et pour la peine qu'elle a prise de solliciter la liberté de son mari, à présenter des requêtes au roi et à lui parler si sagement et si pathétiquement comme on dit qu'elle a fait : vivent les gens de bien qui ont du courage et de l'esprit ».

Le retour vint et les habitants de Grambois pleurèrent de bonheur en revoyant leurs bons maîtres.

Roquesante s'apprêtait à goûter le calme de sa vie d'autrefois, partagée entre les devoirs laborieux de sa charge, à Aix, et le repos dans sa petite seigneurie. Le destin en avait décidé autrement. A peine revenue dans le vieux manoir des Raffélis, Mme de Roquesante, que le feu de l'attente avait lentement consumée, s'éteignit.

*
**

La douleur de Roquesante fut grande. Longtemps, il vécut retiré à Grambois, où Mme de Sévigné, qui lui gardait de son intervention en faveur de Fouquet une reconnaissance que les années fortifièrent, vint, ac-

compagnée de Mme de Grignan, sa fille, lui apporter ses consolations. Elle y vint dans un équipage qui faisait au plus dix lieues par journée, mais qui était digne du rang de la marquise, deux calèches, sept chevaux de carrosse, un cheval de bât qui portait son lit et quatre hommes à cheval.

Roquesante fit ensuite un pèlerinage à Rome; puis il se consacra à l'éducation de ses enfants, en qui il retrouvait la compagne qui lui avait été ravie.

Il eut toujours la douceur de se sentir enveloppé du respect affectueux des habitants de Grambois, de l'amitié de la marquise, de la tendresse de ses enfants.

Dès son retour aux Rochers, Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « Je vous demande un souvenir pour le grand et divin Roquesante ».

Puis, plus tard, quand il fit un long séjour au château de Grignan : « Je suis ravie que vous ayez Roquesante ; c'est, sans offenser tout le reste, le plus honnête de Provence et dont l'esprit et le cœur sont le plus dignes de votre amitié ».

SEANCE DU 3 MAI 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, présidente.

Etaient présents : MM. Gibelin, Chanoine Bruyère, Huc, des Guerrois, Max Vincent, Brunel, Hutter, Cabouat, Seston, Paradis, de Régis, Livet, Davé, Thérond, Barnouin, membres résidants ; de Joly, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : MM. Fabre, Hubert-Rouger.

La Compagnie ayant reçu une invitation au prochain congrès de la Fédération Historique du Languedoc, M. Hutter veut bien y représenter l'Académie.

M. le Marquis de Lordat fait parvenir ses remerciements à l'occasion de son élection, en qualité de membre correspondant.

En ouvrant la séance, la Présidente fait part du deuil qui frappe l'Académie en la personne de M. Antonin. Après quelques mots d'éloges du regretté confrère, elle adresse à la famille éprouvée, les condoléances de la Compagnie.

La séance est levée en signe de deuil.

A la reprise, M. le Docteur Max Vincent fait une communication sur un naturaliste. Il s'agit de Poivre, né à Lyon en 1719 ; il fut d'abord missionnaire. Parti pour la Chine porteur d'une lettre d'accès il fut néanmoins mis en prison. Il en profita pour apprendre la langue ce qui lui valut la protection du vice-roi de Canton. En 1742, il revenait en France revoir sa famille : son vaisseau fut attaqué par un bâtiment britannique, un boulet lui emporta le poignet, devint prisonnier à Batavia. Ayant appris la culture des épices il fit tous ses efforts pour en faire bénéficier la France. Mais les Hollandais pour ne pas perdre ce monopole ruinèrent ses cultures par de mauvais procédés allant jusqu'à l'arrosage clandestin avec de l'eau bouillante ainsi que le révéla plus tard le jardinier chargé de cette besogne. Au cours de ses voyages, Poivre fut plusieurs fois prisonnier. M. le Docteur Max Vincent fait allusion à ses relations avec Bernardin de Saint-Pierre. Poivre finit par se retirer à Lyon où il devait mourir.

SEANCE DU 17 MAI 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Etaiènt présents : MM. Bosc, Baillet, Chanoine Bruyère, des Guerrois, Max Vincent, Flaugère, Colonel de Balincourt, Livet, de Régis, Barnouin, Thérond, membres résidants ; de Joly, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Mme la Présidente fait part à l'Académie du décès d'un de ses membres correspondants, M. le Commandant Barbe.

L'Académie écoute une communication de M. le Chanoine Bruyère, sur la « Bête des Cévennes ».

Environ quarante ans après le « Bête du Gévaudan », dont a parlé M. le Chanoine Bruyère, dans une précédente communication, un autre loup, désigné sous le nom de « Bête des Cévennes », fit de nombreuses victimes humaines, dans le Haut Uzège et le Bas Vivarais, de 1809 à 1816.

Si l'animal qui ravagea le Gévaudan, au milieu du XVIII^{me} siècle, fut l'objet de la plus grande notoriété, la Bête des Cévennes est peu connue, et son existence et le récit de ses tristes exploits seront pour beaucoup une révélation. Au temps, en effet, où elle parut, l'attention publique était fixée sur les guerres presque continuelles du Premier Empire, et, en dehors de nos contrées, il n'en fut nullement question dans le reste de la France.

C'est dans le numéro du 21 Octobre 1809 du **Journal du Gard** que fut signalée la première victime de la Bête, un petit garçon de six ans qui, près du hameau de Plauzolles, dans la commune de Pontails, près de Génolhac, fut tué, alors qu'il s'était éloigné du troupeau qu'il gardait. Le lendemain, on trouva, avec ses vêtements ensanglantés, les traces de son corps dévoré, dont il ne restait que quelques ossements et une partie d'un bras avec la main. Trois jours après, le 5 Octobre, une petite fille du hameau des Allègres, com-

mune de Génolhac, fut saisie et emportée ; on ne trouva que ses vêtements teints de sang et sa tête qui paraissait avoir été coupée avec un instrument tranchant. Des chasses générales eurent alors lieu mais sans qu'on réussit à atteindre l'animal.

Une attaque de la Bête, à la Bise bassè, à Concoules, le 14 Novembre, contre deux enfants, un garçon Claude Reboul, âgé de 8 ans, et sa sœur, âgée de 11 ans, donna lieu à un acte de courage de la part de celle-ci. En frappant à coups de pierres l'animal qui avait saisi son frère, elle réussit, au bout d'un quart d'heure de lutte, à lui faire lâcher prise et s'enfuir. Pour sa vaillance, elle reçut, sur la demande du Préfet du Gard, une gratification de cent francs.

Qu'était cette Bête ? Les personnes superstitieuses prétendaient que c'était un loup garou, la métamorphose d'un chiffonnier de Villefort qui avait fait une convention avec le démon. D'autres, un loup venant d'Espagne, où, à cause de la guerre qui y sévissait, il s'était nourri de cadavres humains et en avait conservé l'attrait.

Il semble plus probable que c'était un loup, peut-être une louve, originaire du pays, mais d'une taille énorme, et, comme la Bête du Gévaudan, un spécimen unique. Ce serait alors un hybride provenant du croisement de deux espèces différentes, un monstre, au sens original du mot.

On ne signale, pour l'année 1810, qu'une attaque de la Bête à Bonnevaux, et pour 1811, à Concoules, le meurtre d'un enfant assisté, Isaac, âgé de 5 ans. Mais, en 1812 et 13, on ne compte pas moins de onze enfants dont les actes de l'état-civil portent qu'ils ont été dévorés par la Bête. Les communes de Concoules, Pontails, Courry, dans le Gard ; de Brahic, Gravières, Malbosc, Lafigère, Baune, Saint-André de Cruzières, dans l'Ardèche, furent particulièrement éprouvées. En Novembre 1814, en plein jour, à Saint-André de Capcèze, une femme de 34 ans, reçut d'horribles blessures, dont elle mourut. La dernière victime de la Bête fut, le 9 Novembre 1818, à Gravières, une petite fille de 10 ans, dont le frère, âgé de 3 ans, avait également péri quatre ans plus tôt, sous sa dent cruelle. Pendant ces

huit années des battues, dont plusieurs dirigées par l'abbé Meyrueis, curé de Gravières, aussi bon prêtre qu'intrépide et excellent chasseur, eurent lieu. Elles ne donnèrent aucun résultat, sauf la destruction de plusieurs loups, mais non celle de la Bête. La dernière victime de cette dernière fut, le 10 Novembre 1816, à Gravières, un garçon de 10 ans, Alexis Chak; dont la sœur, Rose, avait été, elle aussi dévorée, quatre ans plus tôt, en Octobre 1812.

Comment la Bête, qui, affirme un rapport officiel, avait une soixantaine de meurtres à son actif, sans compter les blessés, disparut-elle ? On ne le sait ; probablement de mort naturelle. Avec elle se clôt, tout au moins en France, l'ère des loups de taille et de force extraordinaires, friands de chair humaine. Le nombre des simples loups est d'ailleurs, depuis lors, allé en décroissant. Pour toute la France, il en fut tué, en 1823, deux mille cent trente-un ; en 1924, seulement huit. Dans le Gard, le dernier loup tué, le fut, en Août 1887, dans la commune du Bouquet.

Aussi, déclare en terminant M. le Chanoine Bruyère, la charge de lieutenant de louveterie a-t-elle disparue presque partout. Il existe bien à la Préfecture du Gard un carton de fichier portant l'indication : louveterie. Comme il resterait vide faute de dossiers, on a voulu l'utiliser en écrivant dessus : myxomatose. Ce ne sont plus les loups qui s'attaquent aux lapins, mais cette maladie dont les effets ont été désastreux. Un jour viendra, sans doute, où l'on parlera des loups comme des animaux préhistoriques, le plésiosaure ou le diplodocus, par exemple.

M. le Docteur Baillet prend ensuite la parole :

Madame **Martin-Guis** a, dit-il, fait paraître, il y a quelques années, un premier recueil de vers « **De l'Aurore au Couchant** » dont j'eus l'honneur d'écrire la préface.

Elle donne maintenant une autre plaquette préfacée par mon éminent confrère **Maître Bosc**, ce qui prouve que la veine poétique n'est pas tarie en elle, et nous montre un autre aspect de son talent.

Sans doute nous retrouvons dans ce nouveau recueil ce qui faisait le charme du premier, plus particulièrement cette inspiration primesautière qui tient au fait que les vers coulent avec fraîcheur et abondance comme une source au flanc d'un rocher.

Dans cette époque où sous couleur d'originalité les bizarreries les plus inattendues sont à la mode cette remarque est digne d'éloges.

La pensée s'inscrit naturellement dans les vers du poète sans effort. On ne sent ni le travail qui guinde l'émotion au point de la rendre artificielle ni la recherche prosodique qui rend obscure, ésotérique même l'idée au détriment de la clarté.

C'est ainsi qu'ont écrit **Lamartine, Musset et Verlaine**, sans remonter pour cela à **Ovide** qui déclarait « **Quidquid dicebam versus erat** ».

Cette facilité qui est un don des dieux a l'avantage de faire communiquer l'âme du poète directement et étroitement avec l'âme du lecteur.

Par ailleurs on peut remarquer qu'entre le premier et le deuxième ouvrage, l'âme de la poétesse s'est mûrie au contact de la vie. Le premier recueil laissait à la lecture une impression de mélancolie.

Les poètes ont toujours déploré que la réalité n'épousât pas la splendeur de leurs rêves.

Dans ce second recueil, il y a des émotions aussi délicates suggérées par des spectacles ou des paysages, mais il y a des sentiments en profondeur et pour tout dire des élans passionnés, qui donnent à cette œuvre une intensité de vie des plus poignantes.

Dans un temps où la poésie cherche sa voie dans des sentiers qui sont trop souvent des impasses l'œuvre de Madame **Martin-Guis** ravira tous ceux qui sont sensibles à l'expression spontanée d'une âme sincère et par surcroît d'une grande délicatesse.

SEANCE DU 31 MAI 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Étaient présents : MM. Bosc, Gibelin, Huc, Chanoine Bruyère, des Guerrois, de Montaut-Manse, Max Vincent, Seston, Hutter, de Balincourt, membres résidents ; de Joly, membre non-résident ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le marquis de Lordat, membre correspondant, a fait une communication sur « La présence des Templiers en Haute-Ariège ; leurs rapports avec les Cathares » :

Avant de commencer la lecture de ma communication sur « la Présence des Templiers en Haute Ariège et leurs Rapports avec les Cathares », j'ai un devoir de gratitude à accomplir à votre égard. Vous m'avez fait le très grand honneur de m'inviter à pénétrer dans un salon aussi fermé que le vôtre. Sa tenue littéraire est au niveau de son ancienneté qui est lointaine et il a toujours bénéficié du privilège de rassembler les esprits les plus érudits, les plus raffinés de chez nous : c'est donc extrêmement flatteur que d'être votre invité ; j'apprécie vivement votre geste à mon endroit et je tiens à vous en remercier.

En franchissant votre seuil, pour la première fois, je rencontre une tradition saine qui prend ses racines dans le passé. Ces bases sont indispensables pour l'édification de l'avenir qui dépend de nos efforts personnels. Elles ont supporté l'épreuve du temps, garantie de solidité : on doit donc les considérer comme bonnes et utiles.

J'ai ainsi le sentiment aujourd'hui, grâce à vous, de devenir un « mainteneur » des traditions languedociennes et je vous exprime mon extrême reconnaissance de me donner cette joie.

Il est certes assez tentant pour un homme dont le passé familial appartient à l'ancien Comté de Foix, au Lauragais et plus récemment, au Languedoc Méditerra-

néen, auquel incombe la tâche de restaurer dans cette dernière région une antique Commanderie de **Templiers** de rechercher si ces Chevaliers, bâtisseurs, défricheurs et hommes d'armes ont été présents sur les marches d'**Espagne** comme ils l'ont été dans la vallée du **Rhône**. Il sera curieux de préciser ce qu'ont été leurs rapports avec les **Cathares**, cette secte religieuse dont le développement a occasionné tant de bouleversements aux XII^{me} et XIII^{me} siècle. Bien que d'obédience romaine à l'origine, il apparaît que les Chevaliers du **Temple** ont été les protecteurs de l'albigéisme. Avant de pouvoir porter un jugement, il importe donc d'établir les origines de ces deux groupes religieux.

D'après les derniers travaux de M. **Coincy Saint Palais**, le catharisme pyrénéen a eu, comme premier fondement, les **Ibères** alliés aux **Celtes** avec lesquels ils ont formé un groupe ethnique dénommé, les **Celtibères**. De celui-ci est issu un rameau que nous tenons à citer — car nous aurons à en reparler bientôt — les **Tarusconienses**, clan fort évolué et qui fut bénéficiaire d'une très large autonomie. Ces peuples se rattachaient à la religion druidique tout en écoutant les prédications missionnaires de **Rome**. Vers 225, les idées cathares apparaîtront avec le philosophe **Marcion**, prédécesseur de **Manes** : ses débuts furent difficiles. Aux 4^e et 5^e s. **Priscillien** et **Vigilance** répandirent ces idées en **Andorre** et dans le **Causerans** et au 8^e, un courant important s'éleva contre **Rome**, sans l'influence d'un apostat, **Félix**, Evêque d'**Urgel**.

Au deuxième volume de sa « **Trilogie sur l'Histoire de France** », Joseph **Calmette** constate que le développement de l'albigéisme a été rendu possible du fait de la vie de plaisir et de la fiscalité opprimante des Clercs méridionaux : « Non préélati sed pilati » a écrit d'eux Jacques de **Vitry**. En conformité avec un fait qui se reverra au cours de l'Histoire, à une largesse d'existence s'opposera une réaction de mortifications, en l'occurrence celle des **Parfaits**, puisque tel est le sens du mot « cathare ». Ceux-ci recherchaient le salut éternel par le renoncement, l'austérité, le détachement des biens, la renonciation même à la procréation : ils étaient végétariens, car ils croyaient à la réincarnation

dans le corps d'une bête : par respect pour le mortel ainsi régénéré, ils se refusaient à tuer un animal. En outre, ils se révoltaient contre l'idée qu'un Dieu de bonté ait pu créer quelque chose d'aussi effroyable qu'un Enfer éternel.

L'Eglise a fait front contre ces mouvements hérétiques avec ses armes traditionnelles : **prédications, croisades**. Il faut reconnaître que l'œuvre apostolique confiée à **Bernard** ou **Dominique de Guzman**, si elle fut empreinte de foi et de dévouement, n'a donné en fait que des résultats fragmentaires.

Bientôt apparaîtra l'Ordre du Temple dont le fondateur était Hugues de **Payns** ou de **Payens**, ami de Godfroy de **Bouillon**. Cantonné en Terre Sainte, son rôle était d'assurer la sécurité des Pèlerins débarquant à **Saint-Jean d'Acre**. Au début, ils conservèrent leurs effets civils, s'abstenant de plaisirs mondains comme la chasse. Leur croissance fut extrêmement lente les neuf premières années. Une délégation envoyée à **Rome** à l'Automne 1127 et comprenant presque tous les adeptes du moment — six exactement — fut reçue par le **Pape Heonorius II** qui les confia à **Saint Bernard**. Leur règle fut adoptée par un Concile tenu à **Troyes** et complétée peu après par celui de **Pise**.

Nous n'entreprendrons pas ici un exposé sur les Chevaliers du Temple. Nous constaterons simplement leur parfaite orthodoxie à l'origine, mais grâce aux travaux réalisés depuis ces vingt dernières années par **M.M. Belperron, Niel, Coincy Saint Palais et Gilles**, nous aurons la possibilité de rechercher comment ils se sont implantés dans le **Languedoc** et si des liens se sont établis entre eux et les **Cathares**. Auparavant, nous devons accorder une mention aux **Ismaéliens**, secte s'apparentant aux deux tendances. Comme elles, elle comportait une initiation à sept degrés ainsi qu'un vêtement blanc et rouge : lorsque les **Templiers** voulurent composer leur Croix distinctive, ils conservèrent les couleurs des **Ismaéliens**, se bornant à changer la disposition des bandes.

PRESENCE DES TEMPLIERS. — Les Commanderies languedociennes apparaissent dès l'origine, en 1134, à

Saint-Gilles, Vaucluse, Nice, Toulouse, Douzens, Carcassonne, Narbonne, Foix, Rodez, Béziers, Montpellier.
« Le Comte d'**Urgel** céda ses droits sur le Château de Barbazan ; le Roi **Louis VII** déclarait les Frères du **Temple** indispensables au bien de la Terre Sainte et leur accordait des domaines en **Poitou** ainsi que des moulins à **La Rochelle** ».

Le Donjon de **la Tour** est bien plus récent (1212). Par contre, sur les Marches d'**Espagne**, nous connaissons l'existence de la première Commanderie, non loin de **Perpignan**, au **Mas Dieu**, où un Chevalier très en vue, Pierre de **Fenouillet**, qui fut un protecteur manifeste des **Cathares**, vint se présenter, sollicitant son admission, le privilège d'endosser l'habit de pénitence et de s'astreindre pour la vie aux disciplines de l'Ordre. Plus tard, en 1136, un Baron du Haut Sabarthez, Guillaume d'**Arnave**, signera un accord avec l'Ordre en vue de son installation à **Capoulet-Junac**.

Sur le plan militaire, le rôle de cette fondation sera de la plus haute importance. Située au voisinage du Château inexpugnable de **Montréalp**, rivé au rocher, la mission assignée sera la surveillance du massif du **Montcalm** ainsi que le contrôle des voies menant vers **Lartigue** (au sud-ouest) et **Siguer** et l'**Andorre** (au Sud-Est). Cette position était connue et organisée depuis 350 ans. **Charlemagne** en avait confié la défense aux habitants du lieu. Leur tâche était de maintenir l'intégrité d'un ancien oppidum solide bâti dans une vallée, laissée à découvert par la disparition d'un lac. Dans ce même secteur, à 1.200 m. d'altitude, existait un château des **Taruskes** — nom cité plus haut — d'une importance de tout premier plan, situé à **Olbier** et destiné à devenir le siège de la nouvelle Commanderie, **Montréalp-de-Sos**. La valeur et la fidélité des habitants leur valurent, du **Carolingien**, le droit de porter en permanence l'épée et ce clan constitue ainsi l'un des groupements les plus anciens de vrais Chevaliers.

Dans son ouvrage sur « **Esclarmonde**, Princesse cathare », M. **Coincy Saint Palais** décrit avec une grande précision ce très important Château qui devait, malheureusement, être rasé sur l'ordre de **Richelieu**.

« Si ce formidable castel a été démoli, il reste au-dessous, une crypte, celle de l'Initiation des Gardiens du **Saint Graal** avec le « témoin », le Panneau aux trois couleurs, noir, jaune et rouge, où sont gravés des signes spéciaux. A quoi était destiné ce Château ? car si les Templiers étaient chargés de la surveillance des **Marches du Montcalm**, ils étaient avant tout les Douze Chevaliers purs ayant la garde du **Saint Graal**. Ce **Montréalp**, sur la Montagne des **Rois**, a eu une destination restée mystérieuse. Car l'Idéal de cette milice au sujet du **Saint Graal** et les thèmes de ce dernier, se rallient à la tradition templière. Le symbole des **Templiers** était la **lance**, signe de préparation au combat pour veiller sur la religion conservée dans ce Château du **Saint Graal** qui n'a jamais été **Montségur** ».

La position des **Templiers** est dès lors suffisamment forte, pour que l'on compte avec eux et c'est à ce titre qu'ils furent invités par **Simon de Montfort** à le rejoindre dès l'annonce de la **Croisade** : ils opposèrent un refus. Le souvenir de cette réponse permettra au début du XIV^{me} s. à l'entourage de **Philippe IV** de rappeler au **Roi** que ces mêmes hommes qui défendaient « cette dangereuse synarchie qui eut mis fin à la Monarchie que Philippe entendait transmettre à ses descendants » (1) étaient en même temps des Hérétiques, puisqu'ils avaient refusé de répondre à l'appel contre les **Cathares** lancé par le Pontife romain, **Innocent II**!

Désormais les liens entre ces deux groupements sont suffisamment nets et avant de poursuivre notre récit, nous recherchons quelle était l'importance des **Marches d'Espagne**.

LEUR ROLE AVANT LES GRANDES INVASIONS. —

Leur importance est connue dès l'Antiquité romaine. La vallée de l'**Ariège (Aurigera)** était un couloir traditionnel d'invasion. L'accès en était aisé pour les bandes en provenance d'Espagne par la vallée de la **Sègre**.

(1) René Gilles - « Les Templiers sont-ils coupables ? » Ed Guichaoua 1957.

Les cols de **Puymorens** et de **Siguer** n'avaient rien de rébarbatif : une fois franchis, l'envahisseur prenait pied dans la vallée. La domination romaine avait donc paré par une organisation puissante : l'auteur en avait été **Crassus**, Lieutenant de **Jules César** (1). Sa conception était basée sur de très nombreux ouvrages dont certains se devinent encore. Les uns, dans la vallée même, la barraient entièrement ; les autres, centres de résistance ou d'observation, étaient édifiés sur les crêtes. Un type classique était représenté par les Châteaux d'**Urs** et de **Lordat**, le premier, disparu depuis un siècle, interdisait le cheminement aux bords de la rivière ; le second, construit à plus de 1.000 m. d'altitude et aujourd'hui monument historique, était une des plus importantes défenses de la région. Des assises romaines y ont été mises à jour en 1931, lors de fouilles.

CONSEQUENCES DES GRANDES INVASIONS. —

Celles-ci n'épargneront pas les **Marches**. Elles amèneront la venue des **Vandales**, **Wisigoths**, **Francs**, **Sarrasins** et **Germaines**. On a signalé encore la présence de contingents **Celtes** et **Grecs** importants ; les premiers étaient attirés par l'exploitation du minerai de fer et les seconds, par les recherches d'or. Au 8^e s., un appel angoissé fut adressé à **Charlemagne**. L'Empereur accourut et trouva les **Arabes** solidement installés non loin de **Tarascon-sur-Ariège**. Un combat sévère, suivi d'une éclatante victoire franque, au lieu — dit « **Le Pré Lombard** », permit de reprendre le contrôle de cette position-clé qui surveillait cinq vallées :

- celle de **Saurat** ;
- de **Rabat** ;
- de **Niaux**, **Capoulet-Junac**, **Olbier** ;
- de **Foix** et **Montgrenier**, en aval ;
- d'**Ussat**, **Château-Vendun**, **Lordat** et **Ax**
en amont.

L'importance de **Tarascon** était si grande que les **Arabes** y avaient édifié un château. Par la suite, il de-

(1) Jacques Ourgaud — « Notice historique sur la Ville de Pamiers ».

viendra une des demeures préférées des Comtes de **Foix**.

L'Empereur ne pouvait s'éloigner, sans avoir organisé auparavant cette vallée. Il n'était pas encore question des Comtes de **Foix**. Il confia donc cette importante voie de pénétration à divers Seigneurs qui, durant trois siècles, en furent les souverains. Tous, jadis chefs de clans ou soldats heureux, bénéficiaient du prestige, du sens du commandement, de la puissance territoriale ou d'une adresse diplomatique suffisante en vue d'arbitrer les conflits entre leurs Administrés.

LES COMTES DE FOIX. — Nous arrivons ainsi à l'année 940 où un Seigneur voisin, d'origine ibère, **Arnaud**, Comte de **Comminges** épousera **Arsende** de **Béziers**, Comtesse de **Carcassonne** et Dame de **Foix**. Par cette union, il deviendra le premier maillon d'une lignée illustre et définira en même temps une conception politique dont ses descendants ou successeurs ne s'écarteront pas. visera tout simplement au contrôle intégral des crêtes pyrénéennes. Déjà les **Comminges** en étaient maîtres depuis l'Est du **Somport** jusqu'au **Causerans** (**Aulus** — **Saint Girons**). Par ce mariage, ils allaient s'étendre jusqu'au **Puymorens**, à l'Est. En 1290, une alliance avec les d'**Albret**, rattachera la partie occidentale de la chaîne au même système. En 1594 en fait, en 1620 en droit, les Princes de **Bourbon**, successeurs des d'**Albret**, maintiendront la même politique qui sera parachevée par Louis XIV, en 1659 par l'incorporation du **Roussillon** à la **Couronne**.

La Ville de **Tarascon** restera interdite aux descendants d'**Arnaud**. Elle bénéficiait de ses franchises et était gouvernée par ses Consuls. Les Comtes n'y étaient admis que comme « hôtes d'honneur ». Par la suite, quand les Grottes toutes proches de **Lombrives**, **Ramploque**, **Bouan**, **Ussat**, **Ornolac** et **Niaux** seront occupées par les **Cathares**, la dynastie fuxéenne, désirant connaître exactement ce qui s'y tramait, fera édifier un château : **Quie** dont il ne reste rien. Non loin, elle fera restaurer la vieille demeure des Chefs arabes, qui deviendra **Moun Negro** et sera une sympathique résidence de plaisance. Plus tard encore, quand l'agitation

religieuse s'accroîtra, l'**Eglise**, à son tour, voudra avoir son poste d'observation et l'Evêque de **Pamiers**, Jacques **Fournier**, promis au Pontificat Suprême, sous le nom de **Benoit XII**, le « Pape blanc », fera construire une demeure dans la vallée d'**Ornolac**.

Nous pensons avoir décrit suffisamment le point de la région pyrénéenne où **Templiers** et **Cathares** seront au contact et puisque le **Trésor** va être un élément dominant entre eux, le moment est venu de nous interroger sur sa réalité, niée par les uns, admise par les autres.

LE TRESOR CATHARE

M. **Belperron** ne lui a consacré que de courtes lignes. Son scepticisme se borne à admettre l'existence de Livres sacrés et à rejeter l'hypothèse du **Saint Graal**. Pour M. **Coincy Saint Palais**, « les Romains avaient rapporté ces richesses de **Syrie**. **Alaric**, Roi des **Wisigoths**, s'étant emparé du **Trésor** fameux du Temple de **Salomon**, l'avait transféré à **Carcassonne**, mais ensuite **Théodoric**, Roi des **Goths**, en aurait envoyé une partie à **Ravenne**. A sa mort, en 451, il avait confié à **Théodore II** les Marches d'**Espagne** dont le **Montcalm** et **Montréalp-de-Sos** et celui-ci aurait réuni les deux portions de ce butin aux confins des **Pyrénées**. Lorsque les **Wisigoths** furent écrasés en 711, le **trésor**, moins une table en émeraude, aurait été la proie des **Arabes**. D'après de vieilles romances espagnoles, tout ne tomba pas entre leurs mains ou fut repris ».

« Un ermite, **Trévisant**, vivant à la **Fontaine Sauvage**, en conservait l'écrin, c'est-à-dire la fameuse table, dans la Grotte d'**Hercule**, découverte par **Roderic**, Roi des **Goths** et qui était une cachette sûre. Or, de nos jours, elle est identifiée avec celle de **Lombrives**; elle en a conservé la légende de **Pyrène**, l'amante d'**Hercule**, la Grotte de l'**Ermite**, la **Fontaine Sauvage**, la chapelle de **Montréalp** que l'on appelle quelquefois dans le pays, le Rocher de **Salomon** ». Là, semble-t-il encore, étaient le sceau de **Salomon** ainsi que la ta-

ble d'**Hermes**, le **Saint Graal**, taillés dans d'immenses émeraudes d'**Arabie** (1).

Tout en poursuivant implantation et influence, les **Templiers** vont passer, momentanément, au second plan tandis que le mouvement cathare dominera. La sœur du Comte de **Foix, Esclarmonde**, formera en 1204, le projet d'édifier une forteresse inexpugnable dans un site sans pareil et d'y installer le Trésor de ses convictions, celui de **Montréalp**, sans doute. Pour cela, elle choisit **Montségur**. Une régence, durant la captivité de son Frère et la minorité de son neveu, lui permettra de mener à bonne fin un projet qui lui sera sévèrement reproché.

MONTSEGUR. — Sans crainte de nous tromper, nous pouvons nous représenter cette Princesse sous les traits d'une femme admirable, d'une très belle intelligence, d'une sensibilité exceptionnelle, passionnée pour le Beau et le Fin. Elle devait cette très belle formation aux **troubadours**. Malheureusement, elle voyait « trop grand » et s'abandonnera sans frein à son rêve, avec une impécunieuse impulsivité, qui coûtera très cher par la suite. Dominée par un vertige, elle ne saura jamais freiner ses désirs.

Certes, le site de sa passion est incomparable. Jaillissant de la vallée de **Lavelanet**, enserré entre les contre-forts de l'avant-chaîne, se détachant sur le massif du **Saint-Barthélémy**, toile de fond merveilleuse, le « **Pog** » immense, abrupt, inaccessible en apparence, filait droit vers le Firmament. Volontiers, on s'imaginait **Esclarmonde**, future Archidiaconesse, en rêverie ou méditation vis-à-vis « sa » forteresse, visible de **Roquefixade**, demeure de ses parents **Pereha** ou de **Béneix**, séjour de ses amis **Massabrac** ou en extase, simplement, à l'orée d'un bois, attendant l'apparition dans le ciel d'une gigantesque chevauchée des **Walkyries**,

(1) M^e de Morsier dans son Étude sur « Parsifal » (page 23) retient comme origine de l'œuvre de R Wagner, la source provençale des Chevaliers Purs gardant à Mons Salvadionis (Midi de la France et Nord Espagne), le vase où Joseph d'Arimatee gardait du sang du Sauveur.

prête à évoluer au-dessus de la colline mystique ou inspirée.

Elle tient absolument à reconstruire **Montségur**. Cette décision comportait deux risques :

— la position géographique avec obligation de gagner, en toutes circonstances le niveau le plus bas avant d'aborder les pentes voisines, d'où isolement et évacuations ou circulations à découvert ;

— la structure géologique, provenant de « moranes » ou éboulis du **Saint Barthélémy**, comportant un sol dépourvu de toute solidité, sans consistance, interdisant tout travail de sape, de galeries de communications, de salles souterraines.

Conformément à l'affirmation de M. **Coincy Saint Palais** : « Elle établissait une arche de salut dans une immense souricière ».

Ce haut-lieu était la terre familiale des **Pérelha**. **Ramon**, animateur de la défense de 1244, était né en 1190. Il devait épouser **Corba** de **Lantar** aussi farouchement cathare que sa mère, **Marquesa** ou sa fille **Esclarmonde** : toutes trois devaient disparaître le 16 Mars, dans le brasier des **Crémats**. L'aînée des cinq enfants, **Phil'ppa**, sera un jour l'épouse de **Pierre-Roger** de **Mirepoix**, grand homme de guerre, ennemi du **roi**, en qui il voyait un adversaire des libertés occitanes et de l'Eglise également, qui avait condamnée ses croyances. Les actes de **Doat** s'exprimeront à son sujet, en ces termes : « Gallici volebant capere Petrum-Rogerium, maritum ipsius testis in obsidione castris de **Rocafolio** ». Il échappera toujours aux Barons du Nord et parviendra à s'enfermer à temps dans **Montségur**, tant pour en assurer la défense que pour prendre les mesures commandées pour la sauvegarde du **trésor**, du fait des imprudences d'**Esclarmonde**.

Les travaux de restauration se poursuivirent cinq à six ans et furent achevés vers 1207. Ce sera alors, le commencement des Grandes Heures. Le Haut Sacerdote cathare parviendra à supporter l'ascension du « pog », à s'y installer, à y conduire le **trésor** en vue de le mettre « hors d'atteinte de la sauvagerie attendue de ces hordes du Nord ameutées », de ces Barba-

res que Frédéric **Mistral** qualifiera, plus tard, d'« Hommes noirs ». Disons de suite que si le plus grand nombre de ceux-ci répondirent à ces craintes, il y eut cependant d'éclatantes exceptions. Le Duc de **Bourgogne**; les Comtes de **Nevers** et de **Saint Pol** sûrent rester humains et chevaleresques et refuseront formellement d'usurper les biens des Seigneurs méridionaux. Plus tard, les **Levis** sauront s'adapter intégralement à la Province et après eux, un **Montmorency** saura mourir pour le **Languedoc**, après en avoir été l'idole.

1210 marquera le premier grand deuil. Le vieux Patriarche **Gaulcelm**, ayant transmis le « secret » à **Guillabert de Castres**, sera transféré et inhumé à **Lombrives** ou **Ornolac**.

Quatorze ans après, très important Synode, mais déjà l'ascension est reconnue comme étant difficile et nettement déconseillée aux plus anciens membres du Haut Sacerdoce, **Ramon de Mirepoix** ou **Bernard de Blasco**. Ils finiront par s'enterrer dans les « spoulgas impénétrables » des environs de **Tarascon**, dans le tief des **Château-Verdun**, tandis que les jeunes persisteront à maintenir l'escalade.

Cet ensemble de dispositions rend bien probable l'existence du **Trésor** et son transfert à **Montségur**. Cette assertion bénéficie d'un commencement de preuves par l'énoncé de tous les actes d'héroïsme entrepris en 1243 pour le sauvetage et se trouve renforcée encore par le soin mis à transmettre les noms des Croyants qui se sont consacrés à cette tâche. Au reste, M. **Belperron** nous apporte un argument « pour » en relatant l'importance de la « flamme de **Biaorte** ». Elle s'éleva dans les nues, au soir du dernier départ de **Montségur** et elle devait constituer un signal de toute première importance annonçant que quelque chose de tout à fait essentiel était hors portée de l'ennemi : comment douter, de ce qu'il ne pouvait s'agir que du **Trésor** ?

Nous venons d'anticiper sur le cours des événements. Déjà, dès 1240, la défaite paraissait probable. Le sauvetage s'élaborait et c'est dès lors, que le soutien des **Templiers**, toujours voisins, deviendra tangible.

Vers eux, des adeptes des nouvelles croyances, des

« **Bons Hommes** » ont été dirigés. Était-ce dans le but de les écarter du siècle ? de préserver leur existence en les soumettant à des vies de pénitence ou d'expiation ? Amenait-on chez **eux** des biens matériels ayant une valeur réelle ou incarnant seulement une vénération religieuse ? Les **Templiers** ne se recusèrent jamais. Le faisaient-ils par politique ? charité ? indignation ou pitié ? C'était une époque où les vertus les plus généreuses atteignaient le niveau de l'héroïcité. La charité d'alors était large et rigide. Sachons reconnaître les tendances humaines de quelques Inquisiteurs, animés réellement de l'esprit évangélique, qui n'hésitèrent pas à confier aux Chevaliers du **Temp'le** certains **Cathares** en vue de les arracher aux bûchers et de les ramener dans le giron de l'**Eglise** par la pratique de l'austérité d'alors. Celle-ci était impressionnante et les pénitents s'engageant sur cette voie de salut, acceptaient le sacrifice comme le feront tant de Grands Seigneurs, des **Toulouse**, des **Foix**, d'autres encore. Ils frapperont les uns et les autres aux portes des Monastères et des Commanderies en abandonnant leurs biens, les satisfactions les plus raffinées, en revêtant de grossiers effets de bure qui marqueront que, pour eux, l'**Éternité**, doit être la seule pensée. L'Abbaye cistercienne de **Boulbonne** (non loin de **Mazères-Saverdun**), le Saint **Denis** des Grandes familles du Comté, a été souvent témoin de ces émouvants spectacles.

LE TRANSFERT DU TRESOR. — **Montségur** ne connaîtra jamais l'isolement absolu. Les troupes d'investissement ne dissimuleront pas sympathie et même admiration. Elles comportaient des « requis » d'origine locale et nous pouvons préciser en citant ces hommes du **Kercob** (région de **Chalabre-Camon**) qui comptaient des amis dans la Citadelle. L'Histoire a conservé le nom d'une femme de **Camon**, **Feirassa**, nourrice d'**Esquieu** de **Mirepoix**, fils de **Pierre-Roger**, commandant d'armes. Elle élevait, dans une pièce de la forteresse, son nourrisson. Grâce à elle, des contacts purent être pris, des négociations entamées et c'est elle qui arracha à ces garçons de son pays, la promesse qu'ils fermeraient les yeux quand il y aurait des mouvements autour de **Montségur**. Cette complicité permit, fin 1243, au Dia-

cre **Mattheus** (de Camon), accompagné de **Ramon, Combe, Guilhem, Mir** et Jean de **Comas**, de sortir, puis de rentrer. Vers Noël, le même Diacre, accompagné de **Bonnet, Comas** et **Amiel Aicard** transporta des quantités considérables d'or et d'argent vers **Ornolac**, en passant par **Serrelongue** et il les confia à **Ponts-Arnaud** de **Château-Verdun**. Le souvenir de sauvetages effectués par **Clamens** et l'ariégeois **Roman** (de **Causou**) a été transmis ainsi que de nombreux va-et-vient effectués par le Diacre **Mattheus** et Pierre **Bonnet**.

A l'approche du printemps 1244, l'Evêque **En Marti** qui devait se sacrifier, fit venir **Pierre Amiel** en vue de lui transmettre le « **Secret** » et d'organiser le sauvetage de la « **Relique sacrée** ». Il le désigne comme son « successeur » et il dut lui en faire une obligation de conscience, n'autorisant aucun refus, car **Amiel** avait soif du martyr et comme son épouse, ils tenaient à périr tous deux, en même temps, sur le même bûcher. Force lui fut donc de s'incliner et de rester à **Montségur** jusqu'aux dernières heures. Il fut donc présent jusqu'à la fin. Il devait partir toutefois avant le Chef, accompagné de **Clamou, Peyravi** et **Clamens** : tous étaient porteurs de biens forts importants. Il restait encore un colis précieux, trop lourd pour cheminer à dos d'homme et il le remis à **Pierre-Roger** qui le fit ficeler sur un bât. Les quatre hommes s'abandonnèrent alors aux liens fragiles de cordes enserrant des couvertures de laine dans lesquelles ils étaient attachés. La descente lente, dans l'espace, s'effectua sans encombre jusqu'au pied du « pog ». Ils s'engagèrent ensuite dans les sentiers qui leur étaient prescrits et ils atteignirent **Biaorte** où ils allumèrent le soir la flamme qui témoignait de l'ultime sauvetage. Bientôt, pour ce **Trésor**, ce serait **Ornolac**. Le sauvetage ne peut plus désormais être discuté.

Nous devrions à présent nous préoccuper de la « cache ». Nous ne pouvons cependant pas passer sous silence l'abandon du Haut-Lieu par les Chefs de la Résistance. Ceux-ci étaient groupés autour de **Pierre-Roger**. Conformément aux protocoles signés, celui-ci pouvait rester jusqu'à la fin des formalités de reddition et ne partir qu'ensuite avec ses équipages, son médecin

Roquier, son Conseiller en fortifications **Bertrand de Bacalaria**, envoyé peu avant la fin par le Comte de **Toulouse**. Sa première étape fut **Montaillou** (région de **Belcaire**) où il fut reçu par **Esclarmonde d'Alion**, nièce de la « Princesse cathare ». Ensemble, ils pleurèrent leur malheur ; ils évoquèrent les deux feux : celui plein d'espérances de **Biaorte** et celui d'horreur des **Crémats**, entrevu par **Pierre-Roger** s'éloignant dans lequel tant de proches, tant d'amis disparaissaient. Puis la petite troupe revenant sur ses pas, et obliquant vers le Sud-Ouest en direction de la vallée de l'Ariège, traversa **Caussou** avant d'atteindra le Château de **Lordat**, demeure familiale de **Pierre-Roger**.

Certains auteurs d'alors l'ont confondu avec un oncle, **Arnaud-Roger de Mirepoix** qui était parti dès le 2 Mars, au lendemain de la signature de la convention de reddition et lui ont reproché d'avoir abandonné trop vite : le reproche est sans valeur. **Pierre-Roger** est resté le dernier ; il le devait comme Chef et son oncle est parti quinze jours avant, car il devait se constituer comme « otage » en même temps que le jeune **Esquieu**, le bèbè élevé par la nourrice **Feirassa**.

Une fois encore, nous insérerons le nom de « **Mirepoix** ».

Il n'était pas réservé à une seule famille, mais revenait à de très nombreux co-Seigneurs. Cette très importante Seigneurie avait toujours été considérée comme pouvant constituer une menace pour ses voisins : les Comtes de **Toulouse**, ceux de **Foix** ou les Vicomtes de **Carcassonne**, s'enfonçant en coin entre les possessions de ces Seigneurs, la base insérée au **Lauragais** et la tête ne dépassant pas la ligne de crête de l'avant-chaîne, formant ainsi un gigantesque triangle. Les voisins s'efforcèrent donc de pratiquer la formule : diviser pour régner. Ainsi, à certaines époques, **Mirepoix** eut jusqu'à trente-six co-Seigneurs. Les **Bellissen** dominaient ; auteur d'eux, on peut citer les **Rabat, Saint Martin, Roumengoux, Barba, Durban, Lordat, Lavelanet, Varilhes, Château-Verdun**. Les **Foix** ne dédaignèrent pas la Seigneurie et **Loup**, neveu de la Grande **Esclarmonde** était l'un d'eux.

LA CACHE. — La poterne du Château de **Lordat** va s'abaisser derrière la troupe qui revient au Château d'origine avec **Pierre-Roger**. Il reprend pied dans cette position comprenant trois enceintes, agrippée au flanc sud du **Saint Barthélémy**, tandis que **Montségur** est en avant de la face nord. Il appartient à une branche cadette des **Lordat**, chez laquelle la Seigneurie de **Mirepoix** est traditionnelle. Sa vie sera solitaire. Quel sera le sort réservé à son malheureux fils, l'otage **Esquieu**, âgé de quelques mois seulement ? Sa femme, **Philippa**, ne reviendra que dans trois ans. Bien qu'ayant eu des démêlés d'affaires avec son Père, elle n'admettra pas d'abandonner le vieillard, seul, qui va connaître les geôles de **Carcassonne**, au lendemain de la disparition de sa femme, de sa fille et de sa belle-mère aux **Crémats**. Elle se consacrera à **lui** jusqu'à la mort. Peut-être fut-elle chargée, par son époux, d'une mission diplomatique.

Une première destination du **Trésor** paraît devoir être certaine. Le sac transporté à **Lordat** sur un bât servira sans doute au soulagement des infortunes les plus visibles et immédiates.

Une seconde, comprenant les richesses emmenées lors des premiers sauvetages, devrait être en sûreté à **Lombrives** ou **Ornolac**. Certainement les **Templiers** ont, entre leurs mains, une troisième partie. La preuve ? En 1247, le Grand Maître de l'Ordre fit parvenir au **Roi d'Angleterre**, petit-fils de l'« initiée » **Aliénor d'Aquitaine** et neveu de **Jeanne de Sicile**, Comtesse de **Toulouse**, un envoi très surveillé et accompagné. Le maximum de précautions fut pris et on possède une description assez détaillée. « Il s'agissait d'un vase ayant l'apparence du cristal dont l'authenticité était garantie. S'agissait-il de celui donné par le Patriarche de **Jérusalem**, considéré comme provenant de **Joseph d'Arimathie** et ayant contenu du Sang du **Sauveur** ? « Le mystère subsiste encore. **Coincy Saint Palais** admet que les **Templiers** abritaient les Livres sacrés : Evangile, Bibles,, manuscrits ésotériques : la Coupe précieuse de savoir et d'amour, le Vase antique vénéré et caché derrière le Voile de lin. Parmi ces Reliques, quelles furent celles envoyées au **Roi** ? Trente ans encore, on

les suivra là-bas. En 1275, le fils et héritier de **Richard de Cornouailles, Edmond**, aurait vu au Monastère de **Lasbridge** une boîte en or contenant du « **Sang du Sauveur** ». Il l'aurait prise et la remit au **Roi**, son Père. Cette insigne **relique** aurait été partagée entre l'Abbaye de **Harles** et la Maison **Berkamsted**, à une soixantaine de kilomètres de **Londres**. Puis le voile s'abat définitivement. On ne sait plus rien. Il est probable que cet envoi a porté sur un ensemble minime, mais très précieux : ailleurs, il doit y avoir encore quelque chose.

Une part importante a dû rester chez les **Templiers**, qui faisaient figure de banquiers mondiaux, malgré la vie si pauvrement ascétique de leurs membres. Serait-elle tombée entre les mains du Roi de **France**, qui paraît avoir eu des désirs d'appropriation, bien qu'il semble aujourd'hui que le motif le plus valable de la persécution des Chevaliers provienne d'une culpabilité peu précisée : leur attirance vers la **Synarchie**, conception politique tendant à renverser les diverses Monarchies existantes en vue d'installer, à leur place, des gouvernements particuliers devant s'étendre à tout l'univers ? Ce mouvement révolutionnaire pouvait bénéficier avantageusement d'un appui utile comme celui de l'albigéisme, vaste ensemble religieux.

Le solde enfin devait se trouver dans les Grottes.

Même vaincus, traqués, le Haut Sacerdoce cathare et partie de ses fidèles maintenaient une influence réelle. Nombreux étaient ceux, qui à l'exemple de **Loup de Foix** venaient, sans considération d'âge, d'**Ax** ou de **Foix** vers **Lomberives**. **Loup** laissait dans la vallée son équipage ; à pied, il gravissait l'aplomb menant à l'entrée de la caverne masquée par des térébinthes toujours verts. Il s'y glissait comme un renard en affirmant qu'il fallait ramper pour entrer dans le Temple du Seigneur.

Le pouvoir civil ne désarmait pas ; il voulait extirper l'hérésie, sans aborder une lutte l'entraînant à l'intérieur des positions. Quand en 1328, il fut enjoint au Sénéchal de Toulouse de poursuivre les **Cathares** dans leur repaire, il n'eût aucune hésitation : faisant

mûrer par trois épaisseurs l'entrée de la Grotte sacrée, il y apposa son sceau comme au Tombeau du Christ et prescrivit qu'une garde armée fut mise en place, en vue d'en interdire l'accès... Pendant 260 ans, ce sera le silence absolu !

En 1578, les Comtes de Foix auront comme héritier, le futur **Henry IV**, Comte de **Foix**, Vicomte de **Béarn**. Sa mère, Jeanne d'**Albret** est l'épouse depuis 1548 d'**Antoine de Bourbon-Vendôme**. Elle descend de **Roger-Bernard de Foix-Castelbon**, époux de **Girarde de Noailles**. Ses liens avec la Maison de **France** sont directs par sa mère, sœur de **François 1^{er}** et sa bis-aïeule, sœur de **Louis XI**.

Venant visiter ses possessions fuxéennes, le Prince tenait à éclaircir le mystère des Grottes : il fit sauter les murs de 1328. Des centaines de corps, échappés à la corruption, enrobés comme des stalactites, apparurent. Le futur **Roi Henry** les fit relever et inhumér avec décence à **Ussat** et **Ornolac**.

La mort de ces Grands Pontifes fut-elle immédiate ? Ont-ils survécu longtemps ? Certes, ils devaient pouvoir s'évader ; les issues devaient être multiples : elles étaient liturgiques, leur Religion commandant l'aménagement d'ouvertures nombreuses vers le Ciel, en vue de souligner que l'âme devait toujours avoir des voies libres vers les nues, tandis que le corps, par pénitence, devait traîner, humblement et lamentablement, dans les profondeurs. En cela, le catharisme s'apparentait aux cultes d'**Osiris** et de la Déesse **Kali**, en **Egypte** et **Perse**. Or, il est probable que le Sénéchal n'avait mûré que les sorties principales. Résignés, les **emmurés de Lombrives** ont dû accepter la mort avec courage, car ils sentaient près d'**eux**, leurs livres, leur Relique, leur Trésor : l'inviolabilité de la cache en garantissait le salut. Jusqu'à la fin du dernier d'entre **eux**, ils ont maintenu, sans doute, la célébration de leurs mystères. Ils étaient destinés à dormir de leur dernier sommeil, aux côtés de leurs **Evêques**, comme **Gaulcœlm**.

AFFINITE DES TEMPLIERS ET CATHARES. — Tout a été dit, semble-t-il, sur la probabilité de la présence du **Trésor** dans les spoulgas, de même que sur la sympa-

thie ayant uni **Templiers** et **Cathares**. Des affinités dogmatiques leur étaient communes. Tous deux abhorraient la Croix : elle leur rappelait un supplice inconcevable, infligé à un Sauveur innocent : leur aversion pour cette conception était telle qu'elle s'étendait jusqu'à l'instrument du supplice ; tous deux encore pensaient, ce qui était fréquent alors, que la nature divine de **Jésus** lui aurait permis de disparaître au cours de la montée vers le **Calvaire** et qu'en fait, ce serait **Simon le Cyrénéen** qui aurait été crucifié. Ces divagations effaçaient la splendeur du sacrifice du Fils de **Dieu** : il est normal que le Pontife romain ait dû intervenir avec fermeté.

LA REPRESSION. — Celle-ci s'est manifestée par la prédication ou des opérations militaires. Sur le plan religieux, les **croisades** étaient licites, mais malheureusement des aspirations de conquête, des tendances à l'appropriation des biens en ont refoulé le côté religieux pour lui subroger des perspectives humaines. Nous avons pu recueillir, dans l'œuvre de **Luchaire**, « **Innocent III** et la **Croisade des Albigeois** » un certain nombre de textes parfaitement pertinents et nets.

En 1213, ce Pape s'exprimait ainsi : « Vous, **Arnaud-Amaury**, Archevêque de **Narbonne** et vous, **Simon de Montfort**, vous avez conduit l'Armée des Croisés dans les domaines des Comtes de **Toulouse**. Vous ne vous êtes pas contentés d'envahir des lieux dans lesquels se trouvaient des Hérétiques, mais aussi ceux dans lesquels il n'y avait aucun soupçon d'hérésie... Vous avez usurpé les biens d'autrui... Vous avez obligé les sujets du Comte, quoiqu'ils soient ses Vassaux, à prêter serment de fidélité à un autre dans les domaines que vous avez envahis... ».

A l'égard de **Montfort** seul, il ajoutait : « Vous avez tourné les armes des Croisés contre des Catholiques. Vous avez répandu le sang des Innocents et envahi à leur préjudice les terres de **Foix** et de **Comminges**... Nous vous ordonnons de leur restituer, ainsi qu'à tous leurs Vassaux, tous les domaines envahis, de crainte qu'en les retenant injustement, on ne dise que vous avez

travaillé pour votre avantage personnel plutôt que pour la cause de la Foi ».

Plus tard, ce même **Pontife** rappellera la déviation de la Croisade devenue indigne et proclamera que jamais l'**Eglise** ne s'enrichissait avec les dépouilles d'autrui. En 1227, il fit rendre au Comte de **Foix** les biens qui avaient été attribués injustement à **Simon de Montfort**.

Après lui, **Innocent IV** s'exprimera dans les mêmes termes et interdira de persécuter les **Cathares** prisonniers.

Jean **Guiraud** reconnaîtra que la répression d'alors, celle des Inquisiteurs, ne procédera pas du zèle évangélique, mais était faite de haines personnelles et de convoitises. Ces excès connus expliquent l'attitude conciliante de l'**Eglise** à l'égard des participants au massacre d'**Avignonnet**. Au soir du 28 Mai, quatre Inquisiteurs réunis dans le Château de **Raimond VI**, dans l'attente de l'ouverture de leur Tribunal, furent abattus par certains des hommes déjà cités comme étant présents à **Montségur**. **Ramon d'Alfaro**, neveu et bayle du **Comte de Toulouse** s'était joint à eux (1).

Il est lamentable d'avoir à reconnaître que le point de vue de la Papauté a été repoussé par certains **Legats** ou Dignitaires. M. **Gilles** révèle qu'en 1262, bouleversé par les crimes des Inquisiteurs, **Urbain IV** voulut leur imposer un conseiller pour les cas difficiles : sa tentative fut vaine. Après lui, un Pape certes moins énergique, **Clément V** (2), mais qui avait conscience de la grandeur de son magistère, s'efforça de les dominer comme Chef de l'Eglise. Il fut tenu en échec. Bien souvent, au début du siècle, **Innocent III** lui-même sera confiné dans la minorité. Les Clercs jugeaient en

(1) Les inquisiteurs furent abattus par Ramon d'Alfaro et ses hommes. Le rôle assigné à Pierre-Roger fut d'assurer une mission de protection vers l'Est, sur la route de Castelnaudary, en vue de faire barrage, si des renforts arrivaient.

(2) Malgré bien des hésitations et des troubles.

hommes ; seuls, les Souverains Pontifes, Représentants de **Dieu**, étaient dépositaires de la Vérité.

PERSISTANCE DE LA RANCŒUR. — L'épreuve du **Midi** fut terrible et bien souvent injuste : formuler un pardon était au-dessus des forces humaines, surtout quand on constatait, en face, une si flagrante injustice.

Comment oublier **Constance de France**, sœur de Louis VII, épouse de **Raimond V**, Comte de **Toulouse**, si peu languedocienne, avilissant son malheureux époux en lui imposant une politique sans noblesse, jeu de bascule continuel ? Elle s'était rendue si odieuse, si ennemie du Comté, qu'elle dût être répudiée.

Comment admettre les pénitences publiques infligées aux deux derniers **Raimond** à **Saint-Gilles** et au **Parvis Notre-Dame**, où ces Seigneurs durent paraître pieds nus, porteurs seulement de hauts de chausses et battus de verges ?

Comment ne pas être bouleversé en considérant le sort réservé au charmant **Trancavel**, à peine majeur s'offrant tout seul, comme otage, pour la rémission et la sauvegarde de ses sujets que le Vainqueur allait contraindre à l'abandon du pays natal en ne conservant qu'une chemise et des braves ? Il sera interné dans une basse-fosse de sa Cité comtale : il n'en ressortira pas. Avec sa connaissance si parfaite des malheurs du **Carcasses** d'alors, le Docteur Jean **Girou** résume la vie si touchante de ce Prince en disant : « Il n'avait pas voulu faire la guerre à l'Eglise, ni dans sa foi, ni dans ses hommes : il avait levé l'épée contre l'oppression ». A la même époque, un Troubadour, resté inconnu, exhalait sa douleur en ces termes : « J'ai au cœur une telle indignation et telle tristesse que mes jours ne suffiront point à regretter le vaillant, le vénéré, le preux Vicomte de **Carcassonne** et de **Béziers** qui est mort, le Chevalier le plus gracieux, le plus juste, le meilleur au monde ».

Comment ne pas frémir en considérant les dernières heures d'**Ermessinde** de **Castelbon**, épouse de **Roger-Bernard**, Comte de **Foix**, contrainte d'abandonner, gravement malade, en plein hiver et dans des conditions

climatiques effroyables, son **Castellar** (de **Pamiers**), puis son château comtal, avant d'atteindre **Montgrenier** et **Moun Negro**, où elle s'éteindra. Et, injure suprême, le Vainqueur s'acharnera plus tard contre elle au point de violer sa sépulture.

CONCLUSION

Les jugements de l'historien Joseph **Calmette** se sont déjà imposés à nous. Il a magnifiquement dépeint les causes, qui, en ces heures tragiques, auraient pu être de nature à porter atteinte à l'unité nationale ou à déclencher une sécession. Nous ne croyons pas que les choses auraient pris au XIV^{me} s. une tournure aussi grave. Certes si **Montségur** avait eu le dessus, il est possible que les Comtes de **Toulouse** auraient pris le pas sur les **Capétiens** qui étaient alors de bien petits Princes. Avec la victoire des descendants de **Louis IX**, c'est autour d'eux que se resserreront aux heures tragiques de la Guerre de Cent ans, les **Evêques**, les **Barons**, les **Députés** des Villes languedociennes, qui constituaient les « **Etats du Languedoc** ». Cette attitude est très heureusement commentée par l'ancien Doyen de la Faculté des Lettres de **Montpellier**, Pierre **Gachon**, en ces termes : « Ce qui va faire au Languedoc une âme française, ce sera surtout l'invasion étrangère. Les Etats ne ménageront pas à la Couronne, hommes et subsides, dans l'attente et l'espoir d'un miracle qui se réalisera en fait avec **Jeanne d'Arc** ».

En même temps que cette adhésion à une politique française, des impératifs appelleront à la Cour de France, dans les services militaires ou civils, dans les grands corps de la jeune **Monarchie**, les plus éminentes figures du **Languedoc**. Les mots « nation française » constituaient déjà une entité, mais des raisons juridiques développèrent l'influence méridionale. Au XII^{me}, des Italiens, des Boulonnais vinrent enseigner à **Montpellier** le **droit romain** qui y était déjà connu du fait de l'appartenance à l'ancienne Narbonnaise. Cette pénétration se développa rapidement jusqu'aux régions septentrionales et ces principes, qui avaient fait la force de **Rome**, furent particulièrement admis, appréciés. En

même temps, la Trésorerie étant obérée par la charge de la Guerre, de nouvelles manières de faire furent recherchées et c'est ainsi que le montpelliérain Jacques **Flotte** fut choisi pour être Chancelier de France, en raison de sa formation : pour la première fois, un juriste était appelé à ce poste (1).

La primauté méridionale tenait à une autre raison. La civilisation d'alors était essentiellement « méditerranéenne ». Le brassage, l'unification du pays allaient provoquer une montée géographique dirigée par des esprits de valeur venus de « mare nostrum ». La magnificence des cours des Rois d'**Aragon**, des Comtes de **Toulouse** s'imposerait à celle des **Capétiens** qui était bien modeste : sur ce point là encore, le **Midi** sera en mesure de donner le ton, sa civilisation étant autrement raffinée et développée que celle des populations nordiques restées bien plus barbares et frustes.

Deux siècles seront nécessaires pour compléter l'unité. La Monarchie attendra ce laps de temps avant de la cimenter plus intégralement par la disparition des idiomes régionaux et l'adoption d'une langue unique l'édit de 1539 imposera le « vulgaire français ».

Nous avons dépeint une époque bien poignante pour le **Midi** et avec Jacques **Bainville**, nous pouvons songer aux « **Heurs et Malheurs des Français** ». Certaines rancœurs subsistent toujours : le mot de « **Montfort** » par exemple est resté dans le **Lauragais** l'injure la plus outrageante. Sur ce chemin douloureux que nous venons de parcourir jalonné par les persécutions innombrables imposées à nos Aïeux languedociens, nous avons la fierté de constater qu'ils ont renoncé totalement au particularisme et que si au XVII^{me} s., ils ont dû recourir aux armes pour la sauvegarde de certaines libertés, ils sont restés alors, comme à l'époque de la Guerre de Cent ans, passionnément attachés à tout ce qui était national.

(1) Gaxotte — « Histoire des Français ».

NOTE 1.

Jules César et la Campagne dans la Vallée de l'Ariège en l'An 698 de Rome

Pour vaincre plus aisément les **Celtes** et empêcher les **Aquitains**, dont les **Romains** avaient autrefois éprouvé la valeur, de se joindre à eux, il (Jules César) détacha **P. Crassus** avec douze cohortes et un gros de cavalerie, avec ordre d'aller faire diversion en **Aquitaine**, renfermée dans ce temps là entre la **Garonne**, les **Pyrénées** et l'**Océan**.

Le premier soin de **Crassus** fût de pourvoir à la subsistance de ce détachement. Ne se voyant pas encore assez fort contre des peuples aussi formidables que les **Aquitains**, il demanda un renfort de troupes auxiliaires aux principales villes de la Province. Celles de **Narbonne**, **Toulouse** et **Carcassonne** signalèrent dans cette occasion leur zèle pour le service de la République et donnèrent à **Crassus** leurs plus braves citoyens (*multis viris fortibus*). Ce tût avec ce secours, qui consistait la plupart en cavalerie que ce Lieutenant de **César** alla attaquer les **Sotiates** et les soumit enfin avec **Adcantuan**, leur Prince. On place difficilement le pays où habitaient ces peuples, parce qu'il y a plusieurs lieux de **Gascogne** qui portent le nom de **Sos**, nom qui peut avoir quelque analogie avec celui de « **Sotiates** ». Selon l'opinion la plus commune, ces peuples habitaient la partie du diocèse d'**Auch** qui est limitrophe du **Bazadois** ; on pourrait aussi l'entendre de ceux du **Causerans**, parce qu'en effet, le lieu qu'on appelle « **Vic de Sos** », dans le Comté de **Foix** et sur les limites du **Toulousain** et du **Causerans** vers l'**Espagne**, peut en avoir tiré son nom de ces peuples sotiates ou le leur avoir donné. Quoiqu'il en soit, leur soumission fut suivie de celle de la plupart des autres peuples d'**Aquitaine**, en sorte que, par cette expédition, **Crassus** facilitera à **César** la conquête de la **Celtique** et le mit en état de porter sans obstacle ses armes victorieuses jusqu'au delà du **Rhin** et dans l'île de **Bretagne**.

NOTE 2 :

Les liens entre la branche aînée des Lordat et celle des Lordat-Mirepoix

L'Histoire du **Languedoc** (réédition **Privat**) de **Dom Vaissette** nous enseigne que la Seigneurie de **Mirepoix** était l'apanage d'un petit nombre de familles généralement apparentées entre elles.

D'après les indications de M. **Coincy Saint Palais** les origines de la maison de **Lordat** seraient antérieures à la venue des Comtes de **Foix**, donc avant 940. En fait la filiation établie par la généalogie de **Laine** remonte seulement à une date légèrement antérieure à 1095, puisque la :

1^{re} génération. — Est celle de **Guillaume**, époux d'**Adalais**, qui mourut avant 1095, laissant un fils ;

2^{me} génération. — **Arnaud-Guillaume** dont on ignore le nom de l'épouse. Il y avait également, à cette époque, une seconde branche dont le Chef était **Raimond-Gaubert** ;

3^{me} génération. — **Guillaume**, époux de **Blanche** du **Fossat** de qui descend la branche aînée, encore existante et sur laquelle nous n'insisterons pas. **Guillaume** eût deux frères :

1^o) **Pons**, Grand Prieur de **Toulouse** de l'Ordre de Saint **Jean de Jérusalem** ;

2^o) **Raimond**, époux d'**Aldéarde**, qui testa en 1163

4^{me} génération. — Les enfants de **Raimond** et d'**Aldéarde** furent :

1^o) **Arnaud** ;

2^o) **Guillaume** dont descendance à la 5^{me} génération ci-après ;

3^o) **Guiraud** ;

4^o) **Gualard** ;

5^o) **Primargus** dont le fils s'appela aussi **Primargus** et fut témoin d'**Isarn** de **Castillon**, quand ce Seigneur prêta serment au Comte de **Foix** en promettant de respecter les clauses contenues dans l'acte d'hommage des Seigneurs de **Mirepoix** en 1222. ;

6^o) «X» dont le fils, **Sicard**, paraît dans une charte de 1196.

5^{me} génération. — Le fils de **Guillaume**, dit dans certaines chartes, **Guilhem-Roger** et dont la Mère s'appelaît **Fornéria** portait, comme son Père, le nom de **Mirepoix**. Il paraît être mort vers 1195 ;

6^{me} génération. — **Arnaud-Roger**, époux de **Caecilia**, était présent au serment de 1222 des Co-Seigneurs de **Mirepoix** ;

7^{me} génération. — **Pierre-Roger** de **Mirepoix**, tué au siège de **Fanjeaux** en 1222 paraît descendre de **Guiraud** ou de **Primargus** (4^{me} génération). Il avait figuré au serment de 1210 des Co-Seigneurs.

Descendance d'**Arnaud-Roger** (6^{me} génération).

A) **Arnaud-Roger**, époux sans doute d'une sœur de **Ramon de Pérelha**, Seigneur de **Montségur**, otage lors de la capitulation de 1244. Par la suite, on le voit reparaître à **Pamiers**, fief traditionnel des **Lordat**. Il n'eût qu'un fils, portant le même nom et qui a été totalement effacé ;

B) **Braida**, parfaite fanatique, disparue le 16 Mars 1244 sur le bûcher de **Montségur** ;

C) **Aladays**, épouse du Seigneur de **Massabrac (Benaix)**, mère des Chevaliers **Othon** et **Alzeu** (tué à **Montségur**) cathares et enfermés dans la Citadelle ;

8^{me} génération. — Descendance de **Pierre-Roger** (ci-dessus) tué à **Fanjeaux** :

A) **Légitime** :

1^o) **Pierre-Roger**. En raison de son jeune âge à la mort de son père, confié à **Ramon de Pérelha**, dont il devait épouser la fille aînée **Philippa**. Homme de guerre éminent ayant défendu en 1241, le Château de **Roquefeuil** (Pays de Sault). Prit part à l'affaire d'**Avignonnet** en assurant une mission de couverture dans la région de **Saint Martin La Lande** (Est. de **Castelnaudary**). Il se tint à l'écart, après la reddition jusqu'en 1257 où il reparaît à la Cour des Comtes de **Foix**. Il participa à un certain nombre de manifestations ou témoignages importants. En 1272, chatelain des Comtes de **Foix** au Château de **Lordat**. En 1275, témoin dans la consti-

tution de dot d'**Esclarmonde de Foix** mariée à **Jacques**, futur Roi de **Majorque**. Il paraît, une dernière fois, en 1277, dans un acte d'hommage de **Bernard d'Astnave** au Comte de **Foix** ;

2^o) **Marquésia**, épouse de **Ramon d'Aniort**, dont les contacts furent assez louches avec le Comte de **Toulouse** et le Sénéchal **Hugues des Arcis** et qui influèrent fortement sur la reddition de **Montségur**, lui assurant certaines mesures de grâce.

B) **Naturelle** :

Rocafera — présent à **Montségur** durant tout le siège avec le grade modeste de **sergent d'armes**.

SEANCE DU 17 JUIN 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès.

Etai^ent présents : M.M. Bâtonnier Bosc, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, des Guerrois, Docteur Max Vincent, Chanoine Cantaloube, Hutter, Seston, Enjoubert, Hugues, Barnouin, Livet; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. Richard est élu membre non-résidant : M. Liberman est élu membre correspondant.

L'Académie de Nîmes a entendu M. le Docteur Baillet dans une communication intitulée : « En marge du centenaire de la mort d'Alfred de Musset : Un amour d'Automne ».

Après avoir déploré l'oubli des jeunes générations pour ce grand poète, rappelé brièvement le « printemps » sifôt suivi d'un « automne » précoce, M. le Docteur Baillet retrace la rencontre de Musset à 42 ans de Louise Colet, les biographes ont été sévères pour cette femme qui était loin d'être dépourvue de talent et qui a laissé une trentaine d'œuvres. Celle qu'on appelait « Colet peu monté », si elle fit irruption dans la vie de Musset n'eut pas le temps de la bouleverser, la liaison ne dura que six mois. Louise est née à Revoil en 1810, la dernière de neuf enfants. Une de ses sœurs s'était mariée à Nîmes avec un officier d'artillerie. Elle composait des poésies lamartiniennes. Elle épousa Raymond Colet, né à Uzès, savant musicien, surtout théoricien. Il fut vite délaissé par son épouse. Celle-ci par Mme Racamier connut Chateaubriand qui préfaça une de ses œuvres. Elle reçut les éloges de Victor Hugo. Après avoir parlé de ses relations avec Cousin et d'autres, M. le Docteur Baillet lit quelques ex-

traits des œuvres de Louise Colet qui attestent qu'elle a rang parmi les «poetae minores» de ce temps.

M. Raoul Stéphan a ensuite pris la parole pour attirer l'attention de ses confrères sur les romans historiques ayant pour cadre le territoire cévenol notamment ceux de Louis Figuière, Devoluy, etc... Il insiste sur ceux de Sabine Malpach qui depuis 1922 en a publié un assez grand nombre dont le plus célèbre est «La Ceinture de Camées» et M. Stéphan en dit le mérite ainsi que l'intérêt qui s'attache à ses contes cévenols.

SEANCE DU 28 JUIN 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Préfet, Président d'Honneur.

Étaient présents : Mlle Lavondès, M^e Tailhades, MM. Bâtonnier Bosc, Paganelli, Docteur Baillet, Bâtonnier de Guerrois, Docteur Cabouat, Chanoine Cantaloube, Chanoine Bruyère, Lignières, Docteur Max Vincent, Velay, Huc, Flaugère, Hubert-Rouger, Hutter, Seston, Docteur Paradis, Colonel de Balincourt, de Régis, Hugues, Barnouin, Thérond, Enjoubert, Livet, Bâtonnier de Montaut-Manse, Davé ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : Bâtonnier Fabre.

Mlle Lavondès, en accueillant M. le préfet, s'exprime ainsi :

L'Académie autrefois et aujourd'hui

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes reconnaissants de l'honneur que votre présence apporte à cette manifestation solennelle de la vie de notre Académie, manifestation comparable à celles du XVIII^{me} siècle, lorsque mes devancières, Madame de Bourdic et Madame Verdier Allut lisaient l'une, une fort agréable et spirituelle pièce de vers, « le Monde tel qu'il est », l'autre, plus tard, un poème sur l'Éducation des vers à soie. La vie à l'Académie, lors du séjour qu'y firent ces dames, était pleine de charme et d'une haute tenue scientifique et littéraire ; pourtant, je voudrais remonter plus haut encore dans le passé si riche de notre ville, jusqu'à la première Académie de Nîmes, celle de la Renaissance que nous sommes trop disposés à oublier.

La Renaissance, c'était un renouveau semblable à la fraîcheur d'une matinée de printemps. L'humanité, encore près de la barbarie, avait été pendant des siècles comme une grande enfant ; maintenant elle entrait dans les crises de l'adolescence avec leur inquiétude,

leur curiosité d'esprit, leur enthousiasme. Les Nimois voulaient goûter à ce vin capiteux de la connaissance. Certes, ils avaient des écoles : écoles paroissiales, les soixante-dix moines des Carmes, en même temps qu'ils cultivaient la terre autour de Nimes, enseignaient la jeunesse ; écoles municipales que les consuls avaient rendues gratuites. Les Nimois souhaitaient davantage encore, ils voulaient un grand collège, et, ainsi que certaines villes voisines, une Université.

Comme dans les contes, ils s'adressèrent à une très gracieuse reine, Marguerite d'Angoulême, souveraine de Navarre par son second mariage, la sœur de François 1^{er}, la future grand'mère d'Henri IV. C'était une personnalité étonnante, la Marguerite des Marguerites disait son frère, le roi de France ; nous ajouterons : une lettrée et même un écrivain, somme toute, la première romancière française puisque certaines des nouvelles de l'Heptaméron sont déjà de véritables petits romans ; c'était aussi une grande mystique, et une souveraine douée de beaucoup de sens pratique dans la recherche du bonheur de ses sujets.

La princesse est un peu chez elle à Nimes — où elle vient de temps en temps avec son mari — car elle possède plusieurs fiefs dans notre région : Meyrueis, Valleraugue, ses domaines s'étendent jusqu'à Saint-Flour Aurillac et Rodez ; pour les administrer, elle possède à Nimes tout une petite cour d'hommes de lois ; elle y retrouve même une protégée et une amie, Florette de Sarra, fille du Président du Parlement de Toulouse qui a épousé le juge mage de Nimes, Jean de Montcalm. Elle fait à Nimes un assez long séjour, en 1536, avec son mari ; on lui présente les dames de la société ; et quand on lui parle du projet de création d'un Collège et d'une Université, elle accueille cette idée avec beaucoup de bienveillance. Quand elle part pour rejoindre son frère à Avignon, on la fait suivre par un délégué de Nimes, Guillaume de Malmont qui doit continuer les pourparlers et un peu plus tard, à Paris, un contrôleur des domaines et un grenetier du grenier à sel de Nimes, puissamment aidés par la reine Marguerite, unissent leurs efforts auprès du roi, en faveur de la création d'une Académie, c'est-à-dire d'un Collège et d'une pe-

tite Université. François 1^{er} était fort bien disposé car, en 1533, on l'avait reçu avec magnificence et beaucoup d'enthousiasme populaire dans sa bonne ville de Nîmes (La réception avait coûté une somme qui équivalait à trente deux millions de notre monnaie actuelle), on lui avait offert une reproduction en argent des Arènes, et on avait élevé sur une place, devenu depuis ce moment place de la Salamandre, une colonne, surmontée de cette salamandre que le roi avait mis dans ses armes.

L'autorisation de créer une Université et Collège des Arts fut obtenue en 1539. L'Université devait se borner à l'enseignement des lettres et des arts : physique, mathématique, philosophie ; les grandes Facultés de Médecine, de Droit, de Théologie étaient réservées aux Universités de plein exercice, la Médecine spécialement à celle de Montpellier, le Droit à celles de Toulouse et de Poitiers et la Théologie à Paris. Notons que cette idée d'unir dans l'Académie quelques classes de Collège et certains Cours d'Université nous paraît très désuète et pourtant, elle a été reprise actuellement par certains collèges américains fort modernes.

François 1^{er} écrivait dans ses lettres patentes : « Sçavoir faisons que nous inclinant à la supplication et requête de nos chers et bien aimés évêques, gens d'Eglise, nobles bourgeois, manants et habitants de Nîmes, l'une des principales et anciennes villes de notre royaume, pour l'aménité et douceur d'air, fertilité du pays où elle est assise, au moyen de quoy y est fort requis utile et nécessaire une Université et Collège des Arts ».

Les recteurs et professeurs de cette Université auront les mêmes droits que ceux des grandes Universités de Poitiers, Toulouse et Paris.

Le second consul de Nîmes, Jean Combes, le grenetier, allant à Paris, consulta la reine Marguerite de Navarre, au sujet du principal du Collège et recteur de la petite Université ; elle lui fit rencontrer chez elle un de ses protégés, professeur de talent à l'Université de Paris, originaire de Nîmes et auquel elle pensait justement.

Baduel, en effet était né à Nîmes, son père était

un marchand, peut-être un orfèvre, on le considérait comme de bonne bourgeoisie car il est qualifié dans différents actes d'honorable homme et de sire, mais il ne savait pas écrire. L'aîné de ses fils était d'une santé délicate, mais passionné pour les études auxquelles il se voua entièrement. La mère des deux enfants était morte jeune, et Baduel, le père, s'était remarié, de sorte que le petit garçon fut privé, chez lui, de la tendresse d'une mère ; mais Florette de Sarra, Madame de Montcalm, très cultivée, s'intéressa au jeune écolier, avec beaucoup d'affabilité et de bonté, et facilita son séjour à Toulouse où il suivait les cours de l'Université. Là, comme à Paris plus tard il travailla suivant le programme de la scholastique, ce qui lui laissa de bien mauvais souvenirs. Mais il entendait parler d'idées nouvelles, d'une grande réforme de l'enseignement tentée dans des pays du Nord, et il voulut travailler sur les lieux même où s'élaborait l'enseignement moderne. En 1524, il partit donc à pied pour Louvain dont l'Université était florissante (les étudiants étaient pour la plupart trop pauvres pour pouvoir acheter une monture, et ils allaient tout simplement à pied comme les pèlerins), puis, il s'arrêta à Liège, dans le Collège Saint-Jérôme, dirigé par les Frères de la vie commune qui justement avaient conçu ces nouvelles méthodes d'enseignement. La scholastique était remplacée par l'étude des grands classiques anciens, les latins et les grecs ; à ces langues, on joignait l'hébreu. De plus, dans les établissements du Moyen-Age, les classes étaient échelonnées d'une manière assez confuse, de sorte qu'un enseignement primaire, prolongé assez longtemps, semblait aboutir directement à l'enseignement supérieur, tandis que, par ces nouvelles méthodes on séparait très nettement un enseignement secondaire auquel on accordait une grande importance.

Baduel, dans le Collège Saint-Jérôme, rencontra Jean Sturm, le futur recteur de l'Université de Strasbourg et se lia avec lui. Puis il partit, toujours à pied, pour Wittemberg afin d'y suivre l'enseignement de Mélanchton. Il reçut là, des nouvelles désastreuses ! Il avait trente ans, son père, trouvant ses études trop longues, lui coupait les vivres (pouvait-on voir là l'influence d'une seconde mère ou d'un frère un peu jaloux ?)

Mélancton qui appréciait fort la valeur de Baduel et son ardeur au travail prit une grande part à ces cruels soucis. Il ne connaissait pas la reine Marguerite de Navarre, mais il savait quelle était sa générosité envers les lettrés, et il lui adressa un appel en faveur de son disciple. En effet, la reine Marguerite se chargea de l'entretien du jeune Nimois jusqu'à la fin de ses études, c'est-à-dire pendant près de huit ans. Ce fut une des périodes les plus heureuses de la vie de Baduel, délivré de soucis matériels, il put se livrer entièrement à ses chers travaux et passa quelques années à l'Université de Strasbourg. Comme il possédait à fond la littérature latine (il avait un culte particulier pour Cicéron) et écrivait et parlait lui-même une langue fort élégante, qu'il était également un helléniste et un hébraïsant, la reine de Navarre le fit nommer à l'Université de Paris où il eut immédiatement beaucoup de succès. C'est alors que vint le trouver Jean Combas, consul de Nîmes.

On lui proposa d'être mis à la tête de l'Académie de Nîmes comme recteur de l'Université et principal du Collège. Il gagnait quatre cents livres à Paris, on ne lui en proposait que deux cents. Très désintéressé, il accepta aussitôt de venir, en 1540, réorganiser l'enseignement dans sa ville natale.

Nous remarquerons des faits trop peu connus. Sturm avait rénové l'Université de Strasbourg en 1538, en 1540, Platter celle de Bâle, Calvin celle de Genève, Baduel, la petite Université de Nîmes. Nîmes est une des premières villes de France, peut-être la première qui ait possédé un enseignement moderne, avec, en particulier, un enseignement secondaire. Montpellier, Toulouse, Bordeaux suivaient presque immédiatement. Quant à Paris, la Sorbonne résistait voulant conserver les méthodes scholastiques. C'est Henri IV qui nomma en 1595 une Commission où l'on devait étudier les transformations à apporter à l'Université de Paris, en 1598, la commission donnait sa conclusion favorable à une réforme, mais ce ne fut qu'en 1600 que furent instituées les nouvelles méthodes que Nîmes connaissait depuis 1540.

Baduel arrivait à Nîmes, muni d'une lettre de re-

commandation pour les consuls de la reine de Navarre (cette lettre originale se trouve, paraît-il, aux Archives Municipales). On lui accordait certaines prérogatives : aux grandes processions comme aux cortèges allant au devant des princes, lorsqu'ils venaient à Nîmes, le recteur portant la chape et accompagné du bedeau de l'Université, devait se placer entre le premier officier de justice et le premier consul.

On pensait d'abord installer le Collège et l'Université dans l'Hôtel du Grand Sénéchal, devenu l'Hôtel de Ville actuel, mais on le plaça momentanément dans l'Hôpital Saint-Marc, ce grand bâtiment d'espect monastique qui contient aujourd'hui la Bibliothèque Municipale, le Musée Archéologique, le Musée d'Histoire Naturelle et ce provisoire devint définitif. La ville promit d'hospitaliser les malades et les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle qu'elle logeait, les uns et les autres à Saint Marc, mais dans des parties éloignées l'une de l'autre, dans le grand hôpital des Chevaliers, hors des murs de la ville.

Baduel exprime son bonheur de retrouver son pays natal : « De toutes les cités de la Gaule Narbonnaise, écrit-il, il n'en est pas de plus propre que Nîmes à devenir le domicile des lettres. Elle n'est ni assez rapprochée de la mer, pour participer à la mollesse et à la corruption des villes maritimes, ni assez éloignée pour être dépourvues des choses nécessaires à la vie. Elle a une foule d'autres avantages bien connus de ceux qui y ont séjourné. Les habitants se font remarquer par leur modestie, leur frugalité, leur gravité. Point de luxe ni de laisser aller, point de recherche exagérée de la table, des vêtements, aucun de ces plaisirs funestes à la vertu comme au savoir, et c'est cela, principalement, qui a poussé le roi à faire de Nîmes, le séjour des études et des lettres ».

On installe le Collège. Baduel reçoit chez lui à sa table, les régents, professeurs des petites classes (ces régents gagnaient trop peu pour entretenir une famille et restaient célibataires), les pédagogues, étudiants qui pendant leurs études gagnaient leur vie en donnant des répétitions ou surveillant des études ou des classes, il

nourrit aussi à des tables différentes suivant les prix, les internes ou portionnaires, tandis que les externes ou martinets prennent leur volée à la fin des classes comme les oiseaux qui tourbillonnent autour des Arènes en poussant des cris aigus.

Baduel ouvre le Collège, il fait aussi à la petite Université des cours libres de lettres et de philosophie. Il a du talent, les élèves accourent en grand nombre. Il se marie avec une femme de fort bonne famille, sœur d'un avocat de valeur qui partage ses goûts et l'aidera à recevoir ses pensionnaires. Il écrit un règlement en latin pour le Collège. L'enseignement de la première enfance sera différent de celui de l'adolescence et chacun aura ses principes, sa marche propre et son but : voilà l'enseignement secondaire créé. Les élèves devaient apprendre, non seulement à lire les meilleurs auteurs latins et à écrire leur langue, mais à la parler couramment entre eux : on établissait ainsi une langue universelle qui permettait à l'étudiant de suivre des cours à Paris, à Oxford ou à Wittemberg. Baduel veut faire régner la discipline, et à cette époque l'usage de la verge est journalier, mais il traite tout de même ses élèves avec beaucoup de bonté, et considère les meilleurs d'entre eux comme ses fils.

En 1542, mourait Florette de Sarra, Madame de Montcalm, dame de Saint-Véran. Pour perpétuer le souvenir des vertus que les Nimois avaient aimées en elle, il prononça une oraison funèbre pleine de délicatesse louant la bonté de sa bienfaitrice, sa culture, l'élévation de son esprit, sa piété. Il fit aussi l'éloge funèbre du magistrat lettré, Jacques d'Albenas qui avait été aussi un protecteur du Collège. Ces oraisons funèbres furent très appréciées et imitées par divers successeurs en particulier par le prélat qui se chargea de faire celle de François 1^{er}, en 1547.

Baduel est un homme désintéressé, nous l'avons vu, mais c'est aussi un savant très modeste, nous penserons même trop modeste. Il excelle dans les lettres latines et françaises, mais il craint de ne pas posséder suffisamment la philosophie qu'il professe, et fait appel avec l'approbation des quatre consuls chargés de

veiller sur l'Académie, à un brillant professeur qu'il a connu à Liège et en Allemagne, Bigot qui n'a aucun rapport avec notre bon poète nimois, il était de Laval. Baduel ne savait pas quel démon il allait faire entrer dans son établissement.

Cet homme s'était formé lui-même, il était un autodidacte, disait-il, il faisait même figure d'enfant trouvé bien qu'il eût un père qui s'occupait de lui. Il ne faut pas nous perdre dans de nombreuses digressions mais ceci est si caractéristique des conditions de la vie à cette époque, de sa fragilité que nous nous y arrêtons un instant. Son père avait eu beaucoup de peine à lui trouver une nourrice car il était né avec deux dents ce qui paraissait un signe très diabolique (avait-il perdu sa mère ? probablement). Pourtant, une pauvre paysanne qui avait un mari et dix enfants consentit à se charger de lui. Mais survient une épidémie de peste, l'homme meurt, les dix enfants aussi, la femme se sentant atteinte a tout juste le temps de porter l'enfant sur la route et de crier son nom à un berger et bientôt passe le père qui justement n'était pas venu depuis longtemps et qui peut le recueillir.

Il eut une jeunesse agitée, tour à tour étudiant et soldat à Angers où son père l'avait envoyé, se lança dans des bagarres où il perdit un pouce et tua un homme. Il fut obligé d'aller se cacher chez son père où, tout seul, il commença à travailler le grec, l'astronomie, la médecine, puis, il s'exila, courut les universités étrangères, où d'abord étudiant, il devint professeur et eut un grand succès, mais finalement il se brouillait avec tout le monde et on le renvoyait à cause de son caractère irascible ; il était auprès de Langey du Bellay, gouverneur du Piémont, lorsque Baduel lui fit demander de venir à Nîmes.

Bigot qui avait espéré obtenir une chaire à l'Université de Paris et y avait échoué, mais qui en Italie étudiait certaines propositions, au contraire de Baduel, soutint que, philosophant à l'italienne, il devait être rémunéré à l'italienne, c'est-à-dire avec magnificence. On lui offrit quatre cents livres, la première année, cinq cents, les suivantes (dont les deux cents qui constituaient

le traitement de Baduel et celui-ci continuerait à enseigner sans rien réclamer à la ville, et il accepta).

Bigot fait quelques leçons qui emballent ses auditeurs, non seulement les étudiants venus très nombreux, mais des notabilités de la ville qui s'étaient dérangés pour l'entendre. Alors que Baduel avait demandé à Bigot de venir le seconder, les consuls impressionnés par son titre de docteur en médecine et par sa faconde, le prient de devenir recteur. Il accepte, s'installe dans l'appartement du Collège dont il chasse Baduel et le malheureux est obligé d'aller occuper avec sa femme, ses enfants et ses pensionnaires, une maison plus modeste. Alors, ô sacrilège, Bigot se mit à se moquer de Baduel qu'il appelait psitaccus némausensis, le perroquet nimois, et ne jurant que par Aristote, à rétablir les anciennes méthodes. Les élèves épousaient les haines de leurs professeurs, bigotiens et antibigotiens ou baduellistes se battaient, on placarda des affiches dans la ville et il y eut une sorte d'émeute. Après sept ans de cette guerre qui faisait grand tort au Collège et divers essais de conciliation, Baduel qui était de caractère doux, répondit à l'appel de Carpentras où on lui offrait un poste de recteur, il partit suivi par un certain nombre d'élèves.

A Nîmes, on fut bientôt lassé des extravagances de Bigot, on l'accusa de négliger les études, d'avoir écrit contre les magistrats des rimes en français, carmes en latin et libelles diffamatoires, enfin un acte d'audace et de démente sur lequel nous préférons glisser, terminèrent son enseignement à Nîmes. On le renvoya. Alors, il intenta un procès à la ville (qui avait conclu avec lui un contrat de quinze ans). On se hâta de rappeler Bigot que beaucoup de familles regrettaient. Il accourut, réorganisa le Collège avec l'approbation de la municipalité, les élèves revinrent en foule.

Bigot avait comparu devant le Parlement de Toulouse qui était bien disposé pour Nîmes, la ville crut avoir gain de cause. Mais l'affaire fut renvoyée devant les Grands Jours d'Auvergne, au Puy. Là, Bigot trouva des protecteurs, Baduel fut convaincu de luthérianisme, tandis que lui, Bigot, était lavé de l'accusation d'im-

piété porté contre lui par Baduel et les consuls nimois. La situation de Baduel était trop dangereuse ; il partit pour Genève avec sa femme et ses cinq enfants, il vécut là-bas pauvrement en donnant des leçons, on lui offrit là, un poste de professeur au Collège de Lausanne trop tard, quand il était déjà tout à fait épuisé. Il y enseigna quelques mois et mourut en 1561 à l'âge de soixante et dix ans.

Avant son départ, Baduel avait désigné son successeur Tuffan, autre nimois fort capable. Celui-ci réorganisa encore une fois le Collège qu'on voulait agrandir. Tandis qu'on faisait les réparations, en Septembre 1557, éclata un orage affreux, des trombes d'eau s'abattirent sur la ville, un torrent impétueux bouillonnait dans les fossés, la porte qui terminait la rue de la Madeleine et le pont furent emportés, plusieurs points des remparts démolis. Les élèves étaient heureusement en vacances mais l'eau monta très haut dans les bâtiments, et l'on conserva longtemps sur le mur une ligne indiquant la hauteur qu'elle avait atteint.

Lorsque Tuffan qu'on trouvait un peu trop favorable à la Réforme se fut volontairement retiré, le Collège entra en grande décadence, à cause des troubles religieux qui désolaient la ville. Pourtant, vers 1571, le calme était rétabli, les consuls de Nîmes firent appel à un homme de grande valeur, le pasteur Jean de Serres, frère cadet d'Olivier de Serres, et beaucoup plus célèbre, à cette époque que son aîné. Il était protégé par Henri IV qui le nomma plus tard historiographe de France, et en effet, c'est le premier en date des historiens français. Il avait fait ses études à Genève et vivait à Lausanne où il écrivait l'histoire de France et allant fréquemment se documenter dans son pays. C'était aussi un helléniste qui avait traduit Platon du grec en latin.

Jean de Serres partageait les idées de Baduel sur les nouvelles études classiques et l'organisation des classes. Il choisit autour de lui des maîtres capables et le Collège, bien réorganisé connut une nouvelle faveur, et vit arriver un grand nombre d'élèves.

Jean de Serres comme Baduel écrivit en latin les

Statuts de la nouvelle Académie. « Les maîtres du Collège, dit-il, doivent accomplir leurs fonctions avec fidélité. Qu'ils évitent également une trop grande sévérité et une trop grande indulgence. Qu'ils se souviennent que le meilleur moyen d'enseigner et de faire valoir leur autorité n'est pas d'user de châtimens et de punitions. Qu'ils tâchent d'humaniser et d'adoucir une jeunesse aussi impétueuse, aussi bouillante que l'est en général celle du Languedoc ».

Les élèves, à partir de la troisième ne devront parler que latin entre eux, dans cette troisième classe on devra enseigner la manière de parler latin avec pureté et netteté et dans les termes les plus propres, « comme la connaissance du grec est une partie essentielle de l'érudition et que c'est une espèce de honte pour les personnes bien élevées d'ignorer la plus noble de toutes les langues, il est à propos d'enseigner cette langue avec attention ».

Les étudiants suivaient aussi dans la petite Université, installée rue de l'Ecole Vieille, des cours libres de philosophie, de jurisprudence, de théologie protestante.

Or, à cette époque, vers 1630, se trouvait à Nîmes tout un groupe d'esprits distingués : Rulman, le fils ; Deyron, tous deux écrivains se réunissaient chez Guiran, savant antiquaire qui avait réuni une collection de médailles et d'armes, ainsi que Ménard, parent de l'historien et Samuel Petit, ils formèrent comme la première de notre Académie.

En 1536, la fondation de l'Académie Française intéressait beaucoup ce petit groupe et piquait son émulation, pourtant c'est vers 1680 que le Marquis de Péraud réunit chez lui les érudits et les lettrés de la ville de Nîmes, catholiques et protestants. Et le roi Louis XIV reconnut « qu'à l'exemple de l'Académie Française, il s'est formé à Nîmes une compagnie de gens d'esprit et de savants qui ont cru qu'il était de leur honneur de parler la langue de notre cour et qui prendrait le nom d'Académie ». Cette compagnie s'organisa sur le modèle de l'Académie Française, puissamment aidée, à partir de 1687 par son évêque, Monseigneur Fléchier.

L'Académie de Nîmes est donc en rapport étroit avec ce mouvement des esprits, cette langue de la Cour, cette culture française qui tenait une telle place dans le monde. Dans les encouragements qu'elle recevait, n'y eut-il pas l'arrière pensée de propager la langue française et de faire reculer les idiomes locaux. On pourrait le craindre, la langue française est une des plus belles langue du monde, peut-être la plus belle, ses chefs-d'œuvre ont formé notre substance même, elle ne peut que se répandre irrésistiblement. Mais sa sœur plus modeste, la langue d'oc est jolie aussi, on ne peut priver un peuple d'une part de la beauté que lui-même a créée. Aussi à côté de travaux sur les grands écrivains français, ceux que nous partageons avec tout notre pays, nous avons réadopté, nous entendons par moment la langue de notre petite patrie. Nous avons entendu certaines fois M. le Président sortant nous dire des vers de Mistral et notre ancien maire, M. Hubert-Rouger et M. le Professeur Gibelin nous faire en patois, le récit de contes charmants.

Nous embrassons tout dans cette région qui est notre domaine : la montagne, avec ses châtaigniers aux formes tourmentée, ses pentes éclairées par les tâches d'or des genêts, dans les creux desquelles jaillissent des eaux limpides, avec les lignes sombres de ses mines où de tristes paysages dissimulent leurs richesses sous une impalpable poussière noire, plus loin ses vignobles des plaines, la Camargue et ses rizières mais aussi ses réserves sauvages où de blanches cavales cherchent de leurs pâturages, les étalons qui galopent autour d'elles ivres de liberté, en apparence indomptables, les taureaux noirs glissant en ombres chinoises derrière les tamaris. Et nous reconnaissons comme nôtres les hommes qui vivent sur ce sol. Nous représentons ce qu'ils ont de meilleur, en particulier cette passion pour la vie intellectuelle, cet amour des lettres et de la poésie qui avaient poussé nos pères à créer la première Académie nimoise. Cette Académie du XVI^{me} siècle a disparu. Le Collège des Arts est deve-

nu notre Lycée de garçons. L'Académie du XVII^{me} siècle subsiste, elle s'est enrichie d'une couronne de Sociétés savantes, comme l'Ecole Antique. On ne peut que rendre hommage à la valeur de ses membres, à l'intérêt des travaux qu'ils poursuivent et qu'ils se communiquent au charme des discussions qui suivent, spontanées, souvent imprévues, tour à tour pleines de profondeur ou d'esprit, rendre hommage à la façon magistrale dont ses présidents l'ont dirigée. Et c'est chaque fois au début de l'année, c'est maintenant qu'elle rencontre le public de Nîmes, son public, lui fait part de certains de ses meilleurs travaux, l'associe à la vie de l'Académie.

Prenant à son tour la parole, Monsieur le Préfet remercie de l'accueil qui lui est fait. Dès son arrivée dans notre département, il a eu son attention attirée sur cette vénérable académie et il lui est agréable de dire combien il apprécie ses études et le rayonnement intellectuel ainsi que le rôle de premier plan qu'elle tient dans le département et au-delà parmi les sociétés savantes de France et de l'étranger.

Il donne ensuite la parole à M. le Bâtonnier Bosc qui fait une communication sur « L'extravagante aventure de la marquise d'Urfé ». L'épisode se situe en 1757, au moment où Casanova arrive pour la seconde fois à Paris.

Son arrivée provoque une grande curiosité. Par La Tour d'Auvergne, il est présenté à la marquise d'Urfé. Il se présente comme kabaliste à cette dame férue de croyances magiques et qui s'est mis en tête de devenir homme pour communiquer avec les génies.

Il lui avoue qu'il peut opérer ce prodige. Une mise en scène est organisée, grâce à une courtisane, Corticelli. Il persuade la marquise qu'il faut faire des présents aux planètes et se fait remettre des pierres précieuses. Après maintes péripéties, il se débarrasse de cette folle qui a perdu ses illusions et compris qu'elle avait été victime d'un escroc.

Après constatation de l'accomplissement de toutes les formalités prescrites par le règlement, il est procédé à l'élection d'un membre résidant, en remplacement du regretté M. Fauré-Frémiot. M. Sablou, archiviste du Gard est élu à l'unanimité.

**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



3^{me} et 4^{me} Trimestre 1957



**IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES**

1958

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Cotisations	107
Nomination de M. le Pasteur Brunel, membre résidant	133
Eloge de M. P. Costier, à l'Académie d'Aix	133
Renouvellement du Bureau	136
Concours Fauré-Frémiot	136
Subvention du Conseil Général	136

COMMUNICATIONS

Marquis de Lordat : Une réhabilitation : quand un Roi de France portait un nom languedocien	105
M. Enjoubert : Romé de Villeneuve	107
M. Bosc : L'œuvre littéraire de Léonard de Vinci	110
M. Fabre : La chronologie fantaisiste d'E. Rostand	112
M. le Chanoine Bruyère : La Verte Erin	129
M. Bosc : Hommage au Cyprès	133
M. de Joly : Année spéléologique	133
M. A. Nadal : Les astéroïdes	134
M. Hutter : La mirifique histoire des confréries vineuses	136

HOMMAGES

M ^{me} Gérard Duverne : Poésies	106
M. Chambon : Histoire du Château de Rousson	107
M. Fauré-Frémiot : Mon père	109
M. le Pasteur Cadix : En Cévennes	137
M. Bruchesi : Le Canada	137

BULLETIN

DES

SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

SEANCE DU 5 JUILLET 1957

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. le Bâtonnier Des Guerrois, ancien Président.

Etaients présents : MM. Bosc, Docteur Baillet, Huc, Livet, Théron, Barnouin, Davé, Enjoubert, membres résidents ; Marquis de Lordat, membre correspondant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusée : Mlle Lavondès.

L'Académie a entendu une double communication de M. de Lordat.

Tout d'abord l'orateur parle des calomnies qui ont été répandues sur la conduite des combattants du XV^{me} corps commandés par le Général de Castelnau, calomnies dont sentent encore l'amertume ceux qui ont eu une si courageuse conduite en 1914. Au début de 1954, la réhabilitation étincelante et formelle est venue par la plume de Weygand dans son livre « Idéal vécu » L'illustre soldat explique la confusion qui se produit par la non-réception d'ordres due à la difficulté des

liaisons. Un livre du Général Montagne « La Bataille pour Nice et la Provence » dit que les fils des poilus de 1914 ont écrit une aussi belle page glorieuse en 1939.

La seconde communication relate un fait historique peu connu et intéressant les Gardois. Antoine Chabaud Latour en 1796 allait rentrer en France ; il avait entretenu des rapports cordiaux avec le Duc d'Orléans, le futur Louis Philippe qui, lui, devait rester incognito en Suisse. Ce prince demanda à Chabaud Latour de lui prêter ses papiers d'identité et d'emprunter pour les circonstances son nom. Ainsi fut fait. M. de Lordat donne des précisions sur la suite des événements et sur le nom de Chabaud Latour.

Le docteur Baillet rend compte des volumes de vers de M^{me} Duverne. Les accents de cette poésie sont émouvants ; ils évoquent les modèles qui ont inspirés la poétesse. Aux applaudissements qui accompagnent la lecture de quelques-uns de ces poèmes, peut se mesurer l'hommage rendu au talent poétique de Madame Gérard Duverne : C'est ainsi que sont écoutés « Premier émoi » ; « Doux rêve » ; « Un Jour d'autrefois ». Certains de ces vers ont été mis en musique par Massenet.

SEANCE DU 18 OCTOBRE 1957

La Séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Etaient présents : MM. Gibelin, docteur Baillet, chanoine Anthérieu, Bâtonnier Des Guerrois, Huc, chanoine Bruyère, Flaugère, Hutter, Docteur Vincent, Seston, Barnouin, Livet, Hugues, Enjoubert, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Lecture est donnée d'une lettre émanant de l'Association des Amis du théâtre. M. Chambon fait hommage d'un livre dont il est l'auteur : « Histoire du Château de Rousson ».

Sur la proposition de M. le Trésorier, et après son rapport financier, il est décidé de porter le chiffre de la cotisation des membres résidants à 1.000 frs par an ; celle des membres non-résidants et correspondants à 500 frs par an.

L'examen de la situation financière et les conséquences qu'elle comporte ayant été régulièrement mis à l'ordre du jour et les nouveaux chiffres ayant été adoptés par l'adhésion de plus des deux tiers. L'art. 15 des statuts ayant été observé, le règlement intérieur est ainsi modifié en son article 11 :

« Chaque Académicien sera soumis à une cotisation annuelle de 1.000 frs pour les membres résidants et de 500 frs pour les membres non-résidants. Chaque correspondant le sera à une cotisation, annuelle aussi, de 500 frs » ... le reste inchangé.

M. Enjoubert a retracé la Physionomie et la Biographie d'un magistrat de Provence, ministre, connétable et sur-intendant des finances du vicomte Raymond Bé-ranger.

Il s'agit de Romé de Villeneuve : le 22 Juin 1243, il avait signé un traité avec la commune de Marseille, grâce auquel était terminé le conflit qui, depuis quinze

ans opposoit les Marseillais au comte de Provence. Depuis 1226, il luttait contre le désordre des affaires publiques.

Il était arrivé à la cour de Béranger, inconnu, mais très rapidement s'était imposé ; en 1248, il était juge suprême de Provence. Béranger avait quatre filles, vivant au château de Saint-Maime. Romé voulait pour elles quatre rois. Marguerite était devenue reine de France, épousant Louis IX. La cadette, Eléonore, avait épousé Henri III d'Angleterre. Romé préparait le mariage de Sanche. Suspecté par des détracteurs à la cour, critiqué pour son expédition contre Nice, Romé dut se justifier et étala ses comptes : Béranger fut ébloui par les résultats magnifiques et prié par Romé de ne pas tenir compte aux barons de leur jalousie.

Ceux-ci déconcertés, ne désarmèrent pas. La Provence connaissait une brillante tranquillité. En 1244, Sanche épousait Richard de Cornouailles qui allait devenir roi des Romains et Romé fut désigné pour assister sa quatrième fille, Béatrice, à qui revenait le comté de Provence, grande dot, qui devait faire de la France, dit l'Alghiéri, la première puissance de l'Europe. La veuve de Béranger exigea que Béatrice ne put se marier sans le consentement de sa mère. Les prétendants affluèrent : Conrad, fils de Frédéric II ; Raymond VII de Toulouse. Ils furent éconduits. Avec l'aide de Blanche de Castille, le frère de Louis IX, Charles, épousa, et grâce à Romé, Béatrice, le 31 Janvier 1246. Romé vit son autorité diminuer : sa tâche était terminée. Il se retira dans le donjon des Arcs, vécut ses dernières années dans le silence.

Un demi-siècle plus tard, Dante le plaçait parmi les conducteurs du peuple dans la « Divine Comédie ». Romé reprit l'habit de pèlerin qu'il portait lorsqu'il arriva à la cour.

Après avoir écouté le rapport de M. le conservateur Flaugère, trésorier de la compagnie, l'Académie a entendu Mlle Lavondès rendre compte de la réception de l'Académie Racinienne.

M. le docteur Baillet a rendu compte de notre très regretté confrère Fauré-Frémiet sur son père, l'éminent Gabriel Fauré. Il en a souligné le grand intérêt et talent de l'auteur. M. le docteur Baillet, en terminant, a relaté l'audience de rentrée de la Cour d'appel et le discours qui y a été prononcé sur Rabaut Saint-Etienne.

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 1957

La Séance est ouverte sous la Présidence de Mlle Lavondès, présidente.

M. le Préfet, donnant ainsi un nouveau témoignage de l'intérêt qu'il porte à la Compagnie dont il est président d'honneur vient occuper le fauteuil qui lui est réservé.

Etaient présents : MM. le bâtonnier Bosc, Gibelin, docteur Baillet ; Bâtonniers des Guerrois, de Montaut-Manse, Huc, Brunel, Seston, Inspecteur Lignièrès, docteur Paradis, Colonel de Balincourt, Livet, Thérond, Enjoubert, membres résidants ; MM. de Joly, Nadal, Raoul Stephan, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Mlle Lavondès remercie M. le Préfet qui malgré les multiples obligations de sa charge, a bien voulu honorer la Compagnie de sa présence.

M. le bâtonnier Bosc a fait une communication sur l'œuvre littéraire de Léonard de Vinci. « Plus on étudie Léonard, dit-il, plus il apparaît attachant. La source de toute étude sur lui est donc ses carnets qu'il n'a jamais eu le temps de publier sauf deux traités : l'un sur la peinture, l'autre sur le paysage. Le reste se trouve éparpillé à la Nationale, à la Laurentienne, à l'Ambroisienne. Dans ses carnets on trouve un Bestiaire, des fables, des facéties, des dessins emblématiques et l'esquisse d'un roman par lettres. Peladan dans ses textes choisis a fait figurer le Bestiaire et Voluclaire, notations de lectures sur les animaux. Beaucoup de légendes telles que le lion qui redoute le chant du coq, la salamandre, la cigale dont le chant fait taire le hibou. Les animaux sont pour lui des signes de blason symboliques. M^e Bosc donne des exemples de ses élans poétiques, cite quelques-unes des fables, dont la plupart mettent en action le monde végétal et qui ont été étudiées par Muntz Staff, Mariska Pauer, Baldacci : la plus belle est celle de la Pierre qui roule. Il y a aussi une série de devinettes.

Les allégories offrent plus d'intérêt. Léonard paraît avoir eu l'intention d'écrire un roman. Il en a tracé les divisions, il a écrit la description du Taurus.

M^e Bosc donne lecture de certains passages qui décrivent l'île de Vénus.

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 1957

La Séance est ouverte à 17 heures, sous la Présidence de Mlle Lavondès, présidente.

Étaient présents : MM. le Bâtonnier Bosc, Gibelin, Huc, Bâtonnier des Guerrois, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Bâtonnier Fabre, Hutter, Lignièrès, Seston, Davé, Livet, Enjoubert, Colonel de Balincourt, Hugues, Théron, membres résidants ; Nadal, membre correspondant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le bâtonnier Fabre a fait une communication sur la chronologie fantaisiste d'Edmond Rostand dans « Cyrano de Bergerac ».

Savinien de Cyrano, ce curieux écrivain du XVII^{me} Siècle, bien que se disant « de Bergerac » n'était pas né à Bergerac en Périgord, comme on l'a cru pendant longtemps. C'était un Parisien, un authentique Parisien né à Paris, sur la paroisse Saint-Sauveur, ainsi qu'en fait foi son acte de baptême dressé le 6 Mars 1619, découvert en 1865 par M. Jal, historiographe et conservateur des archives de la Marine, auteur du **Dictionnaire critique de biographie et d'Histoire**. Son père était Abel de Cyrano, « escuier », sieur de Mauvières et sa mère demoiselle Espérance Bellangé.

Pourquoi le dénommait-on Cyrano de Bergerac puisqu'il était natif de Paris ? Cette adjonction « de Bergerac » à son nom patronymique lui fut personnelle. Jamais dans aucun des actes que l'on possède où ils figurent comme parties ou en autre qualité, ni son Grand-père Savinien, ni son père Abel, ni ses frères Denys, Antoine et Honoré, ne se dirent « de Bergerac » mais seulement « Sieurs de Mauvières ». Mais quand il eut atteint l'âge de l'adolescence et qu'il fréquenta de jeunes gentils hommes dissipés comme lui, il pensa qu'un nom un peu ronflant pourrait lui donner quelque lustre et il se dit alors « de Bergerac » non pas de la ville de Bergerac en Périgord, mais du fief de Bergerac en Ile de France, près de Dampierre, dans la vallée de

Chevreuse, acquis en 1582, en même temps que le domaine de Mauvières par son grand-père. Ce fief était en réalité dénommé « Sous Forest » mais on l'appelait couramment « Bergerac » parce qu'il avait appartenu en 1561 à Gallois de Bergerac écuyer, descendant de Nicolas de Bergerac qui en avait eu tenure en 1466.

Malgré ses prétentions nobiliaires, Cyrano, bien qu'ayant reçu au Collège de Beauvais ainsi nommé parce que situé dans la rue de Beauvais, une solide instruction plus tard complétée par les leçons de Gassendi dont il fut un disciple convaincu, resta un assez mince personnage. Dévoyé, libertin, cynique, dépourvu de toute grandeur d'âme, il s'essaya dans tous les genres littéraires : poète, conteur, auteur comique, tragique, philosophe, physicien, mais ne réussit pleinement dans aucun. Sa renommée, de son vivant, ne dépassa guère les limites d'un milieu littéraire où fleurissait le genre burlesque. Avec cela querelleur et bravache toujours prompt à tirer l'épée, tellement qu'il devint un duelliste redouté. Il n'était pas dépourvu de bravoure. Il le prouva aux sièges de Mouzon en 1639 et d'Arras en 1640, servant dans la compagnie des Cadets des Gardes du Capitaine Carbon de Casteljaloux.

Une fois passé de vie à trépas, ce qui lui arriva en 1655 à la fleur de l'âge, il fut vite oublié. Boileau dans son **Art poétique** se borna à l'honorer d'un vers au demeurant assez dédaigneux louant « Sa burlesque audace ».

Vingt ans après sa mort, en 1676, le libraire de Sercy publia une édition complète de ses œuvres. Elle connut la disgrâce de la mévente, bien que cinq ans après, pour se débarrasser des exemplaires invendus, de Sercy les ait affublés d'un nouveau titre. Le XVIII^{me} Siècle, celui de la philosophie, chose surprenante, ne fit aucun cas de ce libertin qui cependant avait fait profession d'impiété au temps où il y avait quelque danger de le faire. Il faut arriver à 1736 pour le trouver mentionné dans les Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la République des lettres, du père barnabite Nicéron. En 1741, on lança en trois volumes, sans indication d'éditeur, mais avec

celle de lieu « Amsterdam » — c'est-à-dire en réalité Paris — une édition de ses œuvres : Ehec lamentable. Vingt ans après on cherchait encore à l'écouler sans succès d'ailleurs malgré le rajeunissement des titres. Vienne la Révolution, elle ignorera tout de lui. Le XIX^{me} Siècle fut lent à se le remettre en mémoire. Il fallut attendre 1838 où Charles Nodier dans le Bulletin du Bibliophile souleva la pierre du sépulcre et, dans un article dithyrambique, le proclama presque un grand écrivain, esquissant au surplus une réhabilitation du libertin et de l'athée. Enthousiasme bien exagéré qui ne s'expliquait guère et qui resta sans échos. Ce ne fut pas, six ans après, l'éblouissant chapitre de Théophile Gautier dans ses Grottesques qui secoua d'efficace façon l'indifférence des milieux littéraires, pas plus d'ailleurs en 1858, l'édition copieusement annotée, en deux volumes de la Bibliothèque Gauloise donnée par Paul Lacroix, le Bibliophile Jacob. Sainte Beuve lui consacra une ligne, une seule, dans ses portraits littéraires et cela incidemment. Ce fut pour dire qu'il le tenait pour un écrivain de mauvais goût.

Et c'est tout... Les ans passèrent, l'oubli tomba sur lui, un oubli total.

Soudain le 28 Décembre 1897 il ressuscita sur la scène du théâtre de la Porte Saint-Martin dans la Comédie héroïque en vers d'Edmond Rostand, fièrement campé par Coquelin aîné. Ce fut une soirée triomphale en cette veille de ce qu'aujourd'hui nous appelons, en la regrettant, « la Belle époque », un succès retentissant qui devait connaître, à juste titre, tant et tant de lendemains. Cette œuvre qui s'insère dans le sillage de Ruy Blas a procuré au romantisme un regain de jeunesse à un moment où le naturalisme et le symbolisme avaient échoué dans leur expérience d'installation au théâtre. Parfaite du point de vue lyrique et dramatique elle s'impose par sa qualité poétique et le sens très averti des artifices de l'art théâtral dont son auteur a fait preuve.

Edmond Rostand a ressuscité Cyrano, mais un Cyrano combien différent de celui de l'Histoire. Il en a fait un Gascon gasconnant, natif de Bergerac en Pé-

rigord qui est aux antipodes du mince personnage dévoyé, burlesque, galvaudant par son amour du grotesque un talent certain et une grande culture indéniable. Par la magie de ses vers, Rostand nous le présente comme un poète exquis, un amant ingénu rempli d'une délicatesse attendrissante, un sentimental qui déambule romantiquement au clair de lune en des jardins où « l'heure se parfume » rêvant à des amours impossibles à cause de sa disgrâce physique, de ce nez difforme « qui d'un quart d'heure en tout lieu le précède », un héroïque batailleur magnanime, toujours prêt aux plus nobles sacrifices, épris d'indépendance et de franchise. En tout, ainsi présenté ; il force notre admiration si bien qu'il est devenu un héros populaire pour les générations qui ont précédé celle dont aujourd'hui s'épanouit l'adolescence.

De cette métamorphose on ne saurait faire grief à Edmond Rostand. Homme de théâtre il a agi avant tout en homme de théâtre. La scène est le domaine de la fiction, des personnages conventionnels. L'auteur dramatique qui suivrait de trop près la réalité risquerait de produire une œuvre ennuyeuse car la réalité est fonction de contingences multiples dont beaucoup sont forcément prosaïques.

L'auteur dramatique doit nécessairement adapter la réalité aux exigences de la scène et pour cela mettant en œuvre son imagination en atténuer les laideurs et en tempérer les audaces. En nous présentant un *Cyrano* de sa composition si peu ressemblant à celui de l'Histoire Rostand s'est montré un excellent dramaturge. Il ne faut pas lui chercher querelle s'il a fait de Cyrano parisien un gascon en service dans le corps des Cadets de Gascogne, s'il lui fait dire qu'il n'avait pas eu de sœur alors qu'il en avait une, Catherine qui l'assista à ses derniers moments, s'il a fait de sa cousine Madeleine Robineau une femme bel esprit, Roxane la précieuse, d'une beauté éblouissante alors qu'elle était un laideron ayant poil au menton, s'il l'a fait mourir au couvent des Dames de la Croix à Paris d'une blessure causée par une pièce de bois que le valet d'un grand personnage persiflé par lui dans un pamphlet laissa

choir sur sa tête par ordre de son maître alors que s'il lui arriva vraiment pareil « accident » il en guérit et mourut bien des mois après dans son lit à Sannois, près d'Argenteuil d'une syphilis fruit de crapuleuses amours.

En cela Rostand a suivi la règle du jeu dramatique. Fardant le visage de Cyrano il a fait du très bon théâtre. Mais après avoir paré son héros de toutes les vertus alors que dans la réalité, hormis la bravoure, il n'en était que médiocrement pourvu, Rostand, dans le souci très louable des scènes à effet a laissé parfois vagabonder son imagination — cette folle du logis — hors des limites de la vraisemblance dans le domaine de la chronologie. Qu'on en juge en passant en revue les cinq actes de la pièce.

Acte I. — L'action se déroule, nous dit Rostand, au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne à Paris en 1640. Sur la scène une autre scène, rideau baissé sur laquelle on doit jouer une pastorale de Balthazar Baro, **la Clorise**. Les spectateurs entrent peu à peu. Des pages font des farces ; des laquais jouent aux cartes, aux dés ; des bretteurs s'exercent au fleuret ; un mousquetaire lutine la bouquetière ; des gens assis en rond à même le sol sortent des victuailles d'un panier et se mettent à manger. Survient un bourgeois avec son fils. Il est scandalisé en voyant tout cela :

 Jour de Dieu ! s'écrie-t-il,
Et penser que c'est dans une salle pareille
Qu'on joua du Rotrou, mon fils !
 Le jeune homme
Et du Corneille !

Un autre bourgeois montrant du doigt à un compagnon une encoignure élevée lui dit :

Tenez à la première du Cid j'étais là !

Evidemment évoquer Corneille et la première du Cid voilà qui produit un bel effet. Mais ces deux propos relatifs à Corneille joué sur la scène du Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne antérieurement à 1640, sont deux inexactitudes. Voici ce qu'il en est dans la réalité des représentations des œuvres de Corneille.

En 1628, le célèbre comédien Montdory et sa troupe composée des meilleurs acteurs de l'époque, s'arrêta Rouen pour y jouer au retour d'une tournée en Hollande. Un jeune auteur lui apporta une comédie. C'était Pierre Corneille, fils d'un avocat au Parlement de la ville. La pièce était intitulée « **Mélite** ». Elle plut à Montdory qui la garda et, de retour à Paris la joua sur la scène du Jeu de Paume de l'impasse Berthaud en 1629. Trois ans après, en 1632, il joua une seconde comédie de Corneille, **Clitandre** au Jeu de Paume de la Fontaine. En 1633, sur cette même scène il joua du même auteur, **La Veuve**. En 1634, le Jeu de Paume de la Fontaine ayant été détruit par un incendie, Montdory loua la Salle du Jeu de Paume du Marais, sise rue Vieille du Temple où il créa et fixa définitivement le théâtre du Marais qui concurrença sérieusement celui de l'Hôtel de Bourgogne aux mains de la troupe royale régentée par Jodelet et Bellerose. La même année il joua, encore de Corneille, une comédie **La Suivante** et un an après sa première tragédie, **Médée**, puis **La Place Royale** et la **Galerie du Palais**. En 1636, ce fut « **l'illusion comique** ».

Quant à la première du **Cid**, contrairement à ce qu'en dit Rostand ce ne fut pas à l'Hôtel de Bourgogne qu'elle eut lieu, mais au Théâtre du Marais en Décembre 1636. Montdory créa Rodrigue et Mlle de Villiers Chiméne. Le succès en fut considérable. Après cette éclatante réussite, Corneille resta trois ans silencieux. Puis rompant son silence en 1640 il donna, toujours sur la scène du Marais, trois œuvres capitales : **Horace-Cinna** et **Polyeucte** et en 1641 **la Mort de Pompée** ; enfin en 1642, sa comédie **Le menteur**.

En 1644, il quitta le Marais et passa au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne où venait de s'engager l'acteur Floridor son principal interprète depuis qu'en Août 1637 après huit mois de triomphe dans le rôle de Rodrigue Montdory, avait été frappé d'une congestion qui lui avait paralysé la langue.

Evidemment Corneille apportant tout son répertoire au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, il y eut dans cette salle une première représentation du **Cid** qui se situe postérieurement à 1643, mais la vraie première avait eu

lieu au Marais en Décembre 1636 et quand Rostand fait dire à l'un de ses personnages en 1640 dans la Salle du Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne :

Tenez, à la première du Cid j'étais là !

il lui fait exprimer une affirmation erronée.

A la fin du premier acte qui se déroule on le sait en 1640, Rostand nous montre Cyrano quittant la Salle de l'Hôtel de Bourgogne pour se rendre, la nuit, à la Porte de Nesles pour protéger son ami le poète Lignière, qui doit passer par là pour rentrer chez lui, contre l'attaque d'une bande de ruffians à gages postés par le comte de Guiche qu'il a malmené dans une chanson.

Il est exact que certain soir, non en 1640, mais postérieurement à une date restée imprécise, Cyrano apprit qu'un poète de ses amis, dont on ne cite pas le nom, habile en épigrammes, était menacé d'être copieusement rossé par une vingtaine d'estaffiers à la solde de certain gantilhomme qu'il avait égratigné de ses rimes railleuses. L'attentat devait être consommé le soir même près des fossés de la Porte de Nesles par où devait passer le poète pour rejoindre son logis : « Ne crains rien, lui dit Cyrano, prends une lanterne en main et marche derrière moi ; je veux t'aider à faire la couverture de ton lit ». Suivis à distance d'un groupe d'amis, Cyrano et le poète se mirent en route. Parvenus à l'endroit du guet-apens, Cyrano fonça l'épée au poing sur les malendrins embusqués dans l'ombre des remparts. Il en tua deux et en blessa sept. Les autres n'attendirent pas qu'il en eut avec eux et décampèrent au plus vite.

On conçoit fort bien que Rostand ait été tenté par cette anecdote et l'ait utilisée pour donner un relief particulier à la nature batailleuse de Cyrano. Mais pourquoi donc a-t-il fait de Lignière, le poète anonyme de la chronique ?

François Payot de Lignière était un poète mineur, mais non dépourvu de talent qui traita habilement des sujets frivoles, rima force pièces satiriques qui lui valurent plus de coups de bâton que de gloire. Esprit très

libertin il s'attira les foudres de Boileau qui lui reprocha son irreligion. Avec cela, grand coureur de cabarets à défaut de gloire littéraire, il acquit une réputation non usurpée d'ivrogne invétéré.

En l'introduisant dans son **Cyrano de Bergerac** au premier acte qui se passe en 1640, Edmond Rostand n'a pas pris garde que Lignière étant né à Senlis en 1628 n'avait que douze ans en 1640 et n'était encore qu'un enfant bien incapable de jouer le rôle qu'il lui attribuait.

Acte II. — Nous sommes au lendemain des événements qui se sont déroulés à l'Hôtel de Bourgogne dans l'acte premier. Le décor représente l'intérieur de la boutique de Raguenau le pâtissier-rotisseur poète au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue de l'Arbre-Sec. A la demande du capitaine Carbon de Castelfaloux, Cyrano vient, dans une brillante improvisation en vers de présenter la compagnie des Cadets de Gascogne dont il fait partie, au comte de Guiche qui lui dit :

Un poète est un luxe aujourd'hui qu'on se donne
Voulez-vous être à moi ?

Cyrano

Non, Monsieur à personne.

De Guiche

(faisant allusion à l'incident Montfleury de la veille):

Votre verve amusa mon oncle Richelieu

Hier. Je veux vous servir auprès de lui.

Le Bret

Grand Dieu !

De Guiche

Vous avez bien rimé cinq actes, j'imagine ?

Le Bret (à l'oreille de Cyrano)

Tu vas faire jouer, mon cher, ton Agrippine !

De Guiche

Portez-les lui.

Cyrano (tenté et un peu charmé)

Vraiment !...

En mettant en avant la tragédie d'Agrippine œuvre de Cyrano, dans ce dialogue qui a lieu en 1640, Rostand anticipe et de beaucoup. Pour lors Cyrano n'est pas encore auteur. Il n'a que 20 ans. Il est soldat. Ce ne sera que douze ans plus tard qu'il écrira son Agrippine et qu'elle sera jouée à l'Hôtel de Bourgogne. Le sujet en est la conspiration ourdie contre l'empereur Tibère par son ministre Séjan, avec la complicité d'Agrippine, la petite fille d'Auguste, femme de Germanicus. C'est une œuvre morne, sans action, déclamatoire et qui fit scandale en raison de ses tendances irreligieuses. Elle fut interdite. Cyrano eut toutefois la chance de n'être pas décrété d'accusation pour impiété. On se borna à le considérer comme un faible d'esprit à cause de ses habituelles extravagances, ce qui fit dire à Tallemant des Réaux dans ses Recueils d'anecdotes curieuses : « Un fou nommé Cyrano fit une pièce de théâtre intitulée : **La Mort d'Agrippine**, où Séjanus disait des choses horribles contre les dieux. La pièce était un pur galimatias ».

Au troisième acte nous sommes toujours en 1640. Le décor représente une petite place dans l'ancien Marais. Vieilles maisons. Perspectives de ruelles. A droite la maison de Roxane et le mur de son jardin (qui débordent de larges feuillages. C'est la nuit. De Guiche survient se rendant auprès de Roxane dont il est amoureux alors qu'un religieux venu d'un couvent voisin est en train de célébrer le mariage de la jeune fille avec Christian de Neuvilette. A tout prix il faut empêcher de Guiche de passer et le retenir pendant le quart d'heure nécessaire pour expédier la cérémonie. Cyrano est chargé de cette mission. Son chapeau rabattu sur son visage, enveloppé dans son manteau il se laisse choir d'un arbre où il s'était juché et tombe devant de Guiche lui barrant le chemin. Il déguise sa voix et tout de go annonçant qu'il tombe de la lune il énumère au comte abasourdi les divers moyens auxquels il avait songé pour se rendre dans la planète et celui qu'il avait choisi.

Cyrano

...Je n'imitai rien de ce qu'on fit avant !
J'inventai six moyens de violer l'azur vierge !
.. Je pouvais, mettant mon corps nu comme un cierge
Le caparaçonner de fioles de cristal
Toutes pleines des pleurs d'un ciel matutinal,
Et ma personne, alors au soleil exposée
L'astre l'aurait humée en humant la rosée !

De Guiche

Tiens oui cela fait un

Cyrano

...Et je pouvais encore
Faire engouffrer du vent, pour prendre mon essor
En raréfiant l'air dans un coffre de cèdre
Par des miroirs ardents mis en icosaèdre !

De Guiche

Deux !

Cyrano

.. Ou bien, machiniste autant qu'artificier,
Sur une sauterelle aux détentes d'acier,
Me faire par des feux successifs de salpêtre,

de Guiche

Trois !

Cyrano

Lancer dans les prés bleus où les astres vont paitre !
.. Puisque la fumée a tendance à monter
En souffler dans un globe assez pour m'emporter

de Guiche

Quatre !

Cyrano

...Puisque Phaebé quand son arc est le moindre
Aime à sucer, ô bœufs... votre moëlle... m'en oindre

de Guiche

Cinq !

Cyrano

...Enfin me plaçant sur un plateau de fer
Prendre un morceau d'aimant et le lancer en l'air !
Ça c'est un bon moyen ! le fer se précipite
Àussitôt que l'aimant s'envole, à sa poursuite,
On relance l'aimant bien vite, et cadédis !
On peut monter ainsi indéfiniment.

de Guiche

Six !

Mais voilà six moyens excellents ! Quel système
Choisites vous des six, Monsieur ?

Cyrano

Un septième !

...La marée !

A l'heure où l'onde par la lune est attirée,
Je me suis mis sur le sable — après un bain de mer —
Et la tête partant la première, mon cher,
Car les cheveux surtout, gardent l'eau dans leur frange !
Je m'enlevai en l'air, droit, tout droit, comme un ange
Je montais, je montais doucement, sans efforts
Quand je sentis un choc !... Alors...

de Guiche

Alors ?

Cyrano

Alors...

(reprenant sa voix naturelle)

Le quart d'heure est passé, Monsieur, je vous déliyre :
Le mariage est fait.

Rostand a utilisé dans cette scène des données glanées dans l'ouvrage de Cyrano intitulé : « **Histoire comique : Voyage dans la lune** ». Mais en ce faisant c'est encore une importante anticipation à laquelle il s'est livré.

En 1640, Cyrano dans sa vingtième année était soldat et guerroyait en Artois. Il n'avait pas la moindre idée de cet ouvrage qu'il ne conçut que treize ans plus

tard en 1653 et laissa à l'état de manuscrit. Ce fut en 1656, un an après sa mort que son ami Le Bret le remit à l'imprimeur de Cercy pour l'éditer.

Acte V. — Il se déroule en 1655, quinze ans après les précédents, dans le parc du Couvent des Dames de la Croix à Paris. C'est dans cette maison que depuis quatorze ans Roxane, veuve de Christian de Neuville tué au siège d'Arras s'est retirée. Chaque Samedi, fidèlement, Cyrano vient la voir et lui fait la chronique de la semaine qui se termine. Nous sommes précisément un Samedi, le dernier du mois de Septembre. Roxane, assise sous un arbre qui se dépouille de ses feuilles fait de la tapisserie. La nuit approche. Cyrano survient et commence sa gazette. Jour par jour ce sont les potins de la cour qui défilent : Samedi dix-neuf, le roi a eu la fièvre ayant trop mangé du raisiné de Cette. Il a fallu le saigner. Dimanche bal chez la reine-mère, Lundi rien, Mardi la Cour est allée à Fontainebleau, Mercredi Mme de Montglat repousse les avances du comte de Fiesque, Jeudi : Mancini reine de France ou presque !

C'est là une autre anticipation de la part de Rostand. En 1655 on ne pouvait tenir pareil propos car ce n'est que deux ans après en 1657 que débuta l'idylle entre Louis XIV et Marie Mancini, nièce de Mazarin et ce n'est qu'en 1659 alors que le roi réfractaire au mariage avec l'infante Marie-Thérèse, patiemment négocié par Mazarin et Anne d'Autriche avec Pimentel, ambassadeur extraordinaire de Charles IV, roi d'Espagne, déclara son intention d'épouser Marie Mancini dont on pouvait dire alors qu'elle était « presque reine de France ». Mais devant les sévères remontrances de sa mère et du Cardinal, son premier ministre, Louis XIV dut s'incliner. Des adieux déchirants eurent lieu lors de la séparation des deux amants et un an après, en Juin 1660, le roi de France épousa à Saint-Jean-de-Luz, la fille du roi d'Espagne, qui devint reine de France.

Nous voici maintenant à la scène finale. Cyrano mortellement blessé par la chute d'une pièce de bois sur sa tête intentionnellement provoquée par le laquais d'un personnage malmené dans l'une de ses Epîtres sa-

tiriques, termine sa gazette à Roxane par l'annonce de cet évènement tragique en présence de Le Bret et de Ragueneau.

Et Samedi vingt-six, une heure avant diné
Monsieur de Bergerac est mort assassiné

(Il se découvre ; on voit sa tête entourée de linges)

Roxane

Que dit-il ? Cyrano ! Sa tête enveloppée
Ah ! que vous a-t-on fait ? Pourquoi ?

Cyrano

« D'un coup d'épée,
Frappé par un héros, tomber la pointe au cœur »
Oui, je disais cela !... Le destin est railleur !...
Et voilà que je suis tué dans une embûche,
Par derrière, par un laquais d'un coup de bûche !
C'est très bien. J'aurai tout manqué, même ma mort.

Ragueneau

Ah ! Monsieur...

Cyrano

Ragueneau ne pleure pas si fort !...

(Il lui tend la main)

Qu'est-ce que tu deviens maintenant, mon confrère ?

Ragueneau à travers ses larmes

Je suis moucheur de... de... chandelles, chez Molière

Cyrano

Molière !

Ragueneau

Mais je veux le quitter, dès demain !
Oui, je suis indigné !... Hier on jouait **Scapin**,
Et j'ai vu qu'il vous a pris une scène !

Le Bret

Entière !

Ragueneau

Oui, Monsieur, le fameux : « Que diable allait-il faire ? »

Le Bret, furieux
Molière te l'a pris !

Cyrano
Chut ! chut ! Il a bien fait !
(à Ragueneau)
La scène n'est-ce pas, produit beaucoup d'effet
Ragueneau (sanglotant)

Ah ! Monsieur, on riait ! on riait !

Nous sommes ici en présence de l'anachronisme le plus surprenant. Il est à deux temps.
Premier temps. —

Ragueneau engagé comme moucheur de chandelles dans la troupe de Molière à Paris en 1655 !

Cela n'était pas possible. En effet à la fin de l'année 1645, Molière était entré dans la troupe ambulante du comédien Dufresne. Alors avait commencé pour lui une longue période de pérégrinations en province qui devait durer treize ans, jusqu'en 1658. Il n'était donc pas à Paris en 1655. Il séjournait alors au Château de la Grange des Prés proche de Pézenas où il était l'hôte du prince de Conti, Gouverneur du Languedoc et Vice-Roi de Catalogne, qui en avait fait son comédien préféré. Il pensionnait sa troupe qui rayonnait dans le Sud-Ouest et la région de Lyon-Dijon.

En 1657, le prince de Conti, après avoir mené une existence dissolue, se convertit sur les instances de Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth en Narbonnaise. Il tira alors sa protection à Molière et ferma son théâtre. La troupe comique émigra à Lyon où elle se fixa pour peu de temps, car en 1658, elle remonta sur Rouen puis revint à Paris où elle s'installa au théâtre du Petit-Bourbon sous le patronage de Monsieur, frère du roi.

Quinze cents cinquante cinq, quinze cents cinquante huit le décalage des dates est de trois ans, ce n'est pas bien grave. C'est un artifice qui reste dans les normes de l'art dramatique dira-t-on. Sans doute. Passons.

Deuxième temps de l'anachronisme : En 1655, Molière jouant à Paris « Les Fourberies de Scapin ».

Ici les libertés prises par Rostand avec la réalité historique sont par trop choquantes sur le plan chronologique.

Il est bien connu que Molière dans sa pièce a introduit une scène à effet prise dans la comédie de Cyrano le « Pédant joué » représentée en 1653, celle du « Qu'allait-il faire dans cette galère ? » Léandre fils de Géronte contre le gré de celui-ci voudrait épouser la jolie Zerbinette. Son valet Scapin, un rusé et effronté luron, l'aide par ses stratagèmes à soutirer à son père, les sommes nécessaires à mener à bien son projet. C'est ainsi qu'il annonce à Géronte, l'enlèvement de Léandre par un Turc, qui sous prétexte de lui faire visiter sa galère, le retient prisonnier et ne le délivrera que contre une forte rançon. Géronte se lamente. « Que diable allait-il faire dans cette galère ? » ne cesse-t-il de répéter en essayant de trouver des expédients pour ne pas payer la rançon que Scapin attend.

Ce scénario est exactement celui imaginé par Cyrano dans sa comédie, *Le pédant joué* : Charlot, fils du pédant Granger, veut épouser Gênevote. Il lui faut pour cela une grosse somme. Son domestique Corbineli annonce à Granger que son fils Charlot, étant monté à bord de la galère d'un Turc pour la visiter, est retenu prisonnier et ne retrouvera la liberté que contre paiement d'une importante somme d'argent. Granger, tout en se laissant convaincre par Corbineli à la nécessité de payer la rançon réclamée, ne cesse de répéter : « Mais aussi que diable allait-il faire sur cette galère ? »

Le plagiot est patent. « Je prends mon bien où je le trouve », disait Molière. Eh oui ! Seulement ce bien des autres qu'il s'appropriait, il savait le marquer au coin de son génie, ce qui fait qu'on lui pardonnait ses larcins... littéraires.

« Chut ! chut, il a bien fait » dit le Cyrano de Rostand à Ragueneau et à Le Bret qui s'indignaient devant le plagiot, révélé par la première des Fourberies de Scapin, donnée la veille de ce dernier Samedi de Septembre 1655, où Rostand situe le dernier acte de son *Cyrano de Bergerac*.

Les Fourberies de Scapin en 1655 ! Quelle fantaisie ! Mais en 1655, Molière n'avait même pas la moindre idée du sujet de cette comédie dont la première n'eut lieu sur la scène du Théâtre du Palais Royal que le 24 Mai 1671 ! Seize ans après la mort de Cyrano.

Dans les erreurs de ce genre Rostand a eu, également au sujet de Molière, un prédécesseur, un académicien, un auteur dramatique connu surtout par sa fécondité, Eugène Scribe, qui a écrit plus de trois cent cinquante pièces ou livrets d'opéra. En 1834, il remplaça à l'Académie Française Arnault, un autre dramaturge. Dans son discours de réception, parlant de l'œuvre de Molière, il lâcha cette sottise : « La comédie de Molière, dit-il, nous instruit-elle des grands évènements du siècle de Louis XIV ? Nous dit-elle un mot des erreurs, des faiblesses ou des fautes du grand Roi ? Nous parle-t-elle de la révocation de l'Edit de Nantes ? » Et non, M. Scribe ! Comment en aurait-elle parlé ? Molière est mort en 1673, et l'Edit de Nantes a été révoqué en 1685 ! alors que depuis douze ans, Molière dormait de son dernier sommeil !

Cette énormité anachronique commise par Scribe, a été découverte par Flaubert, qui était un grand liseur. Au cours de ses lectures, il avait recueilli une immense quantité d'anecdotes, de traits, de niaiseries, d'idées fausses, d'erreurs choquantes qui devaient servir à la rédaction d'un répertoire de la sottise humaine qui prendrait place à côté de son **Dictionnaire des idées reçues** auquel il avait travaillé toute sa vie. La mort le surprit alors que l'ouvrage projeté n'était qu'ébauché.

Et maintenant baissions le rideau sur les anachronismes d'Edmond Rostand, dans son **Cyrano de Bergerac**. Les plus exagérés ont pu faire du tort à lui-même. On a formulé en effet contre lui des critiques d'ordre littéraire, blamant ses audaces, mais ces fantaisies chronologiques n'ont pas nui à sa pièce car elles contribuent à donner à certaines scènes un effet comique ou émotif plus accentué. **Cyrano de Bergerac** qui a connu un succès exceptionnel mérité, reste un des chefs-d'œuvre de notre théâtre. Il réalise la réussite dramatique la plus éclatante de la seconde moitié du XIX^{me}

Siècle. Il st le fruit d'une connaissance merveilleuse du métier et de dons poétiques éblouissants. Sans doute ce n'est pas la poésie pure de Racine, le rythme musical d'**Andromaque**, de **Phèdre**, de **Bérénice**, mais une poésie séduisante par sa grâce, sa souplesse, son esprit, son ton étincelant, son ingéniosité, son clinquants parfois.

A voir représenter **Cyrano de Bergerac**, à le relire, j'ai toujours éprouvé un plaisir particulier. Je reste un de ses fidèles admirateurs. Il enthousiasma mes vingt ans. Cela ne s'oublie pas. Il charme aujourd'hui mes vieux jours.

M. André Nadal donne d'autres indications sur la planète Némausa et se propose de faire une communication à ce sujet. Sa communication est fixée au six Décembre.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Bâtonnier des Guerrois, ancien président.

Etaient présents : MM. Bâtonnier Bosc, Docteur Baillet, Gibelin, Chanoine Bruyère, Hutter, Seston, Lignières, Docteur Max Vincent, Colonel de Balincourt, Brunel, Livet, Barnouin, Hugues, Enjoubert, membres résidents ; de Joly, membre non-résident ; Nadal, correspondant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusés : M. le Préfet, Mlle Lavondès.

Après constatation que les formalités réglementaires ont été remplies, il est procédé à l'élection d'un membre résidant au fauteuil du regretté M. le Gouverneur Antonin. M. le Pasteur Brunel est élu en cette qualité.

M. le Secrétaire lit un compte-rendu de la séance tenue à l'Académie d'Aix-en-Provence et au cours de laquelle M. Lataud, élu, a prononcé l'éloge de son prédécesseur Maître Costier, qui a laissé à l'Académie de Nîmes de si vivants souvenirs.

Sous le titre « Hommage au Cyprés », M. le Bâtonnier Bosc a fait une évocation poétique de l'arbre de Provence, d'Italie, de Grèce. Affectant l'heureuse forme de la prosopopée, il s'adresse, en termes d'une extrême élégance, à l'arbre évocateur de tant de souvenirs et qui change d'aspect selon le sol où il naquit. C'est la farandole du cyprès sous le ciel provençal, arrêtant la course folle du mistral, l'art italien qui peut-être, sans lui, ne serait pas ce qu'il est, le cortège des Médicis ; et voici le cyprès de Grèce et sa couronne derrière le Parthénon. « Partout où on te retrouve, s'écrie Maître Bosc, ta silhouette souligne et consacre des terres illustres.

C'est ensuite à un voyage sous terre qu'invite ses confrères M. de Joly, en passant en revue l'année spé-

léologique : dans le Vercors, nous visitons le Trou Berger où des explorateurs ont séjourné dix-sept jours. Dans les Pyrénées, à la Pierre-Saint-Martin, où l'E.D.F. espère trouver 250 millions de kilowatts ; dans la Lozère où, sous les pas de M. de Joly, les spéléos nimois ont pénétré dans la grotte de Tarbarisa ; en Vaucluse, la Rabasse, bords de la Nesque que M. de Joly avait déjà explorée, le groupe de Carpentras a commencé le déblayage du fond. Dans le Gard encore, l'aven de Rogues et, dans l'Hérault, le grand bouldou des Matelles.

L'orateur commente ensuite sa correspondance avec l'abbé Breuil, à propos de Miremont. Il signale aussi une nouvelle maladie, l'« histoplasmose » qui est la maladie des explorateurs souterrains et il relate, en terminant, les nombreuses victimes de leur dévouement au cours des explorations.

M. le président des Guerrois, après avoir remercié les orateurs, invite ses confrères, après ce voyage sous terre ; à suivre M. André Nadal dans un voyage interplanétaire. L'éminent savant M. le Professeur Nadal constate d'abord, avec Laplace, que l'astronomie est le plus beau monument de l'esprit humain ; il fait un rapide historique des progrès de cette branche du savoir depuis les Chaldéens qui, sept siècles avant Jésus-Christ, connaissaient le mouvement apparent des astres, les Egyptiens, les Grecs inventeurs de l'astronomie mathématique, Pythagore enseigne la sphéricité de la terre et du soleil et que la terre tournait autour du soleil. Les vérités fondamentales sont dues à Copernic. Les cinq premières planètes étaient connues depuis la plus haute antiquité ; au XVIII^{me} siècle, découverte d'Uranus ; au XIX^{me}, de Pluton. M. Nadal ne veut parler ici que des petites planètes ou astéroïdes dont fait partie « la planète nimoise ». Selon la loi dite de Bodeon, on obtient une série de nombres qui ont entre eux un rapport qui est le même que celui qui existe entre les distances des planètes au soleil. La découverte d'Uranus confirma la règle ; mais la série restait en défaut, le chiffre 28 ne correspondant à aucun astre. Le baron de Zach explora méthodiquement une bande de ciel.

M. Nadal rappelle que de Zach vint à Nîmes et, sur l'invitation de Tédénat, fit ses observations sur la terrasse de l'ancien lycée et fit partie de l'Académie de Nîmes. C'est ainsi que l'abbé Piazzî découvrit Cérès (1^{er} Janvier 1801) ; ainsi se comblait la lacune 28.

On découvrit ensuite : Pallas, Junon, Vesta. C'est un groupe de planètes qui comblait la lacune 28. M. Nadal rappelle l'historique de la découverte de Neptune par le seul calcul. Notre compatriote Wals en présentait, lui aussi, l'existence ; il étudia spécialement les petites planètes ; lui et ses disciples découvrirent Phoréa, Massillia et Nemausa, le diamètre de celle-ci est de 50 kms ; elle tourne autour du soleil en 1.329 jours.

Plus tard, la méthode photographique a permis de découvrir des multitudes d'astéroïdes.

SEANCE DU 20 DECEMBRE 1957

M. le chanoine Bruyère donne lecture de sa communication sur : la « Verte Erin, hier et aujourd'hui ». Il en a précisé les éléments au cours de deux séjours qu'il a faits dans ce pays, en 1932 et 1957.

Il expose tout d'abord l'histoire singulièrement mouvementée de l'Irlande, histoire qu'il faut connaître pour comprendre sa situation actuelle.

Occupant une superficie du sixième de la France, l'Ile d'Irlande est formée d'une plaine intérieure, ayant une moyenne de 100 mètres d'altitude, et entourée, sauf à l'Est, de chaînes de montagnes. Son climat, relativement doux, est caractérisé par d'abondantes chutes de pluie, 200 centimètres par an, dans l'Ouest, réparties sur 250 jours. Aussi les fleuves et les lacs y abondent-ils.

Envahie, quelques siècles avant l'ère chrétienne, par un peuple d'origine celtique, comme nos gaulois, l'Irlande fut convertie au christianisme par Saint-Patrice, dans la première moitié du V^{me} siècle. Après lui, de nombreux monastères s'élevèrent dans l'île, et lui valurent le titre d'Ile des saints et des savants. Zélés pour la prédication de la foi, des missionnaires irlandais passèrent en Ecosse et sur le continent, et y implantèrent la religion chrétienne.

En 1170, des barons anglo-normands venus de l'Angleterre, passèrent en Irlande, et grâce à la supériorité de leur armement, et profitant de la division qui régnait entre les chefs du pays, en conquièrent une assez grande partie. Les souverains anglais de la fin du XVI^{me} siècle, Henry VIII et la reine Elisabeth, achevèrent la conquête. Ils voulurent introduire la réforme protestante, mais l'immense majorité des Irlandais demeura fidèle à l'ancienne religion. L'Ulster était alors la province la plus celtique de l'île. Pour la rendre docile à l'administration des Anglais, ceux-ci dépossédèrent de leurs biens la plupart des habitants, et installèrent sur leurs terres des colons écossais et anglais, sectateurs du Protestantis-

me. Le protecteur Olivier Cromwell développa cette politique après qu'il eut envahi l'Irlande en 1649, et l'eut mise à feu et à sang. Lorsque, en 1689, le roi détrôné d'Angleterre, Jacques II, passa en Irlande pour tenter de recouvrer sa couronne, il fut vaincu à la bataille de la Boyne.

Désormais l'Irlande fut sous la dépendance complète de l'Angleterre, et presque toutes ses terres aux mains de riches propriétaires anglais. Les indigènes réduits à la condition de simples fermiers ou journaliers tombèrent dans la misère et l'abjection, tandis que le catholicisme qu'ils pratiquaient était l'objet de persécutions qui firent environ 300 martyrs.

Cet état de choses dura jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle, lorsque la révolte des colonies anglaises d'Amérique fit naître une certaine tolérance religieuse. Une tentative de soulèvement de l'Irlande, en 1796 échoua, en particulier parce que des troupes françaises, sous la direction du général Hoche, envoyées par le Directoire furent empêchées par la tempête de débarquer dans la baie de Bantry.

A la suite de ce soulèvement le Parlement de Dublin fut supprimé, en 1805, et réuni à celui de Londres. Seuls les Protestants pouvaient être élus députés. L'action vigoureuse d'un grand patriote irlandais, Daniel O'Connell, permit, en 1829, le vote d'un Bill d'Emancipation grâce auquel les catholiques purent jouir de tous les droits des autres citoyens.

Cependant la question de la terre restait toujours aigüe. Le paysan irlandais, simple locataire du terrain qu'il cultivait et dont le loyer était souvent excessif, était expulsé s'il ne pouvait pas le payer. Sa triste situation s'aggrava encore, lorsque, pendant les trois années 1845, 46, et 47, la récolte de la pomme de terre, la principale nourriture, vint à manquer complètement. Plus de 700.000 personnes moururent de faim, et un million émigrèrent.

En 1860, se forma, sous la direction de Parnell, le parti des Fénians ; et, en 1879, la Ligue de la Terre, l'un et l'autre ne reculant pas devant la violence, pour tâ-

cher d'obtenir l'indépendance de l'Irlande et l'accès des locataires à la possession de la terre. Le ministre anglais Gladstone aurait voulu accorder à l'Irlande un gouvernement autonome, le Home rule, mais ses projets se heurtèrent en 1893, au veto de la Chambre des Lords. Un nouveau Home Rule fut présenté, en 1912, qui devait s'appliquer à toute l'Irlande. La province de l'Ulster menaça de se révolter, si elle n'en était pas exclue ; et le projet fut ajourné sine die, lorsque éclata la première guerre mondiale.

Pendant cette guerre, les dirigeants d'un nouveau parti, le Sinn Fein, établirent, le 24 Avril 1916, un gouvernement provisoire à Dublin. Après une lutte de quelques jours qui causa 300 morts, les rebelles furent vaincus. Jusqu'en 1921, une guerre de guérilla régna en Irlande pour l'obtention de son indépendance. Cette dernière lui fut enfin accordée par l'établissement de l'Etat libre irlandais, sans la province de l'Ulster, dans le cadre du Commonwealth britannique. Mais, en 1949, tout lien avec l'Empire fut rompu, et la République irlandaise proclamée.

Selon la Constitution, depuis lors en vigueur, le pouvoir législatif appartient à deux chambres, le Dail Eirian, chambre des députés, un par 25.000 habitants, le Seaned Eirian, 60 sénateurs, nommés par les différents corps sociaux. Le drapeau est tricolore, vert, symbole de l'Irlande du sud, orange, de l'Ulster ; et, entre les deux, le blanc, exprime la fraternité qui doit unir ces deux parties de l'île.

Depuis l'an dernier 1957, M. de Valera est, pour la huitième fois, premier ministre. La tâche qu'il poursuit est double : redresser une situation économique gravement compromise, et résoudre le problème de l'union de la République irlandaise avec l'Irlande du Nord.

Par suite de l'absence de minerai de fer, et d'une très faible production de charbon, l'Irlande du Sud n'est pas un pays industriel. Aussi le nombre des chômeurs, pour une population de près de trois millions d'habitants est de 90.000. L'agriculture est la grande ressource : pommes de terre, orge pour la bière, betteraves su-

rières, pâturages. Des efforts sont faits pour augmenter la production des produits de la terre.

Le problème de l'unification de l'Irlande est plus complexe. Le Nord, puissamment industriel, avec ses chantiers de Belfast et de Londonderry, refuse de s'unir au Sud, afin de n'avoir pas à voir ses avantages matériels et sociaux diminuer, mais surtout pour des raisons religieuses. L'Ulster a les deux tiers de sa population protestants, et craint que son union avec le Sud, où les catholiques forment le 95 pour cent, soit préjudiciable au Protestantisme. Vaine crainte, affirme M. le chanoine Bruyère ; et il le prouve par de nombreux faits, d'où il résulte qu'en Irlande du Sud, les Protestants sont sur un pied d'égalité absolue avec les catholiques. L'union se fera-t-elle par la force ? C'est ce que voudraient certains extrémistes qui se livrent à des raids dans l'Ulster. Ils n'ont aucune chance de réussir, l'Irlande du Nord étant soutenue par la Grande Bretagne dont elle fait partie intégrante. Et M. de Valéra et l'épiscopat, soit catholique, soit protestant, ne prônent qu'une réunion par consentement mutuel.

En terminant son exposé richement documenté, M. le chanoine Bruyère parle des efforts de la République irlandaise pour faire revivre la langue celte et améliorer les conditions économiques du pays. Des résultats appréciables ont été obtenus ; c'est ainsi que la pauvreté a presque disparu à Dublin. Il constate aussi que l'atmosphère morale du pays est saine : la religion pénètre tous les foyers, les mœurs sont bonnes, le divorce inconnu, les familles avec une moyenne de six enfants.

Quel peut être l'avenir d'un pays ainsi protégé, mais isolé, et avec une population si faible ? Il peut prétendre à être au premier rang des réalisations scientifiques ; le fait que ses habitants continuent à posséder l'esprit missionnaire de son passé lui assigne pour mission de propager à travers le monde, le règne de l'esprit, du sérieux de vie et de la religion.

SEANCE DU 20 DECEMBRE 1957

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Etaient présents : MM. Gibelin, Chanoine Anthérieu, des Guerrois, Chanoine Bruyère de Montaut, Docteur Max Vincent, Hutter, Livet, Davé, de Régis, Enjoubert, Théron ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Conformément au règlement, il est procédé au renouvellement du Bureau.

M. Hutter est élu Président pour l'année 1958 et M. le Docteur Vincent, Vice-Président.

Mlle Lavondès, au nom de la Commission des Concours présente le rapport sur le concours Fauré-Frémiot. Ses conclusions sont adoptées par la Compagnie ; les noms des lauréats seront publiés au cours de la séance publique qui aura lieu le 12 Janvier prochain.

Mlle Lavondès, Présidente en exercice, a lu une lettre de M. le Président du Conseil Général l'informant que l'assemblée départementale a alloué à la Compagnie, une subvention de 50.000 francs. Maître de Montaut proteste contre ce chiffre et déclare qu'il n'est pas en rapport avec la dignité de l'Académie de Nîmes, ni avec les services d'ordre intellectuel qu'elle rend à la ville de Nîmes et au département.

M. Hutter conte ensuite « la mirifique histoire des confréries vineuses ». Il s'agit, dit-il, d'une solidarité humaine devant les difficultés de l'existence. Ainsi surgirent l'Ordre de la Boisson, l'Ordre des Chevaliers de Méduse, l'Ordre de la Grappe, l'Ordre de la Boisson de l'étroite Observance. Il rappelle l'action si féconde du Baron Le Roy, par ailleurs héros de la Grande Guerre. Cet Ordre devint une Société d'Entr'aide dont M. de Pasquière fut le Grand Maître et qui rayonne en France et à l'étranger. Anéanti par la Révolution, il est ressuscité. D'autres sociétés sont venues le re-

joindre. M. Hutter les passe en revue, montre leurs emblèmes. Chaque année à Montpellier, toutes se réunissent. Les intronisations les plus importantes ont lieu à l'Abbaye de Vilmaigne. Grâce à de très belles photographies que M. Hutter projette sur l'écran, l'Académie admire la somptuosité et le pittoresque de costumes.

M. le Chanoine Bruyère rappelle la venue à l'Académie de M. Bruchesi, Sous-Secrétaire d'état à Québec, et présente les ouvrages de M. Bruchesi « Etudes sur le Canada », « Histoire du Canada », « Souvenirs de voyage », « Mirages et Voyages » qui contiennent de belles pages, pleine d'amitié, sur la France.

En terminant, M. le Chanoine Bruyère présente un volume contenant des œuvres de différents auteurs recueillies par M. le Pasteur Cadix, à Saint-Jean-du-Gard et sous le titre : « En Cévennes ».
